

avant la Révolution de 2011

LA TUNISIE

et

les luttes d'émancipation

table des matières

- Carte de la Tunisie : page 3*
- 1 – Un long passé et plusieurs peuplements : page 4*
- 2 – La Tunisie, visée des puissances européennes : page 6*
- 3 – La colonisation française en Tunisie, et sa forme de « protectorat » : page 8*
- 4 – Les débuts du mouvement ouvrier tunisien : page 11*
- 5 – Les débuts du mouvement national tunisien : page 15*
- 6 – La naissance du Néo-Destour : page 16*
- 7 – 1936, la gauche se déconsidère et renforce les nationalistes : page 20*
- 8 – La Seconde guerre mondiale en Afrique du Nord : page 21*
- 9 – La guerre mondiale : pour les colonies, la liberté vient de l’Axe : page 23*
- 10 – Un lendemain de guerre d’agitation ouvrière : page 27*
- 11 – Le choix de l’indépendance, pour Bourguiba et pour la France : page 31*

- 12 – Indépendance 1956 : l’édification du nouvel Etat...
en lien avec l’impérialisme français : page 32*
- 13 – La force des liens de dépendance impérialiste : page 35*
- 14 – Bourguiba face au problème syndical : page 37*
- 15 – La guerre d’Algérie éloigne la Tunisie de la France
Sakiet Sidi Youssef (février 1958), Bizerte (juillet 1961) : page 39*
- 16 – Une décennie de « socialisme » tunisien (1961-1969) : page 41*
- 17 – Bourguiba revient au libéralisme économique... et à une présence de la France : page 43*
- 18 – Bourguiba muselle la gauche et décapite l’UGTT, le « Jeudi noir » (janvier 1978) : page 46*
- 19 – La gauche politique et syndicale muselée,
le mécontentement prend la voie de l’islamisme (1981-1987) : page 49*
- 20 – Des émeutes du pain (décembre 1983-janvier 1984) à la montée islamiste : page 51*

- 21 – Ben Ali instaure une stabilité de plomb sur la société (1987) : page 55*
- 22 – Un système quasi mafieux qui se greffe sur un capitalisme national dominé : page 59*
- 23 – L’avertissement de Gafsa, une masse ouvrière et son aristocratie (2008) : page 63*
- 24 – Le moteur de l’histoire et de l’émancipation : page 66*

- Chronologie des luttes populaires : page 68*
- Bibliographie : page 69*



1 - Un long passé et plusieurs peuplements

Le peuplement le plus ancien connu dans cette région de l'Afrique du Nord est celui de Berbères, 4000 ans avant JC. Ils mènent une vie néolithique, basée sur la sédentarisation, habitants de villages ou de villes, avec une activité humaine centrée sur la maîtrise de l'agriculture, notamment de céréales, et la domestication d'animaux, moutons, chèvres, notamment.

Fin du II^{ème} millénaire, un peuple sémite venu des côtes actuelles du Liban et de Syrie, les Phéniciens, se lance dans un commerce maritime en Méditerranée occidentale. C'est eux qui fondent la ville de Carthage, on pense vers 750 avant JC. Mais ils se heurteront d'abord aux Grecs, puis à l'empire romain qui tient à contrôler cette mer. En 146 avant JC, Scipion Emilien détruit Carthage.

Cent ans plus tard, César décide de reconstruire Carthage. Rome étend son empire à l'Afrique du Nord. Au II^{ème} siècle après JC, celle-ci devient le grenier à blé qui nourrit l'Italie. De nombreuses villes romaines sont érigées sur l'actuelle Tunisie : Sbeitla, Dougga, El-Djem, Bulla-Regia, Carthage. Des aqueducs impressionnants sont construits.

429 (après JC) : les Vandales traversent le détroit de Gibraltar. Leur roi Genséric instaure son Etat sur la Méditerranée occidentale. C'est cette fois Justinien, empereur romain d'Orient, qui subsiste à Constantinople et souhaite rétablir l'Empire romain en occident, qui lance une opération de reconquête en 533, avec ses armées byzantines. Mais sa main mise sera régulièrement en butte à des combats incessants menés par les tribus berbères.

On retrouve des traces de ces différents passés. Mais c'est de 647 (après JC, ainsi que l'ensemble des dates qui suivent) que date le peuplement qui va donner le visage actuel de la Tunisie. Un nouveau venu envahit la région, qui va marquer son histoire jusqu'à faire oublier qu'elle a commencé par une invasion guerrière : ce sont les Arabes. Une série de victoires les amène jusqu'à la prise, une fois encore, de Carthage, une nouvelle fois détruite, en 698.

Cette première vague ne va arabiser et islamiser la région, en changeant la langue et la religion locales, qu'en surface et seulement dans les villes. On considère pour l'heure que l'Islam est réservé aux Arabes, et ils sont encore peu nombreux. En fait, les conquérants arabes n'ont pas encore les moyens d'imposer de profonds changements. Ils ne pourront modifier que les villes, presque toutes situées sur la côte. L'intérieur du pays est en butte aux rébellions des tribus berbères. Celles-ci sont fédérées par une femme, la Kahina, qui résiste y compris après la prise de Carthage.

L'écrivain communiste algérien Kateb Yacine, fait dire à l'un de ses personnages dans « *La guerre de 2000 ans* » :

*« Ils m'appellent Kahina, ils nous appellent Berbères,
Comme les Romains appelaient barbares nos ancêtres.
Barbares, Berbères, c'est le même mot, toujours le même.
Comme tous les envahisseurs, ils appellent barbares*

*Les peuples qu'ils oppriment, tout en prétendant les civiliser.
Ils nous appellent barbares, pendant qu'ils pillent notre pays (...) »*

La Kahina est de religion juive, comme d'autres Berbères convertis, suite à l'arrivée de réfugiés venus de Palestine après le soulèvement contre Rome en 70 après JC. Des groupes chrétiens existent également en Afrique du Nord. La Kahina ne se déclarera vaincue qu'en 702. Même alors, certaines tribus, pour marquer l'hostilité aux Arabes, choisiront d'adhérer à un islam particulier, le kharidjisme, où l'idée d'égalité est fortement développée. Ils trouvent ainsi une justification religieuse à leur révolte contre les conquérants. Ces mouvements seront à leur tour écrasés, et il n'en subsiste de nos jours des traces qu'à Djerba.

Lors de cette première période arabe, on constate un phénomène politique qui se reproduira bien des fois par la suite : l'actuelle Tunisie, dénommée alors Ifrikiyya, est officiellement une province de l'Empire, un empire dont le centre aura du mal à contrôler toutes les régions périphériques. En 800, le calife Haroun al Rachid délègue ses pouvoirs à l'émir Ibrahim ibn al-Ghalab. Mais celui-ci profite de cet éloignement et d'une certaine réussite pour s'émanciper plus ou moins. Il fonde ainsi sa propre dynastie, les aghlabides.

Les aghlabides construisent de grandes mosquées, des remparts autour des villes, des adductions d'eau. Mais les impôts sévères, et leur dureté finissent par soulever de nouvelles révoltes berbères. Ceux-ci vont un temps s'appuyer sur de nouveaux venus d'Orient, chiites cette fois, les Fatimides. D'abord bien accueillis, les Fatimides sont à leur tour rejetés, pour les mêmes raisons. Un fatimide placera à la tête de la province un berbère, Bologgin ibn Ziri.

Mais lorsque celui-ci proclame son autonomie, l'Empire tient à faire une démonstration ; en représailles, il lance une nouvelle invasion. Il envoie notamment les tribus sulaïmites et les hilaliens en 1051. Ces derniers, la tribu des Banu Hilal, vont dévaster le Sud et le Centre, détruire les installations d'irrigation, forçant les populations à chercher refuge en zones de montagne. Et cette fois, il n'y a plus de tolérance ni religieuse ni linguistique. L'Arabe comme langue, l'Islam comme religion, sont imposés de force.

Plus tard, la région va s'enrichir de nouveaux apports : des Andalous musulmans, chassés d'Espagne par la reconquête chrétienne, des Juifs chassés eux par les rois catholiques d'Europe, apportent de nouvelles techniques agricoles, artisanales. Enfin, des marchands européens s'installent à Tunis, commercent notamment avec Marseille.

Début du 16^{ème} siècle, Orient et Occident vont sortir du Moyen Age, et voir se développer l'économie marchande. La Tunisie devient l'objet de rivalités entre les Espagnols, qui partent à la conquête du monde, et les Turcs qui visent eux à reconstruire un nième Empire méditerranéen. En 1534, un corsaire ottoman, Kair al Din, prend Bizerte, port situé à un emplacement stratégique sur les côtes du Nord de la Tunisie. Il prend également La Goulette, port d'accès à Tunis. Mulay Hasan appelle l'Espagne au secours. Les villes sont prises et reprises. Finalement, ce sont les Turcs qui gagnent Tunis en 1574. La Tunisie devient une province ottomane. On y place une administration turque, un pacha-gouverneur représente le sultan.

La Tunisie ottomane va connaître le même phénomène que la Tunisie arabe : les gouvernants locaux, les beys, vont progressivement s'éloigner du centre, Istanbul, l'ex-

Constantinople. L'on connaîtra ainsi la dynastie des Mouradides, à la suite du bey Hammuda ben Murad, un chef de l'armée, en 1659. Puis celle des husseinites, avec Husayn al Sharif. C'est cette dernière dynastie, fondée en 1705, qui nous amène jusqu'à l'époque moderne, puisqu'elle dure formellement jusque 1957 et l'indépendance de la Tunisie.

Alors que l'empire chérifien, l'actuel Maroc, était indépendant jusqu'au début du 20^e siècle, la Tunisie comme l'Algérie étaient donc sous le contrôle de l'empire turc. Mais les régences d'Alger et de Tunis menaient une existence quasiment indépendante, les liens se résumant au titre de pacha, à la frappe de la monnaie, et au fait que la prière se fasse au nom du sultan. En Tunisie, le bey, associé d'un grand vizir, a tous les pouvoirs. Il donne l'administration locale à des notables locaux, les caïds, chargés de collecter l'impôt. Une bourgeoisie commerçante se développe. Mais elle n'a pas accès aux responsabilités politiques. On ne lui concède que les seules fonctions judiciaires ou religieuses.

Sur le plan religieux, l'Islam sunnite est partout ; les tentatives chiites ont échoué. Les kharidjites n'ont survécu qu'à Djerba. Les groupes chrétiens d'origine ont disparu. Seuls les Juifs dont les plus anciennes communautés vivaient très pauvrement, à l'image des populations locales des campagnes, ont connu une certaine consolidation, avec l'arrivée des Juifs « *livournais* » (Italie) au 18^{ème} siècle, qui sont de milieux sociaux moins pauvres. On retrouve cette distinction jusque dans les cimetières où les Juifs livournais sont enterrés à l'écart des « *tounsi* » (tunisiens). Quant à la langue, on parle uniquement arabe jusqu'à l'arrivée des français. Ceux qui parlent berbère n'étaient plus que quelques dizaines de milliers en Tunisie au moment de l'indépendance.

2 – La Tunisie, visée des puissances européennes

La présence française sur le Maghreb date de 1830 et commence par le débarquement de 37 000 hommes qui prennent Alger. Mais la véritable colonisation moderne, capitaliste, du Maghreb ne commencera pas avant le Second empire, en 1851, sous Napoléon III. D'immenses domaines seront alors attribués à des sociétés françaises qui visent à en tirer une exploitation.

La présence française en Algérie a des conséquences immédiates sur l'économie de la Tunisie. Là où la frontière était abstraite, s'opère une coupure entre les deux pays, alors que les économies vivaient auparavant en complète symbiose, sans séparation aucune.

La Tunisie va, pendant un demi-siècle, être l'objet d'un jeu compliqué entre les grandes puissances : la Turquie qui souhaite absorber la Tunisie, la France qui se propose pour protéger le bey tunisien contre le sultan de Turquie, la Grande-Bretagne qui offre sa protection pour échapper à la France... Nous sommes au début d'un processus mondial où le colonialisme capitaliste finira par accoucher de deux guerres mondiales.

Lorsque la France débarque en Algérie, le bey de Tunis, Ahmed Bey, s'efforce de moderniser le pays. Il abolit l'esclavage, met fin au statut d'infériorité dont souffrent les israélites tunisiens. Il crée une Ecole de guerre (1838) et un embryon d'industrie moderne : manufacture de draps à Tébourba, poudrerie, fonderie. Mais à ces dépenses s'en ajoutent d'autres, de prestige – constructions de palais-, et un pillage du trésor par certains fonctionnaires, en lien avec des

financiers français. La Tunisie est obligée de s'endetter, et c'est par l'endettement qu'elle va perdre son indépendance.

Les successeurs de Ahmed Bey, Mohamed Bey et Sadok Bey, tentent de poursuivre sur la même voie. En 1857, une « *Déclaration des Droits* » accorde à tous les Tunisiens (musulmans et israélites) des garanties et des droits locaux. Sous la pression de la France et de la Grande-Bretagne, elle ajoute le droit aux étrangers d'accéder à la propriété et d'exercer des activités. Un Conseil de 60 membres est également mis en place qui doit se charger de la rédaction des lois.

Le consul de France qui avait poussé à cette « *démocratisation* », ainsi que celui d'Italie, vont changer d'avis. Ils se rendent compte que, même nommés par le Bey, ou cooptés, ces membres du nouveau Conseil ont déjà tendance à se soucier de leur intérêt national, et qu'ils rechignent aux privilèges exorbitants que s'octroient les étrangers. Ils vont donc se mettre à saboter, discrètement, les réformes qu'ils avaient suscitées, au nom de la modernisation, espérant pouvoir manipuler plus facilement un Bey isolé.

Pendant ce temps, la Tunisie continue de s'enfoncer lentement dans la spirale de l'endettement. L'emprunt de 1863, lancé par la maison Erlinger (France) est de 37 millions de francs de l'époque. Mais par diverses manipulations, la Tunisie devra rembourser 65 millions. En 1864, les grandes tribus du Centre (Fraichich, Majeur) refusent de payer l'impôt, la révolte s'étend à tout le pays.

Cette « *révolution de 1864* » met en branle de nombreuses couches sociales : les tribus de bédouins, mais aussi des notables, des habitants des villes. Des gouvernements provisoires sont mis en place dans les villes du Sahel en révolte. Une direction se met en place, en la personne d'Ali ben Ghedahem, notable de la tribu des Majeur. Les insurgés présentent des revendications : refonte et allègement des impôts, nomination de caïds chargés du relèvement des impôts avec l'accord des tribus, amélioration de la justice, élimination des mamelouks (soldatesque héritée des Turcs). S'ajoute également une hostilité à la présence étrangère, pour l'heure surtout française et italienne, en Tunisie.

Le Bey va répondre à tout ceci par la répression, et par l'arrêt de toutes les réformes. Et l'endettement continue, toujours avec Erlinger. Vont s'ajouter à cela en 1866 et 1867 une sécheresse, la famine et le choléra, qui vont diviser la population du pays peut-être par deux. Acculé à la faillite, le Bey est obligé d'accepter en 1869 la mise en tutelle de la Régence, sous la forme d'une Commission financière internationale. C'est un contrôle anglo-franco-italien qui est mis en place. Le FMI, un siècle plus tard, n'aura rien inventé : les grandes puissances, sous prétexte de sauver financièrement l'Etat, qu'ils ont contribué à mettre en faillite, s'imposent pour en contrôler toute la gestion.

La Tunisie va connaître une dernière parenthèse avec l'arrivée au pouvoir de Khaireddine en 1873. Celui-ci parvient tant bien que mal à maintenir une relative indépendance au milieu des appétits des puissances, et à rétablir les finances. Mais à sa chute, le pays repart vers une ruine financière définitive.

En 1878 (Congrès de Berlin), pour s'assurer une possession incontestée sur Chypre, qui assure une position clé dans la Méditerranée orientale, la Grande-Bretagne fait savoir à la France

qu'elle est prête à la laisser faire comme elle l'entend, en échange, en Tunisie. La France n'a donc plus que l'Italie comme concurrent. La guerre entre les deux pays européens va se mener au travers de leurs consuls, Roustan pour la France, Maccio pour l'Italie, pour l'obtention des marchés ou des concessions. Le chemin de fer de la banlieue de Tunis TGM est enlevé de haute lutte par la compagnie italienne Rubattino en 1880. Un autre chemin de fer est accordé à la société française Bône-Guelma, mais Maccio réussit une contre-offensive.

Dans ce contexte, les affairistes français n'ont qu'un souhait : en finir une fois pour toutes avec cette concurrence italienne. Et pour cela, ils font pression pour une intervention militaire, qui permettrait que la France impose ses vues ouvertement au Bey comme aux autres puissances.

Selon Jean Ganiage (cité dans le petit livre sur la Tunisie de la collection Que sais-je) : « *il y avait trop de contacts, les intérêts en jeu étaient trop évidents pour que les spéculateurs du « groupe » tunisien qui avaient tant d'amis au Parlement, ne soient pas intervenus au moment opportun, pour peser sur une décision encore en suspens... Il y eut de trop « bonnes affaires », trop de scandales étouffés dans les premières années du Protectorat pour que ce fût le résultat de simples coïncidences... L'expédition française ouvrait largement la Tunisie à l'exploitation capitaliste* ».

Le 4 avril 1881, Jules Ferry se saisit d'un incident à la frontière avec l'Algérie et demande à la Chambre des députés des crédits pour « *une expédition punitive aux frontières* ». En trois semaines, les troupes françaises arrivent... aux portes de Tunis, sans aucune résistance militaire, et imposent au Bey la signature du traité du Bardo (12 mai 1881). C'est quelques semaines plus tard que le peuple tunisien réagit : nouvelle insurrection, nouvelle conquête, le soulèvement est brisé. La France va gouverner le pays, seule, pour trois quarts de siècle.

3 – La colonisation française en Tunisie, ou « protectorat »

Alors que l'Algérie est purement et simplement annexée à la France, la Tunisie, comme le Maroc, se voit accorder un régime différent, le « *protectorat* ». Il se dit alors que le protectorat, c'est « *les avantages de l'annexion, sans les inconvénients* ». Moins brutale dans les apparences, cette forme de domination vise à rendre plus facile l'acceptation par les populations tout en maintenant à l'écart les intérêts des puissances concurrentes.

La France commence par installer à Tunis un Ministre Résident général, qui contrôle les affaires et les relations extérieures de la Tunisie. Puis la Convention de La Marsa (1883) consacre le droit à la France de contrôler les affaires internes du pays. Le Bey s'engage à « *procéder aux réformes administratives, judiciaires et financières que le gouvernement français (jugera) utiles* » ; il ne contractera aucun emprunt sans l'autorisation de la France.

Formellement, l'Etat tunisien est toujours existant. La hiérarchie du Bey, des caïds (chefs militaires), des khalifas (chefs politico religieux) et des cheikhs (chef de tribu) est respectée, seulement restreinte et mise sous le contrôle de civils français. Une commission consultative est mise en place, d'abord formée de Français seulement, puis ouverte à une section de notables tunisiens.

Rapidement, les contrôleurs civils, souvent venus d'Algérie, cèdent à la tentation de tout administrer par eux-mêmes, plutôt que de contrôler. Progressivement, cette administration française s'accapare le pouvoir. Les Français de Tunisie obtiennent même une représentation parlementaire pour eux seuls, qui leur permet de défendre leurs intérêts exclusifs.

Les principales transformations vont se faire sur le plan économique. Les Français qui se sont installés en Tunisie sont peu nombreux ; leur nombre atteint 48 000 en 1911, pour 1,7 million de musulmans. Même les Italiens sont plus nombreux (88 000). Mais contrairement aux Italiens, les Français sont aux postes de commandes, à tous les niveaux. Les Européens, qui vivent dans les villes, vont bénéficier des nouveaux équipements : les villes se dotent d'hôpitaux, d'écoles de type français ; on crée des ports, des voies ferrées. Une industrie extractive se met en place, dans les phosphates, le fer.

Une colonisation agricole a lieu à la campagne. Les tribus occupaient de vastes territoires sans statut juridique précis, dans le sens connu en Europe. Les Français s'en servent pour prendre des terres dont ils jugent le statut peu clair, selon les lois et coutumes françaises. Un décret de 1886 permet de prendre les domaines à destination pieuse (les habous).

Jusqu'en 1892, cette colonisation est privée : ce sont des sociétés qui achètent d'immenses domaines sans même l'intention de les exploiter. En 1892, les Français possèdent 400 000 hectares ; l'essentiel (246 000 hectares) se partage entre 114 propriétaires. Le gouvernement français n'a pas encore le projet de voir s'installer, comme en Algérie, des petits colons.

Mais par la suite, on découvre des perspectives de faire des profits avec l'olivier de la région de Sfax. Pour contrer la présence italienne aussi, le Protectorat ouvre la « *colonisation officielle* ». Sur toutes les terres dont les droits sont jugés douteux, on refoule les occupants ; on dégage ainsi plus de 100 000 hectares. En 1896, on appelle « *terres mortes* » celles des tribus, et on y étend ensuite la colonisation. Enfin, les terres domaniales vont passer aussi à la colonisation. Au total, de 1892 à 1914, 250 000 hectares de plus sont officiellement attribués à la colonisation, soit un total de 700 000 hectares de terres aux Français, et 134 000 aux autres Européens.

La colonisation des terres a alors atteint son maximum. Les terres cultivées de l'ensemble du pays se montent à 3 900 000 hectares, la colonisation en occupe le cinquième. Et cette exploitation est fortement concentrée : 3 000 familles françaises, soit plus de 250 hectares par exploitation ; alors que les 480 000 familles paysannes tunisiennes ont maintenant en moyenne 6 hectares par exploitation. Ce sont les meilleures terres qui ont été prises. Et les conséquences sociales sont dramatiques : les fellahs –paysans pauvres- sont refoulés, le nomadisme doit se restreindre et la sédentarisation forcée crée un prolétariat.

Cette seconde vague de colonisation agricole a vu se développer la production de céréales, de vigne et d'olivier. Dans un premier temps, les terres ont été travaillées par des indigènes. Puis le travail a été largement mécanisé, techniquement développé, ce qui a fait passer les rendements de 8,7 à 12,5 quintaux à l'hectare. L'objectif est devenu l'exportation du vin, de l'huile, des céréales.

A partir de 1930, les contrecoups de la crise mondiale touchent la Tunisie : les prix des matières agricoles chutent. L'agriculture européenne, lourdement endettée, est au bord de la

ruine. L'Etat intervient par des aides, des prêts bancaires, stocke des produits, crée des offices pour aider à commercialiser. L'agriculture capitaliste coloniale est finalement sauvée, à la veille de la guerre.

Derrière cette agriculture et les aides en question, on l'aura compris, il y a tout un système de crédit et un réseau de banques. La Caisse mutuelle de crédit agricole compte 2 000 adhérents européens, et elle distribue 3 milliards de crédits à court terme en 1952. C'est autant que ce qu'accordaient aux petits agriculteurs pauvres tunisiens, au nombre de 4 ou 500 000, les Sociétés tunisiennes de Prévoyance.

Les banques ont également une activité industrielle. Ainsi, la BUP, Banque de l'Union parisienne est représentée par sa filiale Compagnie algérienne de crédit et de banque, qui contrôle la production du minerai de fer (djebel Djerissa) de Tunisie, une partie des phosphates (Compagnie de Gafsa) et de nombreuses sociétés industrielles et de transport (Société commerciale d'Affrètement et de commission).

« Les ressources naturelles de la Tunisie sont exploitées presque exclusivement par des compagnies françaises étroitement imbriquées dans ce réseau financier. Pour les phosphates, les mines de Metlaoui, Redeyef, Moularès (65% de la production) étaient exploitées par la Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa (Union parisienne) ; celles de Mdilla (18%) par la Compagnie du Djebel Mdilla (Banque de Paris et des Pays-Bas, groupe Gillet). Les mines de fer du Djebel Djerissa (90% de la production) étaient contrôlées par Mokta el Hadid (Union parisienne, groupe Rothschild). 35% du plomb étaient extraits par l'Asturienne des Mines (liée à la Banque de Paris et des Pays-Bas) qui extrayait également une partie importante du zinc tunisien. Il n'y a que dans le domaine de la recherche des pétroles en Tunisie que la suprématie des capitaux français était battue en brèche, la Compagnie Française des pétroles étant en concurrence avec la Compagnie des Pétroles de Tunisie (Royal Dutch Shell anglo-hollandaise) et la Société nord-africaine des Pétroles (Gulf Oil américaine) ». (A. Raymond, J. Poncet, Que sais-je ?)

Pour rendre rentable l'exploitation moderne de ces ressources, il faut des équipements de transport, des sources d'énergie. Le protectorat va effectivement doter le pays d'un équipement moderne. Ce sont d'abord des ports qui sont aménagés, dès la fin du XIXème siècle, par des compagnies concessionnaires françaises. Détruits partiellement au cours de la seconde guerre, ils seront reconstruits, de manière à accueillir des navires de fort tonnage, à Tunis, Sfax, Bizerte.

L'intérieur du pays est vierge de transports modernes au début du protectorat, en 1881 ; on ne trouve qu'une ligne de chemin de fer de banlieue et environ 200 km en direction de l'Algérie. Une véritable liaison, stratégique, avec celle-ci est réalisée dès 1884. Le réseau atteindra 1984 km de chemins de fer en 1956. Mais un tiers seulement est à voie normale, le reste est à voie étroite, et ce sont les lignes les plus utilisées, notamment pour le transport des phosphates. Toutes les lignes sont conçues pour l'évacuation des minerais et ressources naturelles, avant tout des phosphates, en direction des ports : Gafsa-Sfax (1899), Kalaa-Djerda-Tunis (1906), Henchir Souatir-Sousse (1909).

Un réseau routier sera construit après la Première guerre, avec 9145 km de routes aménagées. Ce réseau est très honorable dans le Nord du pays, où il dessert les régions

« *européanisées* », mais il y a très peu de routes au Sud. A la veille de l'indépendance, on compte 9 000 véhicules automobiles appartenant à des Tunisiens, le double à des Européens.

De même, un équipement électrique est mis en place, mais sur des zones limitées, qui correspondent aux principaux centres de peuplement européen : la ville de Tunis et sa banlieue, Sousse, Sfax et Gabès. L'intérieur n'est quasiment pas électrifié. Les barrages hydrauliques correspondent d'abord à un souci d'utilisation des eaux pour l'agriculture coloniale, en particulier dans la basse vallée de la Medjerda, qui connaîtra le dernier grand équipement réalisé par le protectorat.

Au total, notent Raymond et Poncet (Que sais-je n°318), « *Les Européens ont tiré un large bénéfice de l'établissement de cette infrastructure : ce sont des compagnies françaises concessionnaires qui ont construit puis exploité les voies ferrées, les ports, les usines de production d'électricité, de gaz... Les routes ont été tracées par des entreprises françaises de travaux publics. Sur ces réseaux, établis selon les besoins de la colonisation, et dans ces ports, le trafic a été en bonne partie « européen » (phosphates, minerais divers, produits agricoles destinés à l'exportation). Les vides et les lacunes de ce réseau correspondent aux régions de peuplement surtout tunisien et de faible colonisation (centre et sud).*

D'autre part, la Tunisie a largement contribué à cet effort d'équipement par son budget ordinaire et par les emprunts. Depuis la guerre (la Seconde) cependant, l'aide financière de la France dans le domaine des investissements s'était considérablement accrue jusqu'à atteindre un quinzaine de milliards par an (le budget de dépenses de la Tunisie était de 44 milliards en 1955). Cette assistance avait largement contribué à l'accélération de l'équipement portuaire et hydraulique ».

4- Les débuts du mouvement ouvrier tunisien

Nombreux ont dû être étonnés de voir, dans les événements de décembre 2010-janvier 2011, l'importance de l'UGTT, un syndicat, L'Union Générale des Travailleurs Tunisiens. Mais la tradition de lutte et d'organisation ouvrière est un fait ancien, que l'on peut même dire traditionnel en Tunisie.

Les premiers syndicats ouvriers commencent à se constituer dans le pays à l'occasion d'une grève revendicative dans le Bâtiment, déclenchée par des ouvriers italiens, le 2 mai 1904. Cette grève s'étend en quelques jours aux corporations annexes, menuisiers, peintres, puis à presque tous les secteurs et entraîne des travailleurs italiens, français et tunisiens de la capitale, après quoi elle gagne l'intérieur du pays et prend la dimension d'une grève quasi générale qui dure plus de huit jours.

Juliette Bessis (*Les fondateurs, index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*) donne l'évaluation suivante de la population ouvrière du pays à cette époque :

Ouvriers français : 2 620, sur un total de 40 000 Français
18 630 Italiens, sur un total de 120 000
2 000 Maltais sur 10 000

63 150 ouvriers tunisiens sur un total de 1 600 000 Tunisiens

Dès ses origines, ce mouvement ouvrier a ceci de particulier qu'il a une composition internationale, qui se traduit en particulier par un caractère inter religieux, où sont représentés de manière importante aussi bien musulmans que juifs, chrétiens, et bien entendu, nous allons l'évoquer dans un instant, des non croyants. Il faut bien voir qu'à l'époque, même l'Internationale héritée de Marx ne connaît dans les faits, au sein de chaque pays, rarement autre chose que la domination d'une classe ouvrière nationale et relativement peu d'autres composantes.

Dans le cas de la Tunisie, non seulement l'on a au sein de la classe ouvrière d'un même pays des prolétaires d'origines différentes, mais on a là les deux composantes essentielles à un rassemblement et à une union indispensable pour une lutte émancipatrice qui prenne en compte le capitalisme arrivé à son stade impérialiste : celle de travailleurs liés à des pays dominants (Français, et dans une certaine mesure aussi Italiens) réunis avec les travailleurs de pays dominés (Tunisiens).

Juliette Bessis (*Les Fondateurs, 1920-1956*) donne une description de cette classe ouvrière. Les Italiens sont ceux qui dominent, jusqu'au début des années 1920, et ils sont présents dans le Bâtiment mais aussi les Transports urbains, les Mines. Une partie d'entre eux sont des réfugiés politiques. Ils amènent avec eux des courants anarchistes. Ainsi, parmi cette émigration, on trouve le docteur Nicolo Converti, membre de l'Association Internationale des Travailleurs, qui s'installe en Tunisie en 1887, avec d'autres émigrés politiques. Ceux-ci animent le journal *La Voce del Operaio* (La Voix des Travailleurs) en 1908, puis se rapprocheront du courant socialiste réformiste. Ils sont combattus par le fascisme à partir de 1922, année de l'arrivée au pouvoir de Mussolini. Le fascisme réussira à entraîner derrière son ultra nationalisme une partie de ces ouvriers italiens.

Les Français, travailleurs manuels, sont employés comme cheminots, comme ouvriers de l'arsenal de Ferryville (devenu Menzel Bourguiba) et de Bizerte, d'autres sont fonctionnaires dans l'administration, enseignants : ils joueront un rôle important dans la propagation des idées laïques et socialistes, ainsi que dans l'encadrement du mouvement syndical. Dans l'élan de la révolution russe qui enflamme le monde, Robert Louzon, ingénieur et petit colon, est l'un des fondateurs de la Section française de l'Internationale Communiste (SFIC) en Tunisie et de ses organes de presse. La première organisation des jeunes communistes et le journal *Spartacus* sont fondés par Maurice Raimbaut, fils d'instituteur.

Mais durant tout le protectorat (1881 à 1956), un statut privilégié est accordé aux salariés français. Dans la mesure où ils sont déclarés ressortissants de la « *nation protectrice* », par rapport aux Tunisiens et aux autres étrangers, ils bénéficient d'une majoration du salaire de base de 33%, appelée tiers colonial (codifié par le décret Flandin, décembre 1919).

Le résultat en est évidemment l'existence de dissensions au sein même du mouvement syndical. Et plus encore dans la fonction publique, où seuls Tunisiens et Français ont le droit d'exercer. Les Français sont ainsi qualifiés d'« *aristocratie ouvrière* ».

S'ajoute à cette différence de traitement une attitude qui peut exister, de la part de certains militants, quand ils font preuve d'une forme de paternalisme. C'est que les préjugés d'une soi-

disant supériorité de la civilisation française, voire du progrès que peut constituer l'œuvre coloniale de la France, existent largement, et infusent depuis la métropole, relayés par les élites et l'administration française, avec aussi le silence complice de nombreuses couches des élites bourgeoises et religieuses tunisiennes. Mais de tels sentiments peuvent s'effacer, et il l'ont sans doute été, à la base, en maintes circonstances, dans les grèves, au coude à coude, et face à la répression.

Les ouvriers tunisiens, enfin, vont être présents progressivement dans tous les secteurs du travail, et deviennent majoritaires dans la plupart (Mines, Bâtiment, Services concédés). Certains secteurs, comme les dockers, sont uniquement tunisiens. Et il y a également un sous-prolétariat proche de ces couches ouvrières. Si les Italiens ont apporté des traditions anarchistes, si des Français ont apporté des traditions syndicales, les Tunisiens apportent au mouvement ouvrier certains atouts des anciennes traditions corporatistes. C'est ainsi que leur affiliation au syndicat se fait par groupes entiers, permettant d'établir plus facilement un rapport de force donnant plus de chances de survie à ce moment difficile qu'est la naissance de l'organisation syndicale.

La première centrale syndicale, c'est L'Union Départementale des Syndicats de Tunisie, qui dépend de la CGT française. Elle se met en place en 1919 et tient son premier congrès en février, où elle représente 10 000 syndiqués. Le régime du protectorat ne la légalise pas, il la tolère seulement. Seuls des militants de nationalité française ont légalement le droit de la diriger, selon les lois en vigueur, mais elle admet dans ses rangs les salariés sans distinction de nationalité. Les places les plus importantes sont tenues par des membres de la Fédération socialiste (section française de l'Internationale ouvrière SFIO), c'est-à-dire le parti socialiste.

Le Parti Communiste (qui en France ne s'appelait pas à l'origine PCF et n'avait pas le qualificatif de « français », puisqu'il était une « *section française de l'internationale communiste* » et se voulait internationaliste) est créé en France en 1921 dans la foulée de la Révolution russe, par une scission au sein du Parti socialiste SFIO. Dans cette même foulée, il proclame en Tunisie qu'il est le parti « *qui tout autant que les autres partis d'indépendance obtiendra pour nous la liberté nationale, mais qui seul nous libèrera de l'esclavage du salariat par la propriété collective.* » « *La Tunisie aux Tunisiens* », dit-il, oui, mais aussi : « *La Tunisie aux travailleurs* ». Son journal, l'Avenir social, est rédigé en arabe populaire. Le parti communiste sera interdit en Tunisie dès 1922.

Cette année-là, a lieu à Moscou le congrès constitutif de l'Internationale syndicale rouge, l'ISR, une tentative de regrouper les syndicats à l'échelle internationale autour des idées communistes et internationalistes. Aussitôt, se forment en Tunisie des syndicats dits « *unitaires* », liés à la CGTU française, majoritairement encadrés par des militants de la SFIC. Implantés d'abord à l'arsenal de Ferryville, ils se renforceront au début des années 1930, mais resteront en dessous des effectifs et de l'influence de l'UD (l'Union Départementale des syndicats de Tunisie).

En 1924, des Tunisiens, en partie affiliés à l'UD, décident de réagir à la situation d'infériorité qui leur est faite dans ce syndicat, de même qu'ils souhaitent affirmer leur identité tunisienne et arabo-musulmane. Au départ, ce sont des dockers, eux-mêmes non syndiqués, originaires pour la plupart de la même région de Gabès, formant donc une communauté homogène, qui, découragés par l'indifférence des responsables syndicaux, se lancent dans la

grève durant l'été 1924. Ils se rendent alors chez une personnalité populaire à leurs yeux, Mohammed Ali, pour lui demander conseil. Mohammed Ali est un autodidacte, partisan d'un système de coopératives ouvrières. Il met sur pied un comité d'action qui s'adresse à l'opinion de la ville arabe pour demander de soutenir la grève.

A partir de là, les dockers se fédèrent en une nouvelle Centrale, la CGTT, Confédération générale tunisienne du travail. Et celle-ci se développe. Mais elle est très vivement et immédiatement combattue par quasiment tout le monde : le protectorat, les colons, le syndicat UD, le parti socialiste, dépité de voir son quasi monopole sur la classe ouvrière humilié, et même le parti nationaliste Destour, dont nous parlerons bientôt.

Les socialistes feront venir leur dirigeant Jouhaux en personne pour essayer de faire revenir les dissidents au bercail. Un extrait de ce que peut dire l'un des socialistes, Joachim Durel, est très significatif : *« nous préférons vous dire, sans ménagement, au risque de vous déplaire, que ce n'est pas nous, classe ouvrière d'Europe organisée, qui avons besoin de vous, c'est vous qui avez besoin de nous (...) de nos disciplines d'organisation, d'éducation et de lutte, faute de quoi votre misère se perpétuera et vous resterez ce que vous avez toujours été : un troupeau »*. (CLT n° 11 édité par Lutte Ouvrière, page 62)

Les socialistes lanceront une véritable dénonciation publique de cette CGTT, et le feront au nom d'un soi disant internationalisme. La direction de la CGTT leur répondit que si le syndicat autonome était tunisien, il comptait s'affilier à l'Internationale ouvrière, comme la CGT française, et qu' *« il ouvrirait ses portes à tous les ouvriers sans distinction de race ni de religion »*.

Pour ce qui est des nationalistes du Destour, nous y reviendrons, mais ils font le calcul que le Cartel des Gauches, avec une participation de la SFIO dans le gouvernement en France, serait pour eux l'occasion des réformes qu'ils attendent. Le Destour veut donc rester en bons termes avec les socialistes, et il préconise aux ouvriers tunisiens de rejoindre la CGT française

Seuls les communistes, qui ont d'ailleurs participé à sa fondation, encouragent et soutiennent la CGTT. Elle ne durera finalement que quelques mois (novembre 1924 à février 1925). Se sentant les coudées franches, le gouvernement du protectorat fait arrêter en février 1925 ses dirigeants, les inculpe de complot contre la sûreté de l'Etat, de même que le rédacteur de *l'Avenir social*, le journal communiste qui les a soutenus et qui appelle, dans ses colonnes, à la constitution de syndicats autonomes tunisiens, hors de la CGTU et contre l'UD. Ce qui témoigne que ce jeune parti était sans doute faible mais pas sectaire. Certains de ses militants, également solidaires de la rébellion qui a lieu au même moment dans le Rif marocain, seront condamnés pour les deux causes à la fois. Cette première CGTT est le premier exemple d'un syndicalisme national dans l'Empire français.

Enfin, en 1932, un décret, fruit des pressions de longue date de la CGT française, légalise en Tunisie le droit syndical ; il légalise également un encadrement sans restriction de nationalité. Par contre, l'obligation faite aux femmes d'une autorisation du mari, qui a été abrogée en France en 1920, reste maintenue. C'est tout de même une ouverture sans précédent, et cela va ouvrir les effectifs pour les deux syndicats UD et CGTU, même si l'UD en profitera le plus.

5 – Les débuts du mouvement national tunisien

C'est en Tunisie que le premier mouvement national de contestation du régime colonial s'organise. En 1907, se forme un mouvement dit des « *Jeunes Tunisiens* », dans les milieux assez aisés, riches commerçants de Tunis, notables, lettrés de l'Université coranique. Leur attitude n'est pas de demander le départ de la France, mais de réclamer une part du pouvoir et des postes de responsabilité dans le pays. Le protectorat français est alors vieux d'un quart de siècle, et la pénétration capitaliste a commencé à faire émerger une bourgeoisie tunisienne : éléments de l'ancienne classe mamelouke, agriculteurs et commerçants dont l'activité est stimulée par la nouvelle économie, intellectuels et professions libérales. Ces couches, éduquées dans des principes libéraux, se sentent d'autant plus humiliées qu'elles sont tenues en même temps à l'écart de l'activité publique.

A l'opposé, au sein des populations appauvries, agriculteurs ruinés ou dépossédés, artisans concurrencés et mis en difficulté, petits employés prolétarisés, membres de l'enseignement traditionnel déclassés, monte parallèlement une aspiration à une résistance et à des changements.

En 1907, c'est un notable, Béchir Sfar, qui, avec l'avocat Ali Bach Hamba, organise le parti des « *Jeunes Tunisiens* ». Leur journal *Le Tunisien* prend la défense des intérêts indigènes. En 1910, il lance une campagne contre la politique de naturalisation que mène le protectorat. Ils comprennent que la stratégie du Protectorat est d'offrir la nationalité française à une partie des élites pour les soustraire au mouvement national en train de se former.

Le 7 novembre 1911, une journée d'émeute, la première sous le protectorat, a lieu à Tunis. La raison en est la pratique devenue habituelle des administrateurs français de prendre des terres jusqu'alors attribuées aux chefs religieux. Là, en l'occurrence, c'est d'un cimetière dont il s'agit, le Djelaz, au sud-est de la ville de Tunis. La ville a décidé d'en devenir propriétaire, ce qui revient à donner ce bien dévolu aux pratiques religieuses musulmanes à des Chrétiens. Les chefs religieux, cheikhs et autres ulémas membres des élites, ne protestent guère. Ces milieux sont même contre les changements que peuvent souhaiter les milieux étudiants, à l'époque fils des milieux aisés. C'est du petit peuple que cette première révolte éclate, spontanément. Peu de temps après, il y aura un mouvement de boycottage des tramways de Tunis, toujours au sein de la population.

Le protectorat répond à ce mouvement par l'état de siège, qui durera jusque 1921. De nombreux Tunisiens sont condamnés, dont 7 à la peine de mort. L'année suivante, Ali Bach Hamba et le cheikh Taalbi qui l'a rejoint sont exilés. Le premier mouvement national est décapité. Il ne renaîtra qu'après la Première guerre mondiale.

En 1912, le Sud aussi connaît une révolte générale des tribus, en lien avec celle de Libye qui réagit à la volonté de conquête coloniale italienne. Mais il faut bien voir qu'entre une ville comme Tunis et l'intérieur du pays, le Centre et le Sud, il y a un fossé : « *A Tunis*, explique un auteur français (A.E. Seyous, cité par Mustapha Kraïem dans *La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale 1939-1952*), *les grands propriétaires terriens formaient une sorte d'aristocratie, maintenant les traditions musulmanes, mais non hostiles systématiquement aux*

modes européennes, par exemple en ce qui concernait l'aménagement intérieur de leur maison : longtemps avant l'occupation française, nos armoires, nos glaces, nos pendules, nos fauteuils avaient envahi les palais musulmans ».

La guerre est l'occasion de voir les Alliés, dont font partie les Français, faire des promesses aux Arabes du Moyen-Orient et proclamer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Wilson). C'est une manière de tenter de couvrir la voix de la Révolution russe, mais elle crée des espoirs. Les élites tunisiennes y croient d'autant plus qu'elles estiment avoir fait preuve de loyalisme envers la France de 1914 à 1918, en s'affirmant fermement dans son camp.

En 1920, le cheikh Taalbi publie *La Tunisie martyre*. L'ouvrage aura une grande influence sur le mouvement national. Il dresse un réquisitoire sur les conséquences sociales du protectorat, idéalise la Tunisie d'avant son instauration et demande un régime constitutionnel, une Constitution protégeant les Tunisiens de l'arbitraire, leur accordant les libertés fondamentales et l'égalité, et garantissant le droit de propriété des tribus sur les territoires qu'elles occupaient.

Un parti est fondé au même moment, sur la base de ces idées. Il se nomme le « *Destour* », mot qui signifie en arabe Constitution. Le Destour se dit partisan de rester dans le cadre du protectorat français. Il présente même son programme en 1921 aux milieux politiques français et au nouveau Résident, Lucien Saint, partisan d'une politique libérale, et qui déclare : « *Il est indispensable que l'on donne promptement... à la population indigène de la Régence les satisfactions légitimes... qui, si elles doivent mettre fin à certains privilèges totalement injustifiés, auraient pour résultat incomparable d'intéresser tous les Tunisiens au maintien du Protectorat* ».

Mais ce n'est pas du tout le point de vue des porte-parole des colons français, qui sont scandalisés par les revendications. Ils vont bloquer toute réforme, ne concédant que la création d'un Grand Conseil, au rôle purement consultatif, et où de plus ceux que l'on va appeler les « *Prépondérants* », les Français, ont un rôle décisif.

En 1925, nous l'avons vu en détail, une répression violente s'abat sur le mouvement ouvrier. Et le Destour s'est désolidarisé des syndicalistes, on l'a vu également. Mais la répression le touche néanmoins, et il se réduit à la clandestinité.

6 – La naissance du Néo-Destour

Un homme politique fait le bilan de cette première phase nationale, début 1933 : « *Nous avons perdu dix années précieuses en polémiques stériles, en luttes fratricides avec la première équipe laquelle, ayant fait fiasco et ayant reconnu son erreur, doit rentrer dans le rang* ».

Celui qui ose s'en prendre ainsi aux anciens du mouvement est un jeune. Il a 30 ans. En moins d'un an, il va s'emparer de la direction. Né à Monastir dans une famille petite-bourgeoise, Habib Bourguiba fait des études secondaires à Tunis, puis supérieures à Paris, en droit et en sciences politiques. En 1926, il se marie avec une Française, rentre à Tunis en 1927 et se fait avocat.

Son premier engagement politique date de 1922, où à la suite de la manifestation populaire du 5 avril, il s'inscrit au Destour (Parti Libéral Constitutionnel). Bourguiba ramène de France la conception d'un nationalisme tunisien libéral et laïque. Dans le Destour, il collabore d'abord au journal *Le Libéral* (1928-1929) puis à *La Voix du Tunisien* (1930-31), aux côtés de Salah Farhat et du docteur Materi.

C'est en 1932 que Bourguiba prend son tournant. Avec les plus dynamiques du Destour, des intellectuels d'origine modeste ayant, pour certains, été influencés par les milieux de gauche en France (M. Materi), il fonde le journal *L'Action Tunisienne*, où il s'oppose aux grands bourgeois qui dirigent le parti, à la fois très prudents vis-à-vis du protectorat, et portés bien plus à la discussion qu'à l'action.

Ce mouvement vers une certaine radicalisation est aussi le fruit de la crise économique qui, partie en 1929 des Etats-Unis, touche maintenant gravement la Tunisie. L'une des premières campagnes que mène alors Bourguiba et ses amis est en faveur des paysans pauvres, les fellahs, qui affluent vers les villes, pour échapper à la famine, et sont refoulés par le protectorat.

Dans un premier temps, Bourguiba fait le calcul de récupérer l'ancien appareil du Destour. L'équipe de *L'Action Tunisienne* entre ainsi dans la Commission exécutive en mai 1933. Mais la répression du Résident Peyroton contraint les deux tendances à la confrontation. Fin 1933, le groupe Bourguiba quitte cette Commission, prend contact avec les cellules et convoque un Congrès, à Ksar Hellal (2 mars 1934).

Le nouveau parti se donne pour dirigeants M. Materi (président) et H. Bourguiba (secrétaire général). Pour Raymond et Poncet (*La Tunisie, Que sais-je*), « *l'action et l'efficacité du Néo-Destour –c'est le nom du nouveau parti- allaient reposer sur un contact étroit et permanent avec les masses par des tournées fréquentes de propagande et sur une organisation rigoureuse qui devait donner plus de continuité à l'action politique, et permettre au parti de survivre aux périodes de répression* ».

Il faut bien voir que Bourguiba ne réclame pas l'indépendance. Il continue à souhaiter très exactement ce qu'attendaient les bourgeois de l'ancien Destour. Simplement, il va maintenant chercher à s'appuyer sur le peuple, au lieu que l'ancien parti en était complètement éloigné. Voici quelques textes significatifs, signés de la main de Habib Bourguiba, dans son journal *L'Action Tunisienne*, organe du Néo-Destour, dans cette période.

Action Tunisienne, 5 mai 1933

Lettre ouverte à M. Guernut, député de l'Aisne

Monsieur le député,

Permettez à un militant nationaliste menacé dans sa liberté individuelle par des « mesures » ou des sanctions qui se préparent dans l'ombre des bureaux, à un homme fortement imbu de culture française, qui a gardé malgré tout, une confiance instinctive dans le peuple de France, de vous souhaiter la bienvenue sur une terre où il persiste à voir sa patrie (...)

Vous avez tout fait, au cours de la suspension de séance qui a suivi, pour nous empêcher de parler directement aux congressistes (Congrès de Vichy, 1931), croyant que vous aviez affaire à des anarchistes ou des communistes coloniaux. Vous étiez sûrement habitués à trouver chez les peuples colonisés ces théories révolutionnaires, fruits amers du colonialisme et qui traduisent

bien moins une conviction solide et arrêtée que le désespoir des vaincus devant l'incompréhension des vainqueurs (...)

Une minorité d'immigrants croit pouvoir, grâce à un régime dictatorial basé sur l'inégalité et les privilèges, transformer de fond en comble la physionomie de ce pays, et d'un Etat musulman, autonome, ayant toutes les caractéristiques nationales, faire un département français, un prolongement de la métropole. Toute la question tunisienne est là. Tout le mal dont nous souffrons vient de là. Toutes les difficultés que rencontre la France dans son action en Afrique du nord découlent de cette idée, à première vue séduisante, mais qui cache une méconnaissance absolue des données véritables du problème.

Car, une fois les tunisiens refoulés ou affaiblis, ce ne sont nullement les Français peu prolifiques et très casaniers qui prendront leur place. C'est leur concurrent italien qui s'implantera et prendra racine dans un pays où il persiste à voir une terre « irrédente » (Mussolini, au pouvoir depuis 11 ans, ne cache pas ses visées sur la Tunisie, NDA), une partie intégrante du vieil empire romain.

(...) Ou la France se rendra à l'évidence et adoptera, devant une situation nouvelle, une politique intelligente et compréhensive, susceptible de lui garder l'affection et le respect des peuples de couleur, ou elle s'accrochera par amour-propre, aux vieilles méthodes d'oppression et d'exploitation coloniales, qui ont pu durer un temps, mais qui ne sont plus en rapport avec la situation présente.

Ou elle fera de ces peuples faibles des amis sincères et des alliés précieux, ou elle en fera des adversaires acharnés, des ennemis irréductibles qu'elle trouvera toujours contre elle dans les compétitions internationales qui s'annoncent particulièrement redoutables.

(...) Mettez-vous bien dans la tête, Monsieur le Député, que la condition d'une paix sérieuse, véritable, c'est non seulement l'apaisement des esprits et des cœurs entre les peuples d'Europe, mais aussi le rapprochement sous le signe de l'égalité et des rapports de solidarité entre tous les peuples quels qu'ils soient, grands ou petits, faibles ou forts et notamment entre colonisateurs et colonisés ».

Oui, on a bien lu : « l'égalité » et la « solidarité » entre « colonisateurs et colonisés » ! L'indépendance, il en est question rarement. Mais quand on la trouve dans les textes de cette époque, voici en quels termes la pose Bourguiba :

Action Tunisienne 15 mai 1933

« L'indépendance de la Tunisie, complétée par un traité d'amitié et d'union avec la grande République Française, garantissant à la France les intérêts de toute la colonie étrangère, tel sera l'idéal du mouvement nationaliste tunisien, mouvement destiné surtout à faire de la protection française une entente spontanée entre deux peuples libres, sans aucune idée de prépondérance ou de domination, laquelle n'a plus aucune raison d'être en présence de la solidarité profonde des intérêts vitaux des deux peuples.

Ces idées pleines de logique et de bon sens, M. Guernut les a trouvées partout où il a passé, sous des formes différentes, mais avec un fond identique. Il en a été agréablement surpris. On lui avait tant affirmé que les nationalistes tunisiens voulaient « jeter les Français à la mer » ! Aussi, n'a-t-il pu cacher sa joie en voyant que les fameux « agitateurs » n'avaient d'autre but que de substituer à un régime de domination et de dictature, basée sur un grossier malentendu et une appréciation erronée des sentiments vrais des Tunisiens, un régime de liberté qui assure à la France, en même temps que les positions stratégiques et économiques qu'elle était venue chercher en Tunisie, l'appui spontané et la reconnaissance indéfectible d'un peuple libre ».

Voilà ! Nous savons ce que disent les dirigeants tel Bourguiba en s'adressant aux dirigeants français. Nous ne savons pas ce que les militants du Néo-Destour disent, sur le terrain, aux pauvres, illettrés et incapables de lire ces textes. On peut penser que cela est sensiblement différent. Qu'il s'agit bien plus simplement de canaliser et de récupérer les révoltes légitimes au sein de la population.

Un exemple : le 14 avril 1933, un naturalisé français, Moussa ben Saïd, ancien Chaouch aux finances, est décédé. Le protectorat veut l'inhumer dans un cimetière musulman. Mais la population est indignée et s'y oppose. Pour elle, cette personne a renoncé à sa religion en ayant accepté la naturalisation que la France accorde, uniquement dans les élites, pour tenter, par calcul politique, d'affaiblir le mouvement nationaliste. Les chefs religieux tunisiens, les oulémas, rédigent alors une Fetwa, qui ordonne l'inhumation en cimetière musulman. Mais la population n'y obéit pas et se rassemble. Alors, le protectorat réagit :

Action tunisienne 15 avril 1933, numéro spécial

L'Autorité, forte de cette fetwa, décida de passer outre et de faire un exemple. Police, gendarmes, chasseurs d'Afrique, Sénégalais furent réquisitionnés pour faire une démonstration de force et mater les curieux en qui on voulait voir coûte que coûte des manifestants (c'est Bourguiba qui écrit). Le choc était inévitable. La soirée d'hier fut marquée par des incidents fâcheux. Un maréchal des logis et un chasseur d'Afrique ont dû être transportés à l'hôpital. Plusieurs passants (sic) plus ou moins grièvement blessés. Arrestations arbitraires. Ce matin, réédition de la bagarre, mais en plus grand.

Toutes les issues de la place Halfaouine sont bloquées par des Sénégalais, des chasseurs d'Afrique et des gendarmes à cheval. Des scènes de désordre et de brutalité inouïes eurent tôt fait de donner à un paisible rassemblement l'allure d'une démonstration où, de part et d'autre, on semblait décidé à aller jusqu'au bout. La foule, sentant que, de l'autre côté, on cherchait des incidents pouvant justifier des mesures plus graves, ne s'est pas départie de son calme malgré les pires provocations. A midi, des chars d'assaut entrent en ligne et se mettent à faire la navette entre la place Bab Souika et la porte Bab Saâdoun.

L'attitude du Néo-Destour dans une affaire comme celle-ci ne consiste pas à affronter les préjugés religieux dans la population ; elle est de les utiliser pour déconsidérer les Ulémas, les chefs religieux, et apparaître comme étant les seuls à comprendre le petit peuple. *L'Action Tunisienne* écrit ainsi : « *Puissent ces incidents amener les naturalisés à réfléchir sur la situation délicate que viennent de leur faire le Gouvernement et les prétendus Ulémas, et songer à avoir un terrain d'inhumation particulier* ».

Mais c'est aussi la répression, menée par le protectorat, qui envoie en déportation Bourguiba, Salah ben Youssef et Materi, qui va commencer à agrandir la notoriété du Néo-Destour. Au cours de cette déportation, certains camarades de Bourguiba sont tentés de faire leur entière soumission au protectorat. Bourguiba, lui, tient bon. Ce sont les événements de 1936 qui les libéreront (23 mai 1936).

7 – 1936, la gauche se déconsidère et renforce les nationalistes

Avec l'arrivée au pouvoir en France du gouvernement de Front populaire, puis la vague de grèves ouvrières de juin 1936, les syndicats ouvriers tunisiens, liés à la CGT française, revendiquent l'application des accords Matignon à la Tunisie. Une vague de grèves a lieu, qui voit les ouvriers tunisiens et européens se battre souvent ensemble. Le patronat doit accepter une centaine de conventions collectives, suite aux différentes grèves. En août 1936, les accords Matignon sont officiellement appliqués à la Tunisie.

Se sentant victorieux, le mouvement de grève continue de s'étendre pendant l'année 1937, et sera l'occasion pour les syndicats de faire adhérer et d'organiser de nouveaux métiers, de commencer à toucher les ouvriers agricoles.

En France, le préambule du programme de Front populaire proclamait « *Justice pour les indigènes des colonies* ». Il promettait la « *constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et morale dans les territoires français d'outre-mer, notamment de l'Afrique du Nord et de l'Indochine* ». Le Parti Socialiste avait déclaré le 1^{er} juin 1936 ce message aux peuples des colonies : « *Le congrès du Parti Socialiste connaît votre misère. Il a la volonté d'y mettre un terme. Avec le Front Populaire, une ère nouvelle commence pour la France laborieuse aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée* ». Mais, se refusant à se heurter au fameux mur de l'argent, ces mots resteront lettres mortes.

Quant au Parti communiste, il est maintenant aux ordres de Moscou, qui, sous Staline et l'emprise de la bureaucratisation, loin de chercher les intérêts et les voies d'une révolution prolétarienne capable de s'internationaliser, a théorisé un soi-disant « *socialisme dans un seul pays* » (l'URSS), et considère donc que la meilleure manière de se protéger de l'agression prévisible dans la guerre qui se profile depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, est de chercher à diviser le camp impérialiste, et à se faire un allié de la France.

Le Parti communiste français, c'est maintenant son nom, propose donc aux peuples coloniaux « *l'alliance avec le front populaire, c'est-à-dire le peuple de France* ». Son dirigeant, Maurice Thorez, célèbre « *la mission de la France dans le monde* ». Il se dit très clairement contre les indépendances des colonies, puisque cela affaiblirait la puissance de la France. Il use de cet argument : ce serait « *faire le jeu du fascisme international que de se livrer à des provocations en réclamant l'indépendance* » (*La lutte sociale*, organe du PC algérien). La gauche du PS et du PCF est donc du côté de l'impérialisme.

Dans un premier temps, l'arrivée du gouvernement de Front populaire est accompagnée d'une amnistie, de la libération de prisonniers politiques en Tunisie. La CGT se gonfle de nouveaux adhérents, le PC réapparaît au grand jour. Bourguiba et ses compagnons libérés de déportation déclarent qu'ils accordent au gouvernement de Front populaire « *un préjugé favorable* ».

C'est le courant nationaliste qui bénéficie le plus de la montée populaire de 1936. Le Néo-Destour, retrouvant sa liberté, s'appuie sur un réseau solide de 400 cellules, de fédérations, et influence une nouvelle CGTT, reformée pour la circonstance sous sa houlette, et de nombreuses

associations, mouvements de jeunesse, de sportifs. Il dispose d'un service d'ordre, d'une presse. Alors que le vieux Destour compte 10 000 adhérents, le Néo-Destour atteint les 100 000 membres.

Au mois d'août 1936, Bourguiba se rend en France pour présenter au chargé des affaires musulmanes du gouvernement de Front populaire, M. Viénot, le programme minimum du Néo-Destour. Il propose l'arrêt de la colonisation officielle, la suppression du tiers colonial (l'indemnité de 33% versée aux fonctionnaires français), l'institution d'un « *régime constitutionnel et démocratique* ». Et il ajoute que « *l'idéal normal, logique et nécessaire du peuple tunisien... est de réaliser un jour son indépendance* ».

Mais les lois sociales vont rester lettre morte et dès 1937, la répression reprend de plus belle, contre les grèves, les manifestations. Des incidents sanglants opposent les grévistes à Metlaoui et Mdilla à l'armée.

Bourguiba est alors convaincu que la lutte est inévitable avec le protectorat français. Et il commence à y préparer le parti et les masses. Les modérés du parti le quittent, alors qu'une vague de manifestations se développe en Tunisie.

Le protectorat va acculer le Néo-Destour à l'affrontement : début 1938, les principaux leaders, le docteur Slimane ben Slimane, Salah ben Youssef, sont arrêtés, le journal *El Amal* est saisi. Le Destour lance alors un mot d'ordre de grève pour le 8 avril. Une manifestation a lieu devant la Résidence, menée par Mongi Slim, le docteur Materi, Ali Belhaouane ; c'est un grand succès. Le lendemain, une manifestation, spontanée cette fois, a lieu devant le palais de Justice où Belhaouane a été convoqué. Elle tourne à l'émeute ; la police tire et laisse une trentaine de morts sur le terrain.

Bourguiba maintient alors la manifestation prévue pour le lendemain, le 10 : « *A ce suicide (qu'aurait été une annulation) j'ai préféré tomber en luttant* », dit-il. A la suite de quoi, la répression, soutenue maintenant par des automitrailleuses, fera plus de 120 morts. Le Néo-Destour est dissous et ses chefs une nouvelle fois emprisonnés et déportés. On compte 2 ou 3 000 Destouriens arrêtés, l'état de siège est proclamé et les libertés suspendues. Telle est la fin de la fausse parenthèse de gauche de 1936.

8 – La Seconde Guerre mondiale en Afrique du Nord

Lorsque le gouvernement de Vichy se met en place en France, il est aussitôt suivi par ses homologues dans les trois pays du Maghreb. L'idéologie vichyste de collaboration avec l'Allemagne a été suivie et reprise sans état d'âme dans les trois gouvernements français. Dans les faits, c'est un statu quo pour l'Afrique du Nord, qui reste épargnée par la guerre dans sa première partie, celle des conquêtes par les forces de l'Axe, Italie et Allemagne notamment. Jusqu'au moment où les Anglo-américains vont y débarquer. Ce sera alors le début d'un tournant dans la guerre, tournant que l'on peut dater en trois phases qui mèneront à la victoire ceux qu'on appelle les Alliés : première phase, le débarquement en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 ; seconde phase la victoire des Soviétiques à Stalingrad le 2 février 1943, enfin le débarquement en Normandie le 6 juin 1944.

Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord a donc lieu le 8 novembre 1942. Ce sont des forces anglaises et américaines qui sont envoyées, pour répondre partiellement à la demande de Staline d'ouvrir un second front qui lui permette de reprendre son souffle sur le front russe. Mais les Alliés n'y mettent que des moyens limités, ce qui ne permet de débarquer qu'au Maroc et en Algérie. Rien en Tunisie. A leur arrivée, les Alliés pensaient être accueillis à bras ouverts par les Français, mais on leur tire dessus, du moins dans un premier temps. Peu regardant pour ce qui est de la mise en place des appareils d'Etat, les Américains vont aller serrer les mains des politiques en place et en font illico leurs « *alliés* ».

L'amiral Darlan, alors commandant en chef des forces armées de Pétain, se trouve en tournée d'inspection à Alger. C'est lui qui a d'abord ordonné de tirer sur les Américains. Il suffira que ceux-ci menacent de former un gouvernement militaire américain, et lui fassent comprendre le nouveau rapport de forces, pour qu'il se ravise. La France de Pétain perd ses colonies.

Et c'est ainsi que, d'un coup de baguette magique, l'Etat pétainiste colonial d'Alger bascule dans le camp allié. Darlan est nommé Haut commissaire de l'Etat français. Mais n'étant pas un homme à lui, De Gaulle s'insurge contre le choix américain. Darlan est assassiné, le 24 décembre. Les Américains le remplacent par le général Giraud. Cette fois, un accord va pouvoir se faire entre De Gaulle et Giraud.

« C'est ainsi, écrit Paxton, que l'armée et l'administration, ardemment pétainistes, se retrouvent en bloc dans l'autre camp. La législation de Vichy, y compris les mesures discriminatoires contre les israélites, reste théoriquement en vigueur, même après l'assassinat de Darlan, le 24 décembre. Des sanctions sont prises secrètement contre le petit groupe d'officiers qui, loin de s'y opposer, se sont courageusement préparés à aider le débarquement (le général Mast et le colonel Béthouart notamment). De cette manière, un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires fidèles à Vichy peuvent passer de l'autre côté tout à fait légalement et sans renoncer à la révolution nationale. Tel est le cas du général Juin qui, onze mois plus tôt, discutait à Berlin avec Goering de ce que ferait la France si Rommel se repliait en Tunisie, et qui va gagner son bâton de maréchal en prenant le commandement des forces françaises pendant la campagne d'Italie, en 1943 » (La France de Vichy 1940-1944, pages 323-4)

De Gaulle se rend à Alger et forme le fameux « *Comité français de libération nationale* » ; ce sera l'embryon de son futur Etat. Alger est loin de Paris, ce qui est bien pratique pour se constituer une force qui n'existait nulle part, mais qui prouve que le principal camp, à l'époque, pour ceux qui dominent la société, ce n'est ni le fascisme, ni la liberté, c'est celui... du plus fort.

En attendant, dès qu'il a lieu, le débarquement allié en Afrique du Nord entraîne plusieurs réactions militaires allemandes. En France, la zone sud est immédiatement occupée, le gouvernement de Vichy est maintenu, mais l'on vit maintenant dans les mêmes conditions dans tout le pays, sous occupation militaire. La flotte de guerre française se trouvait dans le port de Toulon, en zone sud, aux ordres de Pétain. Elle ne veut pas tomber aux mains de l'Axe Italo-allemand, mais elle se refuse à rejoindre les ports de l'Afrique du Nord libérée : on assiste alors à son sabotage et tous les navires sont coulés dans le port de Toulon le 27 novembre 1942.

En Afrique du Nord, les Allemands se précipitent sur la Tunisie, encore inoccupée par les Alliés, et s'emparent des ports de Bizerte et de Tunis. Depuis la Tripolitaine, actuelle Libye, la VIIIème armée de Montgomery prépare une contre attaque, avec force tanks et avions, ce qui oblige l'Afrikakorps à descendre vers le Sud. En Egypte, l'Allemand Rommel vient d'être battu au nord du pays, à El Alamein (3 novembre 1942). Fort de cette situation nouvelle, un petit élément militaire français libère une oasis, à Mourzouk, dans le centre de la Tripolitaine (janvier 1943). C'est dérisoire, mais c'est le premier acte par lequel la France va pouvoir prétendre se retrouver dans le camp des vainqueurs.

Rommel cherche à fuir vers la Tunisie, il y arrive le 5 janvier 1943. Le maréchal Leclerc rejoint alors les forces de Montgomery, qui se lance à la poursuite de Rommel, tandis que les Américains bloquent la frontière entre la Tunisie et l'Algérie. Montgomery arrivera à Tunis en mai 1943, et y fera 200 000 prisonniers Italiens et Allemands. L'Axe ne tient alors plus aucune position en Afrique, ce qui laisse le champ libre aux flottes alliées en Méditerranée, et ouvre l'accès à l'Italie toute proche.

9 – La guerre mondiale : pour les colonies, la liberté vient de l'Axe

Bien plus que la Première, la Seconde Guerre mondiale montre, dans les colonies même, sous les yeux des populations, que la puissance occupante n'est ni infaillible ni éternelle. D'autres puissances, d'autres manières de faire, de voir existent, et chaque système de domination peut être renversé. Mieux encore, la guerre relativise, dans les colonies, l'image que réussit à donner le vainqueur. Car ce que va vivre le peuple tunisien en l'occurrence, c'est une petite liberté qui viendra de l'arrivée des Allemands, tandis que la présence française, y compris sous la gauche, n'a été que répression...

L'arrivée des Allemands, en novembre 1942, s'accompagne dans la population, par quelques espoirs surtout lorsque ceux-ci libèrent des prisonniers politiques Tunisiens. Des destouriens s'allient même avec eux. Mais Bourguiba n'est pas du tout pour ce choix politique.

Bourguiba et ses 18 amis co inculpés avaient donc été arrêtés en 1938, et transférés en mai 1939, à la déclaration de guerre, vers Marseille, dans le fort Saint-Nicolas. Douze d'entre eux ont été libérés en octobre 1940. Les sept autres, tous membres du bureau politique, vont rester là jusqu'à débarquement allié en Afrique du Nord de novembre 1942. Ils sont alors transférés à Lyon, au fort Montluc. En décembre, les Allemands, qui souhaitent les utiliser comme alliés en Tunisie, les ramènent à Nice, et de là vers Rome. L'Italie de Mussolini met à leur disposition le palais Piacentini.

Dans une lettre écrite au docteur Habib Thameur, alors qu'il est enfermé au fort Saint Nicolas et n'imagine pas être libéré, craignant même la mort, Bourguiba dit ceci, le 8 août 1942 en guise de testament politique, ne cachant rien de ses pensées :

« Depuis l'armistice, j'ai reçu la visite de plusieurs compatriotes de tous les milieux : étudiants, commerçants, avocats (Guellaty). En causant avec eux, j'ai acquis la conviction que tous ou presque croient fermement à la victoire de l'Axe.

Cet état d'esprit rejoint fatalement le sentiment obscur du peuple tunisien écrasé sous le poids d'une répression brutale et aveugle qui dure depuis le 9 avril 1938 et qui se poursuit avec la même violence après la défaite de la France sous les yeux indifférents des commissions d'armistice.

La croyance naïve que la défaite de la France est un châtement de Dieu, que sa domination est finie et que notre indépendance nous viendra d'une victoire de l'Axe considérée comme certaine, est ancrée dans beaucoup d'esprits... et cela se comprend.

Eh bien, je dis que c'est une erreur, une erreur grave, impardonnable, qui nous coûtera, si nous la partageons et surtout si vous la partagez –non seulement le parti qui est arrivé jusqu'ici à survivre à toutes les répressions, mais le mouvement national tout entier, toute l'élite pensante et agissante de la nation !

La vérité qui crève les yeux, c'est que l'Allemagne ne gagnera pas la guerre ; qu'elle ne peut plus la gagner, que le temps travaille contre elle et qu'elle sera mathématiquement écrasée.

Entre le colosse russe qui n'a pas été liquidé l'année dernière –qui reprend déjà l'offensive- et le colosse américain ou anglo-saxon qui tient les mers et dont les possibilités industrielles sont infinies, l'Allemagne sera broyée comme dans les mâchoires d'un étau irrésistible.

Ce n'est plus qu'une question de temps. Cela étant, notre rôle, le vôtre, celui de tous ceux qui ont une certaine autorité sur la masse, est d'agir de telle sorte qu'à l'issue de la guerre, le peuple tunisien, et plus particulièrement son aile marchante, le Néo-Destour, ne se trouve pas dans le camp des vaincus, ; c'est-à-dire compromis avec les Germano-Italiens.

Encore que mes préférences personnelles et ma sympathie en tant que leader d'un peuple qui lutte pour sa liberté vont nécessairement vers les démocraties, je vous répète que ce n'est pas cela seulement qui a emporté ma conviction.

(...) voici comment vous devez procéder :

Donner aux militants l'ordre –sous ma responsabilité et même sous ma signature s'il le faut- d'entrer en relations avec les Français gaullistes de Tunisie (il doit bien y en avoir quelques-uns : certains de nos amis socialistes, par exemple), en vue de conjuguer si possible notre action clandestine avec la leur en laissant de côté pour après la guerre le problème de notre indépendance.

Tâcher si possible, et par leur intermédiaire, d'entrer en contact avec les agents anglais ou américains qui doivent pulluler en Tunisie. On pourra les sonder sur les intentions de leur pays à notre égard après la victoire.

Mais ça, il faut le faire avec beaucoup de précautions et sans perdre le contact avec les Français, car il est possible –et même probable- que vous aurez des déceptions de ce côté.

Mais n'importe. Notre soutien aux Alliés doit être inconditionnel.

(...) Ne croyez surtout pas que si je vous dis cela, c'est parce que j'attends quoi que ce soit pour moi de la France. Tout me porte à penser que la France, celle de demain, comme celle d'aujourd'hui, ne me lâchera pas. S.A. le bey en a eu la preuve de l'amiral Esteva qui lui aurait dit : « Jamais plus Bourguiba ne remettra les pieds en Tunisie ». L'instruction de l'affaire est depuis longtemps terminée et tout est prêt pour le jugement. Un jour ou l'autre, peut-être à la fin de la guerre, elle passera devant le tribunal militaire qui me condamnera vraisemblablement au maximum, c'est-à-dire à la peine de mort... Non parce que j'aurai comploté le renversement du Gouvernement, mais parce que certains Français sont convaincus que ma vie et mon activité mettent en danger la domination de la France sur la Tunisie (...)

Je vous le répète : c'est une question de vie ou de mort pour la Tunisie ! Et si malgré tout ce que je viens de dire, vous n'êtes pas convaincus, obéissez ! C'est un ordre que je vous donne. Ne le discutez pas ! J'en prends l'entière responsabilité devant Dieu et devant l'histoire ».

Depuis Rome, Bourguiba confirme sa position, même si c'est en termes plus enrobés. Il dit ainsi le 6 avril 1943 :

Peuple tunisien,

Je profite de cette première occasion où il m'est permis de parler librement après un long silence, pour présenter à notre Souverain bien-aimé Son Altesse Sidi Mohamed Moncef, mes devoirs de fidélité envers sa Haute Personne et envers le trône husseinite.

(...) J'exprime mes remerciements aux Puissances de l'Axe pour les sentiments qu'elles ont manifestés à l'égard du peuple tunisien, pour l'estime où elles tiennent son puissant parti et pour le geste louable qu'elles ont accompli en libérant ceux parmi ses hommes qui étaient soit dans les prisons et les camps de détention en Tunisie, soit dans les geôles et les lieux d'éloignement en France. Je remercie particulièrement le gouvernement italien pour la généreuse hospitalité et le bon accueil qu'il nous a réservés lors de notre séjour en Italie.

(...) Tunisiens,

(...) Notre pays traverse aujourd'hui une des plus difficiles étapes que l'Histoire ait connues. Alors qu'il est le théâtre de terribles opérations meurtrières, il est la proie de la cupidité colonialiste et l'objet des convoitises de l'étranger !

Mes chers compatriotes,

L'heure est critique, la situation délicate et grave, la question est une question de vie ou de mort. Le devoir vous impose dans ces circonstances de vous rassembler au sein de votre puissant parti, de vous soutenir les uns les autres en serrant les rangs, de vous grouper autour de Notre Souverain bien-aimé (...)

Je me dois enfin de mettre en garde le peuple tunisien contre la tendance à considérer que l'ère de la lutte est close. Soyez vigilants et bridez les transports de joie que peuvent entraîner la fin de la répression et le retour sains et saufs de vos leaders (...) »

Enfin, en mai 1943, dans Tunis qui vient d'être « libéré », c'est-à-dire occupé par les Anglais, il utilise ce langage beaucoup plus classique :

« Grâce aux efforts des Puissances Unies (il s'agit des Alliés) et en particulier de la France combattante, nous venons d'échapper à un danger mortel : la domination fasciste.

Bien avant la guerre, nous avons dénoncé les visées de Mussolini sur la Tunisie et l'œuvre de noyautage et d'encercllement qu'il poursuivait dans ce pays pour dominer la Méditerranée, supplanter la France sur le versant africain, reconstituer au profit de l'Italie le vieil empire romain.

Pendant les trois mois que j'ai passé à Rome, traité comme un chef d'Etat, je me suis obstinément refusé, à peine sorti des geôles françaises, à dire un mot de haine ou de vengeance contre la France meurtrie, à prononcer une parole d'hostilité contre les Anglais, les Américains ou les Juifs.

Et lorsque devant la menace des événements militaires et dans la crainte de perdre la face, le Gouvernement italien se décida à regret à me ramener en Tunisie, mon premier soin a été de freiner le mouvement purement sentimental qui portait certains Tunisiens vers les puissances de l'Axe parce qu'elles avaient eu l'habileté de libérer tous les détenus destouriens.

J'ai fait cela, et tout le monde le sait, à un moment où il y avait quelque courage à le faire.

La guerre terminée, l'administration française à Tunis maintient le Destour de Bourguiba officiellement dissous. Le prétexte du maintien de cette attitude est cocasse : on accuse le Destour d'avoir collaboré avec les ennemis...

Les réformes décidées en 1945 se limitent à modifier la composition du Grand Conseil et du Conseil des Ministres. Bourguiba comprend qu'il n'y a sans doute pas grand chose à attendre de la France. Il se rend au Caire clandestinement, en mars 1945, espérant entreprendre une action internationale. Il y restera quatre ans et demi, dans un exil volontaire, jusqu'en septembre 1949. Un bureau du Maghreb est ainsi créé au Caire, avec l'Istiqlal marocain et le PPA algérien.

Voici l'analyse de la situation politique qu'il fait alors, et qu'il écrit dans une lettre à Ferhat Abas, dirigeant du nationalisme algérien, en date du 29 juillet 1946 :

« (...) c'est une véritable mystique que nous sommes parvenus à créer au sein du peuple tunisien et, dans une mesure notable, au sein des trois peuples nord-africains. Jamais plus la France ne pourra se bercer de l'illusion de réaliser, même dans un avenir lointain, l'assimilation des Arabes du Maghreb au sein de la " mère-patrie ". Ce qu'elle n'a pu réussir au temps où elle avait les mains libres, au temps où le monde arabe était un agrégat de peuples amorphes divisés, sans aucun lien entre eux, elle ne le réalisera pas aujourd'hui où le monde arabe prend conscience de son unité (...)

Dans la lutte à peine voilée du monde anglo-saxon contre l'Est communiste, chacun cherche à mettre dans son jeu les meilleurs atouts. Or, l'un des meilleurs aux yeux du monde anglo-saxon, c'est l'Afrique du Nord, clé de la Méditerranée centrale et base d'opération idéale contre une Europe vulnérable et toujours sujette à une bolchévisation éventuelle.

Ce n'est donc pas pour nos beaux yeux que les Anglo-Saxons s'intéressent de plus en plus à notre sort (...) Il n'est pas impossible de voir à plus ou moins longue échéance une vague hégémonie anglaise ou américaine ou anglo-américaine sur quelques points stratégiques en Afrique du Nord. Dans la mesure où elle respecterait notre souveraineté intérieure (comme c'est le cas de l'Egypte), elle serait infiniment moins dangereuse que la politique d'assimilation et de dénationalisation du colonialisme français.

Et ce n'est pas sans inquiétude que nous entrevoyons cette éventualité.

Si seulement la France faisait un effort pour nous comprendre ! Si seulement elle parvient à temps à renverser sa politique, ce sera alors avec un réel soulagement que nous lui tendrons les deux mains, que nous formerons un bloc avec elle contre les entreprises de l'étranger quel qu'il soit. Mais où est l'homme politique français qui est capable de faire entendre raison à la colonie française de Tunisie (ou d'Algérie) et à lui faire comprendre et accepter les concessions qui s'imposent. Je ne le vois pas (...)

10 – Un lendemain de guerre d'agitation ouvrière

En France, la libération s'accompagne d'une montée du Parti communiste. Celui-ci obtient ainsi 27% des voix (5 millions), lors des élections à l'Assemblée constituante d'octobre 1945, devant le parti socialiste SFIO (23,5%). En fait, c'est dès son arrivée à Alger que De Gaulle

avait choisi d'associer le Parti communiste à son gouvernement. Il compte s'en servir comme moyen d'obtenir pour sa politique une base et une adhésion populaire, qu'il n'a en rien jusqu'alors, et il s'en servira ensuite pour s'imposer sur la scène internationale auprès des autres vainqueurs, Anglais et Américains, qui le méprisent ouvertement. Le PCF devient donc de 1944 à 1947 un parti de gouvernement de la France, une France qui est toujours une France colonialiste.

Le 1er mai 1945, elle le rappelle en massacrant à Sétif, en Algérie, où une manifestation programmée par les nationalistes pour réclamer l'indépendance va se solder par un nombre de morts qui se compte en dizaines de milliers.

En Tunisie également, une montée des communistes se fait sentir. Pour s'en démarquer, les nationalistes ont décidé de provoquer une scission dans le mouvement syndical. Les syndicalistes Tunisiens se séparent de la CGT tunisienne, liée à un PCF qui refuse de parler d'indépendance, avec pour ambition de fonder un syndicat qui n'aura aucune attache avec le syndicalisme de la métropole. Ce nouveau syndicat, c'est l'UGTT, Union Générale des Travailleurs Tunisiens, la centrale que nous connaissons encore aujourd'hui.

Paradoxalement, l'administration française à Tunis laisse faire, et favorise même cette scission. C'est qu'elle s'inquiète des progrès importants de la CGT tunisienne, qui voit notamment affluer des classes européennes relativement défavorisées, dans le sillage de la CGT en France. Et elle voit d'un bon œil une scission.

Ceux qui feront l'encadrement de l'UGTT sont issus d'une forme d'aristocratie ouvrière en Tunisie. Un historien de l'UGTT, Mustapha Kraïem, explique qu'en ces années d'après guerre, les ouvriers, les salariés tunisiens sont en train d'être largement gagnés à l'idée nationale : *« Du fait de la démocratisation de la prise de conscience nationaliste, une nouvelle catégorie socio-professionnelle était désormais convertie au nationalisme ; il s'agit bien entendu du monde du salariat indigène. Il faut cependant souligner, précise Kraïem, et cela nous intéresse en particulier, que les cadres de l'UGTT étaient recrutés pendant la période coloniale dans l'aristocratie du travail : employés, fonctionnaires, enseignants surtout. Cette aristocratie ouvrière jouait du reste au sein de l'UGTT un rôle disproportionné par rapport à son importance numérique dans la classe ouvrière ; elle se transforma en un instrument mobilisateur et réussit à gagner au syndicalisme les délaissés du travail : manœuvres journaliers du secteur industriel et surtout ouvriers agricoles qui jouaient un rôle peu actif, dans les organismes de direction et de décision de la centrale. Le mouvement syndical tunisien ressurgit donc à un moment crucial, alors que les « classes » qui jusque-là, avaient assumé le nationalisme, semblaient se marginaliser historiquement et que leurs porte paroles, vieux et néo destour déclinaient. Nous avons avec l'UGTT une troisième variante du nationalisme tunisien, non celui de l'élite et surtout des possédants qui formulaient des revendications concernant une réforme du régime politique qui déboucherait sur une plus grande participation des Tunisiens, c'est-à-dire d'eux-mêmes, à la gestion des affaires de leur pays mais celui des non possédants qui liaient l'émancipation politique à une libération sociale devant assurer le développement national du pays ».*

De nouvelles couches populaires animent maintenant le mouvement national, et lui donnent une coloration et des revendications sociales : ce sont les prolétaires tunisiens. Mais comme il l'a été dit très clairement ici, c'est sous la houlette de l'aristocratie ouvrière qui coiffe

ce prolétariat, sous la direction de l'aristocratie ouvrière tunisienne, que la nouvelle organisation se met en place.

L'aristocratie ouvrière dévoie donc le syndicalisme ouvrier pour en faire un moyen de lutte nationale, bien plus efficace et plus profondément enraciné dans la population laborieuse que le Néo-Destour, et bien entendu que le Vieux Destour.

Au lendemain de la guerre, le renouveau nationaliste prend donc, en Tunisie, des couleurs de classe. C'est la classe ouvrière tunisienne qui va apporter du sang neuf, un sang décisif, à la suite de l'histoire de l'émancipation. Ce tournant est essentiel à voir, si l'on veut comprendre les contradictions qui vont se renouveler jusqu'à nos jours, entre l'UGTT et les différents pouvoirs politiques.

Très vite, la jeune UGTT voit se rallier à elle en masse les membres tunisiens aussi bien du parti communiste que du syndicat UD (devenu Union Syndicale des Travailleurs de Tunisie USTT).

Dans ce contexte, en août 1946, le Parti communiste tunisien change son programme concernant l'avenir de la Tunisie. Il ne parle plus d'association des peuples de France et de Tunisie, il dénonce le Protectorat et proclame la revendication de l'indépendance nationale. Mais cela ne dure guère. En effet, l'ouverture de l'année 1947 connaît le début de ce que l'on appellera la guerre froide : le camp occidental reprend sa position d'anticommunisme, contre l'URSS et ses satellites nouvellement acquis en Europe de l'Est.

En France, les ministres communistes sont remerciés. La période devient à la chasse ouverte aux communistes. En Tunisie, le PCT, appliquant les consignes venues de Moscou, se met à dénoncer l'impérialisme américain. Il s'isole du fait de son soutien ouvert à une Union soviétique qui ne véhicule plus une véritable image révolutionnaire.

C'est en août 1947 que la jeune UGTT va connaître son baptême du feu. Depuis le début de cette année, l'ensemble des organisations syndicales demande aux autorités de négocier des augmentations de salaires. L'UGTT demande un minimum vital à 6000 francs par mois pour le manœuvre ordinaire et 110 francs par jour pour l'ouvrier agricole (là où l'USTT revendique respectivement 5000 et 100 francs). Le 25 juillet, le protectorat annonce qu'il le fait passer de 17,60 francs de l'heure à 24 francs pour le manœuvre ; aucune augmentation pour l'ouvrier agricole.

L'UGTT rejette cette augmentation et décide la grève générale illimitée pour le lundi 4 août 1947 à zéro heure. A Sfax, c'est Habib Achour qui en sera l'animateur. Il sait qu'il a face à lui la compagnie de chemin de fer Sfax-Gafsa « *cette société oppressive qui constitue le pôle du danger pour notre mouvement* ». Il propose la constitution immédiate d'un comité de grève – avant la grève donc- et qu'un comité de remplacement se prépare au cas où le premier serait éliminé par la répression. Il ajoute que ce second comité aurait le droit de désigner un troisième pour prendre la relève et ainsi de suite. Les deux comités sont donc désignés, le premier qu'il dirige lui-même, le second par Mohamed Kraïem.

Les 80 syndicats de la région de Sfax devront fournir des piquets de grève, dont les emplacements sont fixés par une commission. Achour, avec 4 délégués de chacun des 80 syndicats, ira s'établir à l'entrée des ateliers du Sfax-Gafsa, face au quartier Lapeyre, l'armée française. On évalue les piquets entre 3000 et 4000 hommes. Ils sont rassemblés le 4 août entre 2 heures et 3 heures du matin, emmenés par car, massés le long des entreprises de la société.

Au matin, des ouvriers et employés se présentent pour travailler normalement : ce sont les Européens, souvent syndiqués à l'USTT. En face d'eux, les gars de l'UGTT sont menaçants, matraque ou gourdin à la main. Dans la ville arabe, la médina, les commerçants ferment le rideau de leur magasin.

A 18 heures, Habib Achour est convoqué chez le contrôleur civil ; celui-ci lui notifie que la liberté du travail doit être assurée pour le lendemain, que les adhérents de l'USTT veulent travailler. Le lendemain, le personnel est réquisitionné par le gouvernement. Ordre est donné d'assurer la liberté de circulation des trains. Aux forces de police et de gendarmerie, on ajoute le deuxième escadron de reconnaissance de l'AOF, l'Afrique Occidentale Française. L'opération est fixée pour 5 heures du matin. Dès que les ouvriers lancent leurs premières pierres, sans sommation, les mitrailleuses se mettent à crépiter. Il y aura 29 ouvriers tués, 150 blessés. Plus de 300 grévistes sont arrêtés. La Résidence générale annonce la dissolution de l'UGTT.

Mais l'appel à la grève aura été suivi par 80 000 travailleurs, chiffre sans précédent dans l'histoire du pays. Et ces événements vont forger le syndicat, critiqué, voire dénoncé, par l'USTT et le Parti communiste. La direction en Tunisie du Néo-Destour, de son côté, se montre indécise, n'osant pas montrer sa solidarité avec l'UGTT, et s'enferme dans le mutisme. Il faudra attendre que Bourguiba lui-même, en émigration, envoie un télégramme de soutien qui dénonce le massacre colonialiste.

Fin 1947, face à la détérioration des conditions de vie, les dirigeants de l'UGTT et de l'USTT vont réussir à mettre au point un programme commun notamment sur les salaires. Une vague de grève a lieu, faisant écho à celles que connaît la métropole : grève de 12 jours chez les employés et cadres des banques début décembre ; débrayages des dockers, puis à l'arsenal de Ferryville ; chez les ouvriers et employés des sociétés de transports. L'unité d'action entre les syndicats est efficace. Le 7 janvier 1948, 15 000 travailleurs assistent à une réunion unitaire, à Tunis : *« ils étaient là, par milliers et par milliers, en burnous, en salopette, en blouse blanche ou en bleu de travail, remplissant la vaste salle du "Normandy" et sa vaste cour, bloquant le trottoir et allant déferler par larges vagues sur les terre-pleins de l'avenue »* (*L'Avenir de la Tunisie*, 10 janvier 1948)

Un décret beylical majore de 30% les salaires à compter du 1^{er} janvier 1948. Mais de nombreux prix vont également augmenter, comme le pain de 30%. Une nouvelle vague d'agitation démarre donc au printemps 1948. Un désaccord se creuse alors entre UGTT et USTT. L'UGTT veut se préoccuper des chômeurs, des gens frappés par la famine, mais l'USTT veut garder l'action cantonnée à ceux qui ont du travail et préconise le seul moyen de la grève.

Cela n'empêche pas la vague de grèves, décidée au sein des entreprises à Tunis et la Goulette, par les ouvriers des dragues et les travailleurs de l'Etat à Ferryville, par ceux des chantiers maritimes de Tunis (plus d'un mois) et surtout par le secteur des mines : la grève des

mineurs de l'Oued-Maden, de Touireuf, de Sakiet Sidi Youssef, tient 25 jours et gagne face aux patrons qui dépendent du français Pennaroya.

Le 13 avril 1948, un événement atypique se produit : les fonctionnaires, les Français donc, se mettent en grève. Ils sont révoltés par une mesure qui annonce une différence de traitement sur leurs salaires avec leurs collègues du Maroc et d'Algérie. Avec le soutien de l'USTT, de la CGT-FO, des syndicats chrétiens, la grève dure trois jours avec, il faut ajouter, la complicité de l'administration. Les cheminots obtiennent satisfaction, les autres une promesse de reconsidérer leur situation. L'UGTT dénonce cette grève, qui va creuser l'opposition entre les communautés.

En septembre 1948, l'UGTT et l'USTT s'accordent sur des revendications minimales. Une nouvelle flambée de grèves démarre le 20 et touche toutes les régions : grève des dockers de Tunis, la Goulette, Sfax, Bizerte ; grève des mineurs à Djérissa, M'Dilla, Oum Douil, Kalaa Djerba ; grève des céréalistes de Tunis, des minotiers de Tunis et la Goulette ; des chantiers maritimes. Un nouveau décret augmente les salaires de 25%.

En 1948, l'UGTT, sous la houlette de Ferhat Hached, compte maintenant 100 000 adhérents. Pour Mustapha Kraïem, « *à la fin de la guerre, la France comprit que les partis politiques, néo-destour compris, ne représentaient plus aucun danger. L'expérience des années 47-48-49 confirma la justesse de cette prévision. Le danger imprévu mais réel se révéla sous la forme d'un combat quotidien de la classe ouvrière. Par leurs manifestations, leurs grèves permanentes, leurs affrontements avec les forces de l'ordre, les travailleurs firent disparaître la confiance dans le régime et provoquèrent la peur des capitalistes. La Tunisie devenait pratiquement ingouvernable, et en 1949, tout le monde était convaincu que c'était la machine coloniale qui était bloquée. Le Gouvernement du Protectorat se rendit compte que la lutte sociale acculait à la faillite de la politique poursuivie depuis plusieurs années. Une ouverture vers les partis politiques devenait nécessaire car la Régence ne pouvait pas indéfiniment subir les effets du cycle infernal : inflation – augmentation des salaires.* »

Le protectorat, incapable de répondre aux revendications de classe du monde ouvrier de Tunisie, incapable d'éteindre son mouvement ouvrier, ne réussissant avec sa répression qu'à l'enflammer pour une prochaine étape, et doit donc se résoudre à accorder un crédit aux partis politiques nationalistes. Car plus il les a ignorés, plus c'est le caractère ouvrier, de classe, riche de contestation sociale profonde, qui s'est développé. Après quelques dernières hésitations, après quelques derniers actes de répression sanglantes sans doute décidés pour montrer sa toute puissance et instaurer un accord politique qui lui accorde le plus de faveurs possibles, la France va bientôt se résigner à accepter la voie du compromis politique.

11 – Le choix de l'indépendance, pour Bourguiba et pour la France :

Bourguiba se rend à Paris le 14 avril 1950 et y présente un programme, plus radical, certes, qu'auparavant, mais encore et toujours fondé sur l'idée d'une coopération entre élites françaises et tunisiennes. Il demande notamment un gouvernement tunisien homogène, la suppression de la gendarmerie française, une Assemblée nationale élue, qui fixerait « *les rapports futurs franco-tunisiens sur la base des intérêts légitimes de la France et de la souveraineté tunisienne* ».

Mais le gouvernement français continue de se laisser imposer la politique voulue par les fonctionnaires et les colons de Tunis. C'est dans cette situation que le général Garbay, suite à des incidents au Sahel, va entreprendre le « *ratissage* » du Cap Bon, du 28 janvier au 1^{er} février 1952 : « *Dans toute cette région, du 28 janvier au 1^{er} février, la Légion Etrangère, les parachutistes avec des blindés et des avions, entreprirent le dynamitage de maisons, le pillage et la destruction des biens. Des dizaines de civils furent exécutés, y compris des bébés, le viol des femmes musulmanes généralisé. On créa des camps de concentration pour les milliers de prisonniers que les casernes, les gendarmeries et les prisons déjà bondées, ne pouvaient contenir* » (CLT n° 11, Lutte Ouvrière)

Alors, va commencer une nouvelle forme de riposte au sein de la population. Ce sont les premiers « *fellaghas* ». L'ensemble des campagnes voit des bandes se former qui montent des opérations de sabotage, d'attentats, contre ce qui représente la présence française. Une partie des fellaghas est affiliée au Néo-Destour. Celui-ci justifie leur action par l'impossibilité de toute négociation qui accule le peuple au désespoir. D'abord sporadique, le mouvement s'intensifie de 1952 à 1954. Les fellaghas ne dépasseront sans doute pas quelques milliers d'effectifs, mais ils ont un soutien évident de la population. Ils agissent par groupes mobiles de 15 à 30 et imposent une mobilisation de troupes importante : sans résultat.

Littéralement fou furieux, le Résident Jean de Hautecloque, fraîchement débarqué en Tunisie sur un navire de guerre, annonce qu'il va « *bander dur* » : il fait arrêter le Premier ministre tunisien et trois de ses ministres. Ferhat Hached, devenu insupportable aux milieux colons est assassiné. C'est l'œuvre d'une organisation terroriste européenne, dite « *La Main Rouge* », avec la complicité de la police française.

Le 18 janvier 1954, alors que l'agitation gagne Bizerte et Béja, Bourguiba est, une fois encore, arrêté, envoyé à Tabarka. Le même jour, le congrès clandestin du Néo-Destour conclut à l'échec de la politique de collaboration et met à l'ordre du jour, désormais, « *la proclamation de la fin du Protectorat, l'indépendance de la Tunisie* (c'est la première fois qu'il revendique l'indépendance) *et la conclusion d'un traité d'amitié et d'alliance, sur un pied d'égalité* ».

Mais la France commence à craindre que le mouvement des masses tunisiennes échappe aux partis qu'elle connaît bien, en particulier celui de Bourguiba, dont elle sait l'idée politique depuis longtemps. Un nouveau parti, bien plus anti-français, pourrait émerger.

La solution viendra de Pierre Mendès-France qui vient d'arriver au pouvoir à Paris. Cette arrivée fait suite à une autre crise coloniale : la chute de Dien Bien Phu, au Vietnam, que la France vient de perdre. Mendès France établit un contact discret avec Bourguiba. Un accord secret prévoit que lui et son parti devront se charger de la fin des actions armées des fellaghas. C'est une condition préalable, et Bourguiba l'accepte, contre l'avis d'autres dirigeants du Néo-Destour. Plus de 2500 rebelles se rendront. Quelques-uns refusent : ils seront pourchassés conjointement par les forces françaises et le gouvernement « *d'autonomie interne* » tunisien. Ils trouveront refuge en Algérie, où ils rallieront l'insurrection qui commence (Premier novembre 1954, attentats coordonnés).

En Tunisie, comme au Maroc aussi, l'impérialisme français a trouvé les moyens politiques de jouer le jeu nouveau de l'indépendance politique, en la personne de Bourguiba dans un cas, de Mohammed V dans l'autre. Dans les deux cas, la France sait sélectionner des interlocuteurs politiques à la fois capables de contrôler les masses, tout en étant désireux de continuer à entretenir avec la métropole des relations économiques privilégiées, face aux autres puissances, et c'est l'essentiel qui est ainsi préservé.

Des conventions sont signées qui prévoient une période de transition, allant jusqu'à dix ans pour les services de sécurité, vingt pour la justice. Les fonctionnaires français garderont ainsi leurs postes, les ressortissants français pourront participer à l'administration municipale et à l'activité des Chambres économiques. Une union monétaire et douanière est signée, avec à la clé une aide économique et financière de la France. Une étroite coopération est prévue dans la défense. Le premier ministère de l'autonomie interne est dirigé par Tahar ben Ammar, avec une équipe à moitié destourienne.

Au sein du Néo-Destour, Salah ben Youssef, son secrétaire général, proteste et qualifie ces conventions de recul. Il préconise la reprise de la lutte aux côtés des Algériens. Il est exclu du parti au Congrès de Sfax (novembre 1955). Ben Youssef décide de se lancer dans l'action terroriste, projetant des attentats et la création d'un maquis. Mais son arrestation est décidée et il s'enfuit au Caire le 28 janvier 1956. D'autres chefs fellaghas, dans le Sud tunisien, vont également se heurter à l'Etat tunisien début 1956. Plusieurs d'entre eux seront capturés puis pendus.

C'est dans ces conditions que l'indépendance du Maroc est reconnue le 2 mars 1956, celle de la Tunisie le 20 mars 1956. L'Algérie, source d'un pétrole indispensable à la France, reste seule et sera traitée autrement.

12 – Indépendance 1956 : l'édification du nouvel Etat... en lien avec l'impérialisme français

En ce mois de mars 1956, le parti Néo-Destour n'est pas seul présent, et Bourguiba n'est pas non plus le « *combattant suprême* » qu'il deviendra par la suite. Il y a, toujours présent, le « *vieux* » Destour, il y a le parti communiste. Il y a aussi la mosquée-université de la Zitouna, qui est un pôle traditionnel, avec ses étudiants et ses professeurs. Même le Néo-Destour connaît des désaccords internes ou des rivalités personnelles. Des youssefistes sont présents dans le parti. Aux idéaux modernistes de progrès et de justice sociale dont parle Bourguiba, ils opposent le potentiel « *identitaire* » arabe et islamique de la Tunisie. Les youssefistes ont l'appui des universitaires de la Zitouna, d'artisans et de commerçants traditionnels de la Médina (la ville arabe) de Tunis, et aussi des grands propriétaires fonciers, organisés dans l'Union générale de l'agriculture tunisienne.

Or ceux-ci sont opposés aux revendications de l'UGTT sur le statut des ouvriers agricoles. Et l'UGTT est le principal soutien de Bourguiba. Elle encadre le prolétariat, ainsi que les fonctionnaires, les enseignants. Bourguiba va utiliser des milices du Néo-Destour dans sa lutte contre ce qu'il appelle « *la subversion youssefiste* ». Cette lutte va durer, depuis cette année de l'indépendance 1956 jusque 1959. Ben Youssef exilé continuera son combat contre Bourguiba, jusqu'à son assassinat à Francfort en août 1961.

Trois jours après l'indépendance, le 23 mars 1956, des élections doivent avoir lieu. Tout a été verrouillé au précédent congrès du Néo-Destour, à Sfax en novembre 1955. Un mode de scrutin (scrutin de liste majoritaire à un tour sans panachage) a été défini qui oblige à soutenir le Néo-Destour. Celui-ci, uni avec ses alliés, en premier lieu l'UGTT, dans un « *Front national* », enlève la totalité des sièges. Les youssefistes n'ont plus que le choix de la clandestinité. Le PC est encore toléré. Du coup, c'est au sein du Front national que réapparaît une division ; d'un côté les « *fondamentalistes* », qui parlent de la personnalité arabo-musulmane de la Tunisie. De l'autre les « *réformistes* », qui sont pour garder un bilinguisme officiel, le Français et l'Arabe, et pour une vie politique clairement séparée du religieux.

En août 1956, Bourguiba promulgue le code du statut personnel. Il élimine la plupart des dispositions religieuses en matière de vie privée. Il consacre l'égalité des femmes et des hommes dans la plupart des domaines ; il supprime la polygamie (déjà en voie de disparition) et surtout la répudiation (par contre, encore dans les mœurs) ; il établit la liberté de mariage, avec accord explicite des deux époux, un âge minimum, et ce mariage ne sera reconnu que s'il est transmis à l'état civil. Dans les années qui suivront, sera supprimée l'autorisation de l'époux, nécessaire jusque-là pour travailler, se déplacer, ouvrir un compte bancaire ou créer une entreprise. Cependant, le partage de l'héritage continue de se faire au détriment des sœurs, qui reçoivent moitié moins que leurs frères.

Selon Sophie Bessis, « *Habib Bourguiba, qui a fait inscrire comme seule épitaphe au fronton de son mausolée celle de "libérateur de la femme tunisienne", n'a pas rompu avec le religieux pour imposer sa réforme radicale. Il s'est, au contraire, prévalu de l'Ijtihad, cette lecture des textes sacrés en phase avec l'époque, prônée par les exégètes et les philosophes au temps où le monde arabe, de Bagdad à Grenade, montrait à l'Occident les voies d'une Raison libérée du divin.* »

Mais tout ceci paraît néanmoins révolutionnaire dans un pays musulman. Les tribunaux traditionnels religieux, musulmans comme israélites, sont supprimés. Seuls compteront des juges laïcs, nommés par un pouvoir civil. Bourguiba accompagne ces changements par des gestes destinés à impulser un changement dans les mœurs. C'est ainsi que le jeûne du Ramadan est assoupli, que le pèlerinage à la Mecque se raréfie, que le voile est abandonné par les jeunes filles et une partie des femmes jeunes des villes.

Bourguiba vise habilement un double objectif : il veut moderniser les institutions, mais il veut aussi museler les opposants potentiels ou déclarés. Pour en finir avec la Zitouna youssefiste, il dissout les confréries religieuses, supprime les écoles religieuses, transforme la mosquée en un lieu réservé au culte et transfère l'enseignement à un Institut de théologie qui dépend de l'Etat. Enfin, il s'en prend aux biens habous, ces propriétés foncières, parfois aussi des immeubles, traditionnellement léguées par les croyants aux autorités religieuses : les habous sont nationalisés. Enfin, la République est proclamée le 25 juillet 1959. Les élections se font désormais au suffrage universel, femmes comprises. Les décisions sont désormais prises « *au nom du peuple* », et plus au nom de Dieu.

Cela dit, soucieux de ne pas heurter de front la sensibilité de la masse des croyants, Bourguiba établit dans l'article 1 de la Constitution « *l'islam, religion de la Tunisie* », ce qui est

en retrait par rapport à la formule des autres pays arabes où l'islam est expressément « *religion d'Etat* ». Dans la suite du texte, la religion est considérée comme une affaire de conscience individuelle.

Dans l'administration, des Tunisiens remplacent les fonctionnaires français partis, dont un nombre important sont juifs, et on prépare la relève de ceux encore là. Le pays fait appel aux coopérants techniques français. Un nombre important d'étudiants est envoyé à l'étranger, surtout en France. Les forces de sécurité passent de même aux Tunisiens. Dès 1954, des agents tunisiens avaient commencé à servir sous le protectorat. L'encadrement est dévolu aux militants du Néo-Destour, de l'UGTT et plus tard, au fur et à mesure de leur formation, à des jeunes diplômés. Les cadres sont formés dans leur majorité à l'école française de Saint-Cyr. Les futurs officiers de la police, de la garde nationale (sorte de gendarmerie) et des services pénitentiaires sont envoyés étudier le droit en Europe et aux Etats-Unis.

Dans la construction de ce nouvel édifice d'Etat, Bourguiba fait la part belle à sa région d'origine, Monastir, sa ville natale, et Sousse, donnant une domination aux Sahéliens, qui vont constituer l'ossature de l'encadrement. Alors que dans ses discours, Bourguiba prétend lutter contre tout favoritisme régional, il reste de ce point de vue dans de vieilles traces du passé, avec Jerba et le Sud qui se sentent proches de ben Youssef, ou Bizerte du vieux Destour.

Ainsi, on le voit, dans tous les domaines, la décolonisation fait place à un type de relations privilégiées avec la France. C'est bien l'indépendance telle que la souhaite l'impérialisme. Cela ne la gênera donc pas de voir le régime évoluer vers un système quasi dictatorial, sous Bourguiba déjà, puis sous Ben Ali.

Il faut noter que ceci se fera en toute légalité, c'est-à-dire que l'on prendra chaque fois la peine de rédiger des lois ou de changer la constitution pour justifier, d'avance, les orientations à venir. Preuve s'il en est que le légalisme n'est en rien une garantie contre les pires des systèmes politiques. Le 25 juillet 1957, l'Assemblée nationale constituante proclame la République ; une Constitution est proclamée le 1^{er} juin 1959, mais elle est taillée sur mesure pour un pouvoir personnel. Bourguiba y fera ajouter en 1969 une fonction de Premier ministre, mais aussi l'instauration d'une présidence à vie en 1975. Son successeur Ben Ali la limitera à deux mandats en 1988, après quoi, toujours en vertu d'une nouvelle Constitution, il rétablira la présidence à vie, la sienne, en 2002.

La France, ses politiciens –de droite ou de gauche-, ses hommes d'affaires, n'auront rien à redire. Mieux, ils verront là des garanties de stabilité, stabilité politique et stabilité sociale, deux facteurs décisifs pour que la confiance subsiste dans les investissements et les affaires qu'elle compte bien poursuivre, nous allons voir dans le détail sous quelle forme maintenant.

13 – La force des liens de dépendance impérialiste

Sur le plan économique, le nouvel Etat tunisien crée en 1958 la monnaie tunisienne, le dinar, une Banque centrale. Mais Bourguiba respecte à la lettre le protocole de 1956 signé avec la France, qui maintient la Tunisie sous une véritable tutelle militaire et économique. La France conserve en effet la direction de fait de la défense nationale. Ses troupes gardent des forces et des

positions importantes, à Bizerte et dans le Sud. La monnaie tunisienne est indexée sur le franc français. Une union douanière unit les deux pays, avec liberté des transferts.

Le système colonial est bien démantelé : il n'y a plus cette situation qui donnait aux seuls Français l'ensemble des postes de responsabilité du pays. Ceux-ci ne sont pas rejetés, mais ce qui reste de leurs privilèges va se résorber avec le temps : la possession des meilleures terres, par exemple, même s'il est envisagé de le faire de la meilleure manière possible pour les Français, avec un rachat par la Tunisie.

Mais il faut bien voir qu'entre un pays comme la France et ce pays qu'est la Tunisie, l'écart des économies nationales est si important que toute relation économique, avec ou sans système colonial, favorise très largement la grande puissance. Un même objet produit en France et produit en Tunisie demandent des temps de travail, des efforts, donc des coûts pour le pays, très différents.

Dans ces conditions, une relation amicale, émancipatrice, ou mieux égalitaire, supposerait que l'on ne procède en aucun cas par des échanges qui ne tiennent pas compte de cette différence. Il faudrait au contraire que l'Etat dominant – nous ne discutons pas ici de la manière dont il y est parvenu – procède comme il procéderait en son propre sein, ou comme le fait un peu l'Europe envers ses régions défavorisées pour les équiper : par exemple avec des aides financières, mais de véritables aides, pas des prêts avec intérêt et avec d'autres conditions économiques, comme le cache le plus souvent ce terme.

Or, dans le cas des relations entre la France et la Tunisie, et de manière générale entre les anciennes métropoles et les pays devenus indépendants, c'est une aide avec intérêt qui est contractée ; ce qui est un moyen d'enchaîner le pays dominé dans la durée, et de maintenir ou d'aggraver cet écart du fait des lois de l'économie. De plus, ce sont très souvent des aides « liées », c'est-à-dire qu'elles sont conditionnées au fait que le pays qui reçoit cette « aide » devra ensuite acheter des produits au pays qui aide, avec l'argent reçu. Ce genre d'aide est donc autant une aide aux entreprises du pays dominant, assurées de pouvoir commercer, et elle leur garantit les marchés du pays dominé.

On pourrait croire que le départ des Français est une aubaine pour les jeunes capitalistes tunisiens. C'est méconnaître à la fois le système colonial et le fonctionnement du capitalisme. Autant demander à des petits commerçants qui ont une boutique dans une commune de la banlieue parisienne de venir remplacer, du jour au lendemain, des grandes surfaces qui ont décidé de fermer. C'est impossible. Les capitaux en jeu ne jouent pas dans la même cour. Sans compter qu'il faut aussi trouver des clients qui vous font confiance, des fournisseurs qui ne vous imposent pas des prix excessifs, connaître les pratiques, disposer de cadres formés, etc.

Le capital privé tunisien n'est absolument pas en mesure de remplacer le capital privé français qui, méfiant déjà depuis plusieurs années avant cette indépendance, a commencé à se retirer. Une fuite des capitaux a donc lieu vers la métropole. Or, on l'a vu, les investisseurs français avaient un rôle essentiel dans l'investissement qui a permis d'équiper le pays en infrastructures modernes, puis d'entretenir ces équipements. Dans un premier temps, jusque 1956, c'est de l'argent public de l'Etat français qui vient compenser ces pertes. Mais en 1957 et

en 1958, cela ne suffit plus. La Tunisie devra se résoudre à bloquer les transferts privés et à mettre en place un contrôle des changes.

Les capitaux privés tunisiens ne peuvent que s'investir à l'échelle de leurs propriétaires privés : dans le bâtiment, dans les industries alimentaires ou la chaussure, dans le commerce, le transport ou l'immobilier. C'est qu'avant de grossir, un capital même bien placé, même à haut rendement, a besoin de temps, pour pouvoir atteindre une taille importante. Et pendant ce temps ; le plus gros capital, celui du pays dominant, augmente lui plus encore.

Selon Raymond et Poncet : *« le seul rachat (à prix effondrés) des immeubles ou des fonds commerciaux et des petites entreprises délaissées par les Européens, la prise en charge d'un certain nombre d'exploitations agricoles, surtout lorsque sont survenues diverses mesures de naturalisation tunisienne (transports, services), absorbent-ils les disponibilités existantes dans les milieux aisés de la petite et moyenne bourgeoisie nationale. »*

L'investissement global (public et privé) en Tunisie, d'environ 43 millions de dinars en 1950-1951, tombe entre 1956 et 1958 à 30 millions, puis 23 millions en 1957, ne remontera en 1959 qu'à 32 millions. L'investissement privé, qui était au-dessus de 8 millions de dinars dans les années 1950, s'effondre à 3 millions en 1957.

Bourguiba ne va guère modifier l'économie dont il hérite de la colonisation, ses structures, ses méthodes de fonctionnement. Du moins dans un premier temps, il se contente de les « tunisifier », c'est-à-dire d'y placer des cadres et des personnels tunisiens. Il n'y aura ni réforme agraire, ni nationalisation, ni expropriation. Les nouvelles sociétés que l'Etat met en place, comme Sfax Gafsa, Société nationale du Sucre, de la Cellulose, sont mixtes, à participation de capitaux privés et d'Etat, où l'Etat domine. Des offices nationaux chargés des secteurs nécessitant un équipement très lourd, sont créés : ports, eaux, gaz et électricité, chemins de fer. Des secteurs traditionnels sont regroupés en vue d'être modernisés (Pêche, Artisanat, Textile).

En direction des travailleurs, au nom de la solidarité nationale, des efforts indispensables pour l'expansion du pays et sa modernisation, Bourguiba demande de renoncer à toute revendication. Symboliquement, il leur demande de participer à l'investissement, par un prélèvement modeste de 5 dinars par an minimum sur leur salaire. Les fonctionnaires doivent abandonner l'avantage colonial qui était consenti sous le protectorat (33% de traitement supplémentaire). Le gouvernement ne cesse de répéter un discours national, où il exclut toute idée de classe ou de quelque atteinte à la propriété privée.

Cette voie prise par la Tunisie plaît aux investisseurs étrangers. Grâce à quoi l'Etat peut effectivement créer une armature financière indispensable, avec la Société tunisienne de Banque, la Société nationale d'Investissement, la Banque nationale agricole. Ces créations ne sont faites qu'à partir de prêts, avec intérêts, venant de l'étranger, surtout américains. Dans les années 1962-1964, les aides (crédits publics, privés et dons) atteignent 50 millions de dinars, soit la moitié de l'investissement. Il est donc clair que l'on assiste, certes, à un certain développement capitaliste, mais que celui-ci s'opère sous la coupe de puissances étrangères dominantes, qui profitent donc de ces changements.

Bourguiba se rend parfaitement compte de cette situation. Croyait-il qu'il pouvait en être autrement ? peut-être. Toujours est-il que début 1961, nous le verrons bientôt, il tentera de mener une autre politique, avec pour ambition déclarée de parvenir en moins de 20 ans à ce que la Tunisie se passe totalement de ces « *aides* » extérieures.

14 – Bourguiba face au problème syndical

Nous avons vu à quel point le force et l'action du mouvement ouvrier tunisien, représenté dans les dernières années essentiellement par le syndicat UGTT, a compté pour décider aussi bien les autorités françaises que le Néo-Destour, à prendre le chemin de l'indépendance de la Tunisie. Or, Bourguiba, comme le Néo-Destour, son parti, sont hostiles au marxisme et au camp soviétique. Ils ne veulent pas même se retrouver dans le camp des « *non alignés* », qui affirment ne pas vouloir choisir entre les USA et l'URSS.

L'UGTT, de son côté, a des racines complexes, qui mêlent marxisme et même certains éléments d'internationalisme avec diverses nuances de nationalisme. Ferhat Hached était le leader de l'UGTT depuis sa fondation jusqu'au 5 décembre 1952, où il a été assassiné, nous l'avons vu, par des hommes de main français. Or Farhat Ached ne craignait pas de militer aux côtés de militants communistes. Il proclamait qu'il voulait lutter, jusqu'au bout pour l'émancipation des ouvriers. Et ses appels à la grève étaient toujours largement suivis par les travailleurs. Il avait même demandé l'adhésion de l'UGTT à la FSM, la Fédération syndicale mondiale, à laquelle adhérait la CGT française, se plaçant donc aux côtés de l'URSS dans le cadre de la guerre froide. Mais la FSM le refuse, parce que la CGTT n'est pas parrainée par la CGT française. Il s'orientera alors vers la CISL, dans le camp opposé, la Confédération internationale des syndicats libres, représentée en France par le syndicat créé avec des subsides de la CIA, FO-CGT.

Quand Ached participe au 70^e congrès de l'AFL américaine, l'American federation of Labour, celle-ci déclare –en février 1952- qu'elle réclame, pour les Tunisiens « *l'autonomie interne dans l'Union française et des négociations avec les forces démocratiques représentées par Habib Bourguiba, pour préparer les conditions d'une pleine indépendance à partenaire égal avec la France, dans la lutte commune contre le communisme, menace pour la paix et la liberté dans le monde* ». Mais pour les colons français, Ached est un rouge, point final. Devant sa popularité, le résident Hauteclouque hésite à le faire arrêter. L'on préférera l'exécution, l'assassinat.

A sa mort, l'UGTT va placer Ahmed Ben Salah à la direction. C'est un étudiant qui a été à Paris, et qui a découvert les réalités ouvrières en accompagnant Farhat Ached. Ben Salah et la majorité des dirigeants de l'UGTT sont alors pro-occidentaux, antimarxistes, et ils visent à de bons rapports avec la France, avec qui ils veulent, comme le Néo-Destour, négocier.

Pour Ben Salah, « *les luttes syndicales pour l'abolition des structures coloniales, l'instauration d'une politique d'hygiène, l'obtention de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, devaient non pas engendrer une société sans classes, mais déterminer une collaboration entre classes sur le modèle suédois ou norvégien. Ce syndicalisme combatif et*

raisonnable devait se développer parallèlement à une extension et à un renforcement du parti socialiste destourien dans toutes les couches de la société » (Michel Zéraffa, Tunisie, 1978).

Au lendemain de l'indépendance, l'UGTT est donc liée au Néo-Destour. Et il existe toujours une USTT, proche des communistes et défenseuse de l'Union soviétique. L'USTT est présente chez les mineurs, les cheminots, les tramainots, les enseignants. Tandis que l'UGTT est très forte chez les dockers, les salariés des petites entreprises et d'autres fonctionnaires.

Mais Bourguiba se méfie de l'UGTT. Il s'en méfie parce que celle-ci ne se laisse pas enrégimenter et s'aligner au pouvoir grandissant de Bourguiba. Il s'en méfie parce qu'il connaît sa force, le passé l'a démontré ; il lui doit au fond son pouvoir. Il s'en méfie encore parce que son leader, Ben Salah, a fait adopter à son congrès de 1956 un programme si complet qu'il semble être un véritable programme de gouvernement.

Fin 1956, craignant que les responsables syndicaux de la capitale ne cèdent aux pressions du Néo-Destour pour s'aligner sur le gouvernement, une aile gauche de l'UGTT, Habib Achour et les responsables de Sfax provoquent une scission et créent une Union des Travailleurs Tunisiens, l'UTT. Immédiatement, le gouvernement intervient, retire Ben Salah qui n'a pas empêché ce fait grave, et place Tlili à la tête de l'UGTT. Puis au nom du principe de l'unité sociale et nationale du pays, Bourguiba impose la réunification : Ben Salah et Tlili alterneront au secrétariat général.

En 1957, un an après l'indépendance, cette fois c'est le PC, se sentant sans doute isolé, qui propose l'unité syndicale entre l'USTT et l'UGTT. L'UGTT ne répond pas. Le PC décide alors la dissolution de l'USTT, et l'adhésion de ses anciens membres à l'UGTT. Cela ne plaît pas à tous les syndicalistes, mais ils n'ont pas le choix. L'UGTT, de son côté, se méfie de ces nouveaux adhérents, elle en refuse même certains connus comme communistes.

Selon le militant révolutionnaire Gilbert Naccache, ces manœuvres à la direction se feront dans « *l'indifférence de la majorité de la classe ouvrière et particulièrement des syndicalistes* ». L'UGTT est donc maintenant seule dans le monde syndical. Elle a pris le pli, du moins à sa direction nationale, d'obéir aux dictats du gouvernement. Tandis que la base se résout à vivre sa vie, autant qu'elle le peut, sur une base locale ou régionale.

Le pouvoir a compris une chose. Les oppositions maintenant presque toutes muselées, c'est de l'UGTT que risquent de provenir les contestations, ou pire, les rivalités de pouvoir. Il va donc à la fois chercher à intégrer son appareil à la vie de l'Etat, tout en lui assignant la tâche de répercuter la politique du pouvoir, comme les autres associations, auprès des ouvriers. Il faut donc, selon les mots de Naccache, que « *le syndicalisme revendicatif cède la place à un autre type de syndicalisme, proche du "business-syndicalisme", si on peut dire, l'UGTT acceptant de devenir une organisation nationale comme les autres –et non le représentant de la classe la plus importante, sur le plan productif comme sur le plan social- (...)* ».

En échange, la centrale pouvait décider de l'enrôlement quotidien des dockers, de l'embauche dans de nombreux autres secteurs, aussi bien que recevoir automatiquement l'adhésion et la cotisation –la cotisation à l'UGTT était prélevée à la source, sans même que le salarié ait à faire concrètement acte d'adhésion- de tous les fonctionnaires et salariés des services publics et des entreprises nationales, avoir ses entreprises dans le domaine de la

banque, l'assurance, l'hôtellerie, le commerce, le transport, l'imprimerie, et pas seulement sous forme de coopératives ! »

« C'est ainsi que l'UGTT, conclut Naccache, en jouant le jeu de ses dirigeants, véritables aristocrates ouvriers, jeu qui convenait au pouvoir, évidemment, prit sa place au sein des " organisations nationales ", mais elle eut vite de nouveaux démêlés avec le pouvoir (...) »

15 – La guerre d'Algérie éloigne la Tunisie de la France
Sakiet Sidi Youssef (février 1958), Bizerte (juillet 1961)

C'est la lutte du FLN algérien et ce qui devient la guerre d'Algérie, à la frontière tunisienne, qui va accélérer l'éloignement de la Tunisie de la France, au-delà de ce que souhaitait celle-ci mais aussi de ce que voulait Bourguiba lui-même.

En 1956, Ben Bella et d'autres leaders du FLN algérien sont enlevés par Paris, la Tunisie ne peut guère faire autrement que de prendre position en faveur des Algériens. Par ailleurs, le FLN se sert de la Tunisie, dont il franchit la frontière, comme base arrière pour échapper aux poursuites de l'armée française. S'installe alors sur le sol tunisien le commandement de la « *révolution algérienne* », plus de 100 000 réfugiés algériens, et 30 000 combattants armés. L'Etat tunisien se soucie alors qu'ils ne tissent aucun lien politique avec sa population. Il trouve en cela la collaboration du GPRA (gouvernement provisoire) algérien et charge pour cette tâche le syndicaliste tunisien Ahmed Tlili, qui jette ainsi les bases de la police politique tunisienne, utilisant pour cela des éléments originaires de sa ville d'origine, Gafsa, et liés au syndicat UGTT.

En février 1958, l'armée française s'autorise un prétendu « *droit de suite* » et, sous le prétexte de poursuivre des rebelles Algériens, lance une opération sur le territoire tunisien. Le village de Sakiet Sidi Youssef est bombardé, tuant principalement des enfants de l'école primaire. Bourguiba en profite pour proclamer un état d'urgence, qui durera jusqu'aux années 1980. Et cela lui permet de saisir le journal du PC, Ettalia, de fermer ses locaux, d'interdire les réunions et meetings, d'arrêter des journalistes dits « *youssefistes* » ; le chansonnier Mohammed Khemissi mourra en prison.

Dans tous les domaines, le parti de Bourguiba tend ses tentacules et cherche à maîtriser toutes les organisations : son UNA, Union des agriculteurs permet d'éliminer l'ancienne UGAT ; son UNFT, Union nationale de la femme tunisienne, s'efforce de prendre la place de l'UFT où domine le PC. Seule l'UGET, Union générale des étudiants tunisiens, a encore une certaine autonomie, même si les Destouriens y sont nombreux.

Sakiet Sidi Youssef ne change pas la position de Bourguiba envers la France. Un an après, il déclare qu'il est disposé à laisser à la France sa base militaire de Bizerte, à condition qu'une solution immédiate soit trouvée au conflit algérien. En fait, Bourguiba est sceptique sur la capacité des Algériens à gagner contre la France, et il envisage de se proposer comme médiateur. Mais les premières négociations directes entre le GPRA algérien et Paris échouent. Bourguiba proclame alors que Bizerte est un symbole intolérable du colonialisme. Il va lancer une campagne à destination de la population, lui demandant d'aller reprendre la base aux Français, à mains nues. Le 8 juillet 1961, lorsque les manifestants entrent dans le camp retranché, les troupes françaises tirent : le chiffre officiel sera de 1000 morts tunisiens, très en dessous de la vérité. Bourguiba

réussira à transformer cet échec en succès, à l'ONU, en y obtenant l'évacuation de la base fin 1963.

Dans l'immédiat, la plupart des 90 000 Français restés après l'indépendance (sur 180 000 présents en 1954) quittent la Tunisie. L'UGET et le Destour (c'est ainsi qu'on nomme maintenant le Néo-Destour) réclament une « *défrancisation* » de la culture. Le gouvernement va continuer de faire appel aux enseignants français, tout en opérant une « *tunisification* » : la carte de travail pour les étrangers fait partir cette fois les Italiens au cours de l'hiver 1961-1962.

Bizerte fait enfin partir la presque totalité des Israélites. Ils étaient restés avec l'indépendance. Au nombre de 90 000 en 1954, ils occupent deux grandes couches sociales ; les plus élevées sont dans des professions libérales, intellectuelles. Les plus modestes sont commerçants, petits industriels, artisans, boutiquiers. Le premier groupe souhaite garder des liens avec la France. L'autre vit en partie confondu avec la population musulmane pauvre : « *Entre les rues de la médina de Tunis et celles de la Hara, quartier juif traditionnel, la différence n'était guère sensible* ». Malgré l'assurance par le Destour que les Israélites, citoyens tunisiens comme les autres, n'ont rien à craindre, 20 000 familles juives sont déjà parties entre 1954 et 1960, le plus souvent pour Israël. Après Bizerte, un nouvel exode aura lieu, initié cette fois par des négociants ou industriels juifs hostiles à la planification.

La France a stoppé ses aides financières. La Tunisie va rompre la plupart de ses liens économiques avec la France. Elle devient nettement plus ferme pour ce qui est de la récupération des terres des colons français. Elle rachète d'abord 100 000 hectares, par tranches, puis récupère les terres abandonnées par les colons dans les zones qu'ils jugeaient trop peu sûres. Enfin, elle nationalise l'ensemble de ces terres en 1964. Mais dès 1960-1961, la Tunisie trouve ailleurs qu'en France, des aides financières : elles sont de 15 à 20 milliards de francs par an, dépassent les 30 milliards en 1962.

Les concurrents de la France, USA en premier, sont à l'affût de la fin des colonies. C'est un nouveau jeu sans frontière qui commence pour l'impérialisme. Quant à Bourguiba, en se tournant maintenant vers les Etats-Unis, il reste fidèle à son choix d'éviter tout rapprochement avec le camp de l'URSS, alors que c'est la trajectoire que choisissent de nombreux Etats à cette époque. L'Occident a trouvé en sa personne un fidèle, qui se refusera également à jamais rallier ouvertement la cause arabe.

16 — Une décennie de « socialisme » tunisien (1961-1969)

Avant même les événements de Bizerte, Bourguiba va opérer un tournant dans l'économie. Les liens avec la France sont largement détériorés. Et il ne veut pas non plus tomber sous une dépendance trop forte d'une autre grande puissance. Enfin, les mesures prises au lendemain de l'indépendance, avec la constitution des offices d'Etat, ont développé une forte administration. Comparée aux capitalistes privés, encore peu dynamiques et assez impuissants, cette activité semble plus efficace, plus dynamique. Le « *combattant suprême* » choisit alors de se lancer dans le tournant en vogue à cette époque dans nombre de pays ; celui d'un soi-disant « *socialisme* » impulsé d'en haut, par l'Etat bourgeois.

Il s'agit en fait de mobiliser les ressources du pays pour tenter, sans porter atteinte à la propriété privée, de le sortir du sous-développement dans lequel l'a laissé l'indépendance. Et pour cela, d'imposer, contrairement aux lois du libre marché, à la concurrence et à l'anarchie des choix qui en découlent, une tentative, d'en haut, de planification. Il s'agit de contourner les défauts les plus criants de la soi-disant liberté du marché, sous le vocable de « *socialisme* ». Sauf que celui-ci ne peut être, imposé d'en haut, qu'un système bureaucratique. Il ne rencontrera donc pas l'adhésion des pauvres, qui n'auront rien ou presque à y gagner. Il rencontrera par contre la franche hostilité de ceux qui ont une part du pouvoir économique, et qui finiront par anéantir cette expérience.

C'est Ben Salah qui est chargé de ce programme. Ce n'est qu'à moitié étonnant, dans la mesure où il s'agit de reprendre le programme même qu'il avait établi pour l'UGTT en 1956 et qui avait alors tant irrité Bourguiba. Nommé Secrétaire d'Etat au Plan et aux Finances en janvier 1961, Ben Salah a ainsi un poste plus important même qu'un Premier ministre. Il a le contrôle de nombreux offices (blé, pêche, huile, artisanat, motoculture, etc) ; ces organismes sont composés de capitaux à 49% d'origine privée et 51% d'Etat. Mais cette dernière partie est en réalité formée de prêts venant de l'étranger, de pays occidentaux. Le Destour va relayer la propagande pour cette nouvelle orientation, et créer une mystique de la planification, suscitant une vague d'espoir dans le pays. Selon le régime, « *la planification tunisienne est socialiste dans la mesure où, par socialisme, nous entendons une société au service du plus grand nombre, axée sur une économie qui respecte l'homme en assurant le développement harmonieux de ses besoins et de ses moyens, dans la justice et l'égalité* » (cité par Raymond et Poncet).

Pour se mettre en conformité avec ce tournant, le Destour change de nom et devient en 1961 le « *Parti socialiste destourien* », le PSD. Quiconque fait mine de ne pas adhérer à ce « *socialisme* » est écarté. Mieux vaut se taire. Le congrès va reprendre les exigences établies par le Plan de Ben Salah. Il approuve la planification, la coopération. Il n'y aura pas de hausse de salaire à revendiquer, ni de conflit de classe –de grève- à préconiser. Le Parti communiste sera interdit en 1963, laissant le parti au pouvoir désormais seul, sans aucune opposition reconnue pour une durée de 20 ans. Cela n'empêchera pas ce parti d'analyser le socialisme destourien comme quelque chose de positif, et de le soutenir !

Mais des luttes vont continuer à se produire sur le terrain, dans les entreprises. Pire, certains dirigeants du PSD avancent la revendication d'une augmentation de tous les salaires après la dévaluation du dinar en 1964 (il a subi une baisse de 15%, passant de 11,75 à 9,8 francs, ce qui rend tous les produits venant de l'étranger plus chers d'une hausse correspondante).

Pour mettre un terme à ces velléités d'autonomie, on décide la mise en place de cellules professionnelles de l'UGTT : dans chaque cellule, se retrouveront aussi bien les salariés que les cadres supérieurs, et elles seront présidées par la hiérarchie : directeurs, PDG, hauts fonctionnaires !

L'UGTT tente de résister. Achour sera alors emprisonné (sous le prétexte d'un accident du bateau de la société régionale de développement de l'île de Kerkennah, qu'il préside). Une nouvelle direction est parachutée à l'UGTT. On enlève la puissance économique du syndicat, et on la transfère au secteur public, c'est-à-dire à la bureaucratie qui gère les administrations de

l'Etat. Enfin, les cellules de l'UGTT devront se tenir en réunion commune avec les cellules d'entreprise du PSD. Inutile de dire que ces réunions seront vite désertées par la base.

Vont subsister des luttes que l'on qualifiera de « *sauvages* ». Elles seront réprimées et les « *fauteurs de grèves* » envoyés par la police dans des « *centres de rééducation par le travail* ». Dès lors, un grand nombre d'ouvriers manifesteront son mécontentement en recourant à différentes formes de sabotage sourd et sans trop de risques (Naccache).

Pour lutter contre le chômage, l'Etat crée des chantiers publics pour les employer. La rémunération offerte est très faible, 200 millimes par jour, puis 250 et ils reçoivent une part quotidienne de semoule, fournie sur des dons américains. C'est une misère, mais c'est mieux que ce dont dispose toute une population paysanne misérable. Ces chantiers vont totaliser, entre 1960 et 1964, 50 à 60 millions de journées de travail.

Le pays peine à sortir de son manque de cadres, de main d'œuvre qualifiée, d'équipements indispensables pour une production moderne, de pouvoir d'achat suffisant pour créer un marché intérieur. Les grandes usines, la sucrerie de Béja, celle de cellulose de Kasserine, le haut-fourneau de Menzel-Bourguiba, les usines textiles de la Sogicot, coûtent plus cher que prévu, leurs produits sont trop chers ou ne correspondent pas aux marchés. Du coup, les prêteurs de capitaux montrent leur mécontentement.

Quant aux capitalistes nationaux, le « *socialisme* » tunisien les laisse libres de prospérer comme bon leur semble. Et ceux-ci, un peu comme aux lendemains de l'indépendance, vont poursuivre leurs activités dans le bâtiment, l'immobilier, le tourisme et l'hôtellerie, le commerce et les services.

A côté de cette bourgeoisie nationale, on voit aussi se développer, du fait du rôle prépondérant de l'Etat au cours de cette période, toute une nouvelle couche de privilégiés : ce sont les managers de l'économie d'Etat, qui détiennent les leviers de l'économie, multiplient les contrôles étatiques, et voient les divers offices d'Etat se multiplier, grossir, et finir par former un seul édifice depuis la production, jusqu'à la consommation et l'import-export, dans tous les domaines : céréales, pêche, sucre, vin, huile, fruits et légumes, lait, viande, phosphates, textiles, verre, liège, sidérurgie, cellulose, artisanat, tourisme...

« *Ces coopératives, lorsqu'elles regroupaient artisans traditionnels ou petits industriels pour leur donner les moyens de bénéficier ainsi des avantages du crédit, de l'achat en gros ou d'une commercialisation plus rationnelle de leurs produits, tendaient dans la plupart des cas à devenir de véritables entreprises collectives, gérées par le haut et imposant leurs directives à la base « traditionnelle » peu à même d'assurer et de contrôler un jeu économique moderne* ». (Raymond et Poncet). Après les grossistes de l'import export, les intermédiaires et autres spéculateurs qui étaient intégrés ou court-circuités, voire éliminés, ce fut le tour de la totalité des commerçants et revendeurs à tous les niveaux de se sentir menacés, alors qu'ils ont une place considérable dans la société tunisienne.

En face de cette machine bureaucratique de plus en plus monstrueuse, proclamant qui plus est son soi-disant « *socialisme* », c'est donc toute la masse des exploitants, propriétaires, commerçants, entrepreneurs privés qui cache de moins en moins son mécontentement. Ils ont le

sentiment qu'une part profitable des affaires leur échappe, et accusent Ben Salah et son système de gaspillage et d'arbitraire bureaucratique.

Plus évident encore, il y aura le rejet du monde agricole, lorsque la mise en coopérative y est lancée en 1969. Les riches agriculteurs sont totalement contre. On abat les troupeaux avec l'argument qu'on veut les leur enlever. Les paysans pauvres ne possédant ni terre ni bêtes, ne voient aucune amélioration de leur sort misérable à l'horizon, et sont totalement indifférents au changement apporté. Dans ces conditions, les grands et petits propriétaires n'ont pas de mal à les entraîner derrière eux pour démontrer l'hostilité de l'ensemble de la paysannerie. La mise en coopératives est un échec.

Le « socialisme » tunisien aura, en fait, lui aussi été financé par la dette extérieure. Sur un investissement global de 500 millions de dinars entre 1965 et 1968, les apports étrangers en représentent plus de 60%. Mais le chiffre le plus inquiétant est la montée des charges financières de l'Etat tunisien, qui doit rembourser et la dette et les intérêts. En 1967 et 1968, ces dépenses représentent plus du tiers de l'apport extérieur brut, sans lequel le financement de l'économie tunisienne ne peut être assuré. En clair, les remboursements de la dette augmentent proportionnellement plus vite que les prêts eux-mêmes : le nœud coulant financier de l'impérialisme se resserre.

17 – Bourguiba revient au libéralisme économique... et à une présence de la France

Septembre 1969 : Bourguiba fait machine arrière toute. Ben Salah est écarté et Bourguiba l'accuse d'avoir oublié que le parti, « *avant d'être socialiste, est destourien* ». « *Ben Salah nous eût menés à l'abîme, dit-il, si les pays qui nous consentent leur aide ne nous eussent alertés* ». Ben Salah comparait en Haute Cour. Son procès est l'occasion de proclamer haut et fort le retour, la revanche, de l'esprit de propriété privée. La parenthèse soi-disant socialiste est refermée. Ben Salah sera condamné à 10 ans de prison ; il pourra s'évader de la prison de Tunis en 1972.

C'est un libéral, Hédi Nour, qui devient premier ministre. Ce tournant correspond à un mouvement de délocalisation que l'on observe à travers le monde. Pour Bourguiba en Tunisie, pour Sadate au même moment en Egypte, il s'agit de saisir une opportunité. Le calcul est qu'il serait possible que le pays en profite, grâce à son « *avantage comparatif* », sa main d'œuvre abondante et bon marché, dont la qualification a été améliorée depuis les années de l'indépendance. L'idée est donc de tenter de développer des industries qui produiront pour l'exportation, et pour cela de ne plus hésiter à faire appel aux capitaux étrangers. Ce pour quoi, l'on va maintenant leur offrir des conditions les plus avantageuses.

En fait, Bourguiba a déjà renoué avec la France. En avril 1968, de nouvelles conventions entre les deux pays donnent à la Tunisie de larges crédits publics et privés (200 millions de francs pour le Trésor français, 220 millions en crédits bancaires liés). S'y ajoutent des contrats importants avec des sociétés françaises dans les télécommunications (câble Marseille-Tunis, télévision, télex). La Tunisie négocie également son entrée dans le Marché Commun, comme membre associé, ce qui sera chose faite l'année suivante. En clair, Bourguiba et la France, en l'occurrence celle de De Gaulle, sont réconciliés. Bourguiba revient ainsi sous la coupe de la puissance par laquelle il préfère être dominé.

Cela dit, la planification aura permis de développer un certain nombre d'infrastructures, qui faciliteront les investissements futurs. Un noyau de sociétés nationales a été créé dans l'industrie et le commerce. L'agriculture a bénéficié d'achats importants de matériel agricole, en provenance des Etats-Unis, et l'ensemble de l'économie est maintenant intégrée au marché capitaliste. Mais le pays est resté encore et toujours profondément divisé entre un littoral qui a bénéficié d'efforts de modernisation, et l'intérieur toujours très arriéré, dans une extrême pauvreté. Les classes pauvres d'une manière générale sont restées à l'abandon.

Avec le nouveau tournant libéral, on assiste à un phénomène classique en économie capitaliste : c'est le passage de secteurs les plus rentables, après qu'ils aient été construits ou assainis à grand frais par l'Etat, vers des mains privées.

Pour ce qui est de la bourgeoisie nationale, cette période, qui va de 1970 à 1978, est l'occasion de faire de bonnes affaires et de prospérer pour quantité d'entrepreneurs privés, à qui l'Etat offre des marchés. De nombreux chantiers sont lancés : routes, bâtiments universitaires, administratifs. Selon Naccache, *« on voyait les fortunes se bâtir rapidement : les belles villas construites durant les années 1960 (...) avaient l'air de baraques minables en face de celles que les nouveaux riches exhibaient comme preuve de leur réussite. On voyait se développer les "clubs" de riches, comme le Lion's, le Kiwanis, leur caste s'affirmait et s'efforçait de rester à l'écart du peuple. L'exaspération de celui-ci devant la richesse étalée sans complexe sera pour quelque chose dans l'explosion populaire de janvier 1984, à l'occasion de ce qu'on a nommé « la révolte du pain » qui donnera lieu notamment à des incendies, de voitures surtout, dans les beaux quartiers.*

Le paysage se modifiait rapidement dans la périphérie des villes, Tunis surtout, où terrains agricoles et espaces verts fondaient comme neige au soleil devant les appétits des promoteurs immobiliers : les nouvelles cités-dortoirs pour classes moyennes poussaient rapidement, à côté de résidences plus luxueuses, les anciens bidonvilles disparaissaient (...) et, le plus souvent, étaient repoussés loin du centre ville ; le réseau routier se développait largement, rendant plus facilement accessibles les zones industrielles qui émergeaient, abritant surtout, au début, les ateliers de la loi d'avril 1972 ». Cette loi, précise Naccache, « favorisait à l'extrême les investissements étrangers, la plupart du temps fruits de la délocalisation d'ateliers à la technologie dépassée, et où les investisseurs repartaient du jour au lendemain. Cette loi fixait pour ces investissements une fiscalité quasiment nulle et avait supprimé la plupart des garanties du droit du travail ».

Des entreprises textiles sont rétrocédées au privé, telle la firme française Prouvost, de Roubaix. Comme l'écrivent Raymond et Poncet, avec ce retour ouvert au jeu capitaliste classique, *« les bonnes relations avec les pays occidentaux en particulier sont redevenues un facteur décisif pour la poursuite de cette croissance du capitalisme en Tunisie. »* En fait, nous l'avons dit, les relations avec les pays dominants n'ont jamais cessé. Tout juste peut-on dire qu'avec la guerre d'Algérie, la Tunisie s'est un peu plus diversifiée, allant chercher l'impérialisme américain ou autre, au détriment de la France.

Les choses reprennent donc leur cours ; la France est le premier partenaire économique de la Tunisie, même si l'Allemagne (RFA) et l'Italie progressent. Et c'est la France qui bénéficie en premier de l'endettement extérieur tunisien. C'est elle qui reçoit les deux tiers de la main d'œuvre

immigrée qui part de Tunisie, dans un cadre très contrôlé par les deux Etats. C'est elle qui est chargée de relancer, encore une fois, l'industrialisation du pays, industrialisation censée lui apporter une réelle indépendance—un mythe pour tous les nationalistes du XXème siècle- : dans les phosphates, le pétrole, les industries chimiques lourdes comme les ICM, Industries Chimiques Maghrébines, implantées à Gabès-Ghennouche et qui exportent toute la production d'acide phosphorique.

(note : l'acide phosphorique est utilisé dans de vastes domaines : on en a besoin dans les laboratoires de la chimie la plus moderne ; on s'en sert dans les boissons comme les sodas —Coca Cola- comme régulateur de PH ; il sert dans les composants des ciments dentaires, dans la production de phosphates, eux-mêmes utilisés dans les adoucisseurs d'eau, les engrais, les détergents et lessives).

La Tunisie connaît un début d'exploitation d'hydrocarbures. Commencée en 1966, l'exploitation du pétrole saharien d'abord (El Borma) puis off shore (Ahstart-Gabès) ainsi que la mise en action du pipe-line d'Edjelé (Algérie) débouchant à La Skhira, permettent de ne plus avoir à importer d'énergie, et même d'en exporter.

Dans le tourisme, un puissant holding financier international se constitue pour exploiter ce marché et celui de l'hôtellerie. C'est là un phénomène fréquent dans les anciens pays colonisés, cette industrie ayant l'attrait de l'exotisme, elle peut bénéficier du marché d'une métropole aux classes moyennes assez riches et nombreuses, et ne nécessite que relativement peu d'investissements. On peut noter que les visiteurs, à cette époque, se partagent plus ou moins à égalité entre Français et Allemands.

La capacité hôtelière du pays passe de moins de 6 000 lits à 60 000 au milieu des années 1970, tandis que le nombre de nuitées étrangères augmente de manière impressionnante, atteignant les 6 millions. Ce développement forcené de l'industrie touristique ne fera qu'aggraver encore la tendance, depuis des siècles maintenant, à ne développer encore et toujours que les villes côtières, oubliant à leur sort les populations de l'intérieur. Même pour les populations qui vivent à proximité des lieux bien délimités qui sont choisis pour l'arrivée de touristes, il n'y a souvent guère de « *retombées* ». c'est d'abord une minorité d'investisseurs tunisiens ou internationaux qui en profitent grassement, sans que cela développe les activités productives nationales.

Autre moyen de faire de bons taux de profit, la « *sous-traitance* ». On appelle alors ainsi ce qu'aujourd'hui on qualifierait de délocalisation : une entreprise européenne fait faire une partie du travail, le montage par exemple, en Tunisie, pour profiter des bas salaires, puis rapatrie le produit fini. Les Allemands sont alors les premiers à investir dans cette pratique.

Dans cette phase de la main mise impérialiste, il y a donc une bien plus forte présence sur place, en Tunisie même, des entreprises des grandes puissances, qui peuvent multiplier leurs atouts pour profiter de leur domination. Pour les capitalistes étrangers, il y a sans doute une confiance accrue dans l'utilisation qui peut être faite de leurs avances financières. Les masses d'argent vont alors s'accroître, et l'on va voir la dette nationale s'envoler (l'on prévoit qu'elle va passer de 600 millions à 1500 millions de dinars en 1981).

Le pays a connu une véritable transformation depuis son accession à l'indépendance. C'est indéniable. Selon les économistes, la valeur du produit industriel tunisien a quadruplé en une vingtaine d'années. La part de l'industrie dans le PIB a doublé, passant de 15 à 20% à la fin de l'époque coloniale à 30% en 1973. On peut dire que le pays n'est plus tout à fait un pays sous-développé. Le revenu par tête a augmenté, mais c'est au prix d'une inégalité accrue. Les jeunes restent largement sans emploi. L'intérieur est malade d'un chômage massif. Surtout, le cœur de la domination impérialiste subsiste : la Tunisie ne peut absolument pas se passer des aides financières internationales.

18 – Bourguiba muselle la gauche et décapite l'UGTT ; le « Jeudi noir » de janvier 1978

Dans la société tunisienne, le retour à une économie favorisant ouvertement l'entreprise privée et le capital va avoir de nombreuses conséquences. En quelques années, les oppositions à la nouvelle politique vont se former et réagir.

Au sortir de l'expérience Ben Salah, Bourguiba et les modernistes sont très affaiblis. Ce sont les plus conservateurs qui relèvent la tête. Dans les milieux des riches agriculteurs, on salue haut et fort « *la victoire de la religion sur ceux qui ne respectaient pas les règles de Dieu* » (Naccache). Bahi Laghdam, secrétaire d'Etat à la Présidence, l'on peut dire Premier ministre, fait des concessions sur la religion : il remet en vigueur une circulaire coloniale interdisant la vente d'alcool aux musulmans pendant le Ramadan, les jours de fête religieuses, le vendredi et de 20 heures à 13 heures les autres jours.

Hédi Nouira, profitant de ce que Bourguiba est malade, dirige le pays d'une main de fer, avec, nous dit Naccache « *la morgue de gens qui étaient en train de s'enrichir* ». Il a pour devise « *la démocratie économique doit venir avant la démocratie politique* ». Il commence par sceller un pacte avec l'UGTT. Celle-ci accepte, feignant de croire que la nouvelle politique va créer des emplois et faire monter le niveau de vie.

Lorsque monte une première contestation dans les milieux universitaires, en 1972, on trouve Habib Achour, vieux leader de l'UGTT, « *au premier rang de ceux qui hurlent contre les étudiants « gauchistes », « manipulés par l'étranger », « par des agents sionistes » (...)* ». Naccache raconte : « *on vit plus d'une fois Achour monter en première ligne et attaquer, dans des discours aux relents racistes et misogynes, l'ensemble des étudiants de l'opposition, et les gros bras de la centrale syndicale, surtout des dockers, seront souvent sollicités pour "casser de l'étudiant gâté" »* ».

Bientôt, ce sont des grèves qui éclatent, dans les autobus de Tunis, les chemins de fer. Elles sont sanctionnées de peines de prison. En janvier 1977, un nouveau « *pacte social* » est signé entre le gouvernement, le Destour, l'UGTT et le patronat. L'objectif est d'assurer le succès du 5^e Plan quinquennal (les plans ne sont pas encore abandonnés). Mais deux mois plus tard, une pétition circule à l'intérieur du syndicat, pour critiquer la direction de la centrale et dénoncer ce pacte. En octobre, pour la première fois, c'est l'armée qui brise une grève dans une usine textile du Sahel. L'UGTT demande la libération des travailleurs emprisonnés. Puis, c'est la grève des phosphates de Sfax. Hédi Nouira déclare alors devant l'Assemblée nationale que le

gouvernement maintiendra l'ordre, troublé par « *les tenants attardés de la lutte des classes, de la dictature du prolétariat ou de la révolte permanente* ».

Dans les faits, le gouvernement est tiraillé entre partisans de la plus grande fermeté et ceux qui préfèrent lâcher du lest. Certaines revendications ouvrières sont satisfaites. Mais fin 1977, un remaniement gouvernemental a lieu : c'est le camp de la fermeté qui l'emporte. Deux semaines plus tard, l'UGTT annonce une grève générale, contre les « *violations de libertés individuelles* ». C'est la première depuis 21 ans d'indépendance. Commencées le 24 janvier 1978, les révoltes vont culminer le 26, date qui restera sous le nom de « *Jeudi noir* », jusqu'au 27 : Tunis est le théâtre d'émeutes, et ce sont surtout les jeunes qui en sont les acteurs. La répression fait une centaine de morts. Elle est menée par un certain Ben Ali, dont c'est le premier fait d'armes. Il est alors un obscur membre de cabinet dans le ministère de la Défense. Il en sortira à la tête de la sûreté générale.

L'UGTT va subir une attaque qui va décapiter toute la centrale syndicale. Habib Achour, ancien compagnon de Bourguiba et de Farhat Hached, est arrêté avec une centaine de responsables du syndicat. Un congrès est ensuite mis en place, entièrement contrôlé par une équipe acquise au pouvoir. On appellera cette direction « *l'imposée* », et l'ancienne « *la légitime* ». Achour et son syndicat sont accusés d'avoir fomenté un complot avec l'intention de prendre le pouvoir. Le gouvernement prétendra qu'un « *arsenal libyen* » a été découvert dans le Sud du pays, et que cela était en lien avec la tentative de Achour.

En janvier 1980, le spectre du danger venant de Libye ressortira, au moment où un groupe de plusieurs centaines d'hommes -semble-t-il des jeunes tunisiens revenant d'émigration depuis la Libye-, ont réussi à prendre les lieux de l'autorité et à garder la ville de Gafsa pendant une journée, grâce à la sympathie active de la population qui les soutient. (Une cinquantaine de survivants du commando passeront devant la cour de sûreté de l'Etat, 15 seront condamnés à mort, 13 exécutés).

En attendant, c'est pendant plus de trois ans que la centrale syndicale va être quasiment réduite au silence. En éliminant toutes les oppositions, Bourguiba fait monter le pouvoir de son premier ministre, Hédi Nouira. D'autant que s'ajoute le fait que celui-ci obtient au congrès du parti PSD (1979) la fin de tout contrôle sur lui-même, ce qui le met en situation de disposer de pleins pouvoirs. Inquiet, Bourguiba décide d'annuler les décisions du congrès du parti, fait libérer des détenus politiques et une partie des syndicalistes et, nouveauté dans le paysage politique tunisien, il décrète le multipartisme. C'est Mohamed Mzali, plus docile que Nouira, qu'il nomme pour lui succéder.

L'UGTT retrouvera ses esprits seulement à partir de 1981. Les derniers syndicalistes emprisonnés sont libérés au cours de l'été. Mzali permet un retour au fonctionnement habituel avec des élections internes à la centrale. Le congrès de l'UGTT se tient ainsi à Gafsa, capitale de la tradition ouvrière et syndicale, le 29 avril 1981, en présence de 550 congressistes, la majorité étant d'anciens responsables qui avaient été écartés fin janvier 1978.

Par ailleurs, au congrès du PSD, qui vient de se tenir, a été reconnue l'autonomie syndicale. Pour la première fois depuis l'indépendance, l'UGTT et le parti ne sont plus formellement liés directement ; il n'y a plus de syndicaliste qui siège au comité central ou au

bureau politique du PSD. Mais cela est loin de vouloir dire que le parti n'a plus de moyen de contrôle. Simplement, ceux-ci passent de plus en plus par d'autres canaux.

Une relative liberté est donc accordée au sein de l'appareil syndical. Mais cela change peu pour le militant de base. L'envoyé spécial du Monde dans la région de Gafsa en 1982 décrit le monde ouvrier, à Mdila, à une dizaine de kilomètres de Gafsa, et qui ressemble à celui des autres centres phosphatiers, Metlaoui, Redeyef : *« un vrai cauchemar. Même l'hiver, on a vite la bouche sèche ; les cheveux, les vêtements, le corps ne sont plus que poudre de phosphates. Tout est gris et poussiéreux. Les rares arbres, également gris, ont l'air d'un décor en papier mâché.*

A Mdila, pourtant si proche de Gafsa, on est déjà au bout du monde. Le quartier appelé « la caserne » n'est desservi que par une fontaine publique (...) Non loin, à l'abri des clôtures, s'étalent les villas des ingénieurs et des cadres. Ils ont hérité de la colonisation une piscine et des courts de tennis. Aujourd'hui, leurs salaires oscillent entre 300 et 600 dinars par mois, à quoi il faut ajouter une prime d'installation de 500 dinars (...) A l'intérieur (d'une) gargote, on devine, dans l'obscurité, quelques mineurs qui boivent du "gros rouge" à 1 dinar la bouteille. Selon leur qualification et leur ancienneté, ils gagnent entre 60 et 120 dinars par mois alors que le SMIC est d'environ 50 dinars (...) Mdila, c'est à la fois l'enfer et l'assommoir. "C'est l'endroit oublié de Dieu", disent les habitants. (...)

Le local de la cellule du PCT (...) attire quelques "anciens" de l'époque coloniale et surtout des jeunes. Au mur, des affiches représentent Lénine et reproduisent des versets du Coran. "Je ne suis pas communiste, dit l'un, mais où aller pour réfléchir à nos problèmes et en discuter ?"

Le secrétaire général de l'union régionale de l'UGTT, M. Mohamed Alimi, nous avait pourtant expliqué, s'étonne le journaliste Paul Balta, que le syndicat négociait, depuis décembre, avec la direction de la compagnie, l'élaboration d'un "statut" susceptible de résoudre les problèmes des 13 500 ouvriers dans les domaines de l'habitat, de la santé et des loisirs. Mais les ouvriers que nous interrogeons sont goguenards : "Il vous a dit ça ? On verra. En attendant, nous avons vu qu'il a obtenu une promotion et qu'il est assimilé aux ingénieurs... Il est passé du côté du patron et du pouvoir". Et de citer en exemple l'union régionale de Gabès, animée par M. Habib Guiza, qui se bat pour préserver l'indépendance du syndicat, permettre à tous les courants de s'y exprimer et défendre une ligne progressiste ».

19 – La gauche politique et syndicale muselée, le mécontentement prend la voie de l'islamisme (1981-1987)

Les coups portés à la centrale syndicale UGTT comme aux étudiants, parmi lesquels existent des courants d'extrême gauche, l'interdiction du parti communiste depuis 1963, tout cela finit par rendre silencieuses, inaudibles, les idées de gauche, les idées de classe. Alors, une partie des oppositions au régime va prendre un nouveau chemin. Discrètement d'abord, puis de manière d'autant plus bruyante qu'ils seront violemment persécutés, ils se développent largement dans de nombreuses couches citadines de la société tunisienne : ce sont les islamistes.

C'est au début des années 1980 que l'islamisme commence à poser problème en Tunisie. En 1981, le premier jour du Ramadan, un 4 juillet, la presse annonce que les restaurants, les cafés seraient fermés pendant les heures de jeûne, chose totalement inédite depuis l'indépendance.

Puis, en trois ou quatre jours, les choses reviennent à la normale, c'est-à-dire maintien de toutes les activités de la restauration, interdiction de vente des boissons alcoolisées au Tunisiens et fermeture seulement des terrasses de café, les salles intérieures restant ouvertes à tout le monde.

La version officielle est qu'une circulaire du ministère de l'Intérieur a été mal interprétée. C'est Bourguiba qui est intervenu. Pour bien montrer que ce qu'il fait n'est en rien un coup porté à la religion, il fait savoir qu'il assortit ce retour aux habitudes d'un don de 25 000 exemplaires du Coran aux mosquées. On peut supposer que le pouvoir a voulu tester une mesure destinée à couper l'herbe sous le pied de ceux qui réclament le strict respect des textes religieux, les islamistes.

Selon le correspondant du Monde, leur mouvement « a déployé au fil des années une activité de plus en plus grande, qui n'est pas sans susciter l'intérêt, sinon la sympathie, d'un nombre croissant de Tunisiens (...). Ses animateurs et ses militants de pointe sont omniprésents : dans les mosquées regorgeant de fidèles venant entendre des prédicateurs qui bien souvent ne ménagent pas leurs critiques à l'égard du régime ; à l'université ; dans les lycées et collèges, théâtres de violents affrontements au printemps ; dans les campagnes où ils viennent de plus en plus fréquemment en aide aux nécessiteux ; dans les entreprises, et ce n'est certainement pas un hasard, souligne Michel Deuré, s'il y a quelques semaines les obsèques de deux ouvriers accidentés sur le chantier naval de Menzel-Bourguiba ont failli tourner à l'émeute à la suite d'une manifestation rassemblée à partir de slogans à caractère religieux.

Garçons barbus, jeunes filles au visage sévère dans le voile traditionnel et en robe longue, rappellent à tout instant dans les rues, et maintenant jusqu'aux guichets de certaines administrations, l'existence du mouvement. Si ces signes extérieurs font encore l'objet de moqueries, il est vrai de plus en plus discrètes, ils irritent au plus haut point le chef de l'Etat. Voilà quelques jours, lors d'une cérémonie de remise de prix, il faisait remarquer, plus sérieux que plaisantant, à un jeune lauréat qui arborait la barbe : "Ce n'est pas ainsi qu'on est un bon musulman. D'ailleurs, Charlemagne portait la barbe, et il n'était pas musulman que je sache". »

D'où vient donc ce courant politique ? Il faut évidemment se souvenir du succès de la révolution iranienne, captée par l'ayatollah Khomeiny en 1979. L'Iran sort alors de la main mise américaine et les islamistes iraniens désormais au pouvoir, après avoir éliminé les forces de gauche, peuvent s'auréoler d'un anti impérialisme efficace, cas unique dans le Moyen Orient. Les musulmans au pouvoir à Téhéran sont des chiites, branche de l'Islam depuis très longtemps en conflit avec les sunnites, que sont les musulmans du Maghreb. Mais la portée de la révolution iranienne est telle qu'elle dépasse, à certains points de vue, cette frontière.

Là où les courants de gauche, puis les courants nationalistes, ont déçu les populations, ne réussissant pas à déboucher sur une émancipation sociale, les débuts de la révolution iranienne peuvent susciter un espoir neuf mais cette fois au nom d'une lutte sous la bannière de la religion. Khomeiny ne se prive pas de dénoncer le manque de morale qui caractérisait selon lui, le régime du Shah d'Iran, notoirement corrompu et à la solde des Etats-Unis. Et il attribue cet amoralisme à un abandon de la véritable religion. Le retour à une prétendue religion des origines est donc au cœur de son idéologie.

En Tunisie, ce discours prend un contenu particulier. Car Bourguiba a fait du pays une sorte d'exception religieuse dans le monde musulman, même s'il n'a jamais prétendu ni la combattre, ni la ramener à la seule sphère de la vie privée.

La jeunesse, à partir des années 1980, est devenue insensible aux idéaux et se mettent à rejeter la politique en général. Un sondage réalisé en Tunisie en 1987 indique que, sur 100 jeunes Tunisiens, 28% ne s'intéressent pas du tout à la politique, 45% pas trop, seulement 27% s'y intéressent beaucoup. Conclusion : « *Ils ne se reconnaissent plus dans le langage des partis. Faute de thèmes intégrateurs comme autrefois le nationalisme, ils se marginalisent. Seuls les islamistes apportent quelque chose de nouveau* » (journal Réalités).

Le principal mouvement islamiste tunisien est le MTI, Mouvement de la tendance islamique (devenu Ennahdah après 1987). Les fondateurs sont Rached Ghannouchi, Abdelfattah Mourou, Jebal Hamadi. Les deux derniers sont respectivement avocat et ingénieur agronome. Ghannouchi, lui, est professeur de philosophie. Né en 1941 dans un village du Sud tunisien, il poursuit ses études à Tunis, où il obtient un diplôme de théologie en 1962. Il fait un séjour au Caire, puis à l'université de Damas, où il est licencié de philosophie. Après quoi il présente à La Sorbonne une thèse sur les vertus éducatives du Coran. A Paris, il milite dans l'Association des étudiants musulmans de France. Il rentre à Tunis en 1969.

En 1972, il participe au lancement de la revue El Maarifa (La Connaissance) et en devient rédacteur en chef. Elle sera bientôt interdite. « *Pendant ces années 1970, écrit J-P Langellier dans le Monde, Ghannouchi hante les mosquées. Barbe fournie, djellaba blanche et chéchia rouge, il s'inspire de la pensée de Sabri el Banna, le chef des Frères musulmans égyptiens (...). Chaque vendredi, après la grande prière, Ghannouchi donne aux fidèles des " leçons " d'islam où il explique le Coran à sa façon. Son éloquence et sa forte conviction feront de ce débateur incisif un prédicateur très écouté et très lu (il a publié quatre ouvrages théoriques).* (Le Monde 29/9/1987)

C'est en 1970 que Ghannouchi participe à une première organisation ; il s'agit de l'Association pour la sauvegarde du Coran, dont il est un des animateurs. Le Monde dit qu'elle est « *fondée avec la bénédiction du pouvoir bourguibiste afin de faire pièce à la gauche* » (Le Monde 29/9/1987 et 20/9/1987). Et il précise : « *Les intégristes en Tunisie (...) ne furent pas toujours traités en ennemis jurés. Dans une certaine mesure, c'est le régime de Bourguiba lui-même qui leur a mis le pied à l'étrier. D'abord en encourageant la création, en 1970, d'une Association pour le suffrage (sic) du Coran qui lui permit de faire pièce à la gauche, notamment à l'Université, puis en autorisant l'ouverture des mosquées sur les lieux de travail. Un épisode que le régime se garde bien aujourd'hui de rappeler. Orfèvre dans l'art de diviser pour régner, Bourguiba joua un peu trop avec le feu. Son régime en subit aujourd'hui le retour de flamme (...). Ce n'est pas un hasard si chaque regain d'influence des islamistes correspond aux périodes où la gauche politique et syndicale fut bâillonnée* ». Dans son livre autobiographique, le militant révolutionnaire Gilbert Naccache confirme : « *on encouragea la naissance du mouvement intégriste, qu'on croyait apte à contenir l'extrême gauche à l'université* » (page 152)

Les premières assises de l'organisation qui deviendra le MTI, Mouvement de la tendance Islamique, se tiennent en 1979, dans la banlieue de Tunis et sont clandestines. Le Mouvement prend son nom définitif en janvier 1981 et Ghannouchi demande aussitôt à être reconnu comme

un parti politique légal. En juillet, tous les dirigeants du MTI sont arrêtés. On leur reproche notamment la destruction du bar d'un Club Méditerranée, des tracts menaçant de plastiquer les salles de spectacle qui fonctionnent pendant les heures du jeûne et une invitation à destituer certains imams désignés par le gouvernement. Le procès se conclut par 11 ans de prison, pour « atteinte à la dignité du chef de l'Etat, propagation de fausses nouvelles et appartenance à une organisation non reconnue »

Face à la montée en puissance des islamistes, Bourguiba va, semble-t-il reprendre le même raisonnement qu'il avait utilisé quand il avait décidé de favoriser leur apparition pour faire pièce à la gauche et l'extrême gauche, cette fois en sens inverse : il joue l'ouverture à gauche. Il organise des élections législatives qu'il présente comme pluralistes, avec le Mouvement de l'Unité Populaire dirigé par l'ancien premier ministre Ben Salah, le MDS Mouvement des démocrates socialistes dirigé par l'ancien ministre Mestiri. Et surtout, il sort le PCT, le Parti communiste tunisien, de l'illégalité, et lui permet de se présenter, ce que celui-ci peut faire dans 6 circonscriptions sur les 23 du pays.

20 - Des émeutes du pain (décembre 1983-janvier 1984) à la montée islamiste

Mais tous ces calculs politiques vont être balayés par une révolte imprévue, qui ébranle le régime. Cette révolte, une fois encore, part du Sud et du Centre du pays, les régions les plus pauvres et les plus exploitées, avant d'enflammer ensuite la capitale. Un professeur d'université de Sousse, capitale du Sahel, décrit ainsi la société : « Ici, la société est formée de trois cercles superposés. L'oligarchie locale conserve la haute main sur la politique et les affaires grâce au jeu des alliances familiales, d'intérêts économiques et de solidarités nouées au sein du parti destourien. En dessous, les classes moyennes et les nouvelles élites éprouvent un certain malaise parce qu'elle ne parviennent guère à s'insérer dans les circuits. A la base, les travailleurs manuels et surtout les jeunes et les chômeurs accumulent les frustrations parce que, à leurs yeux, même un salarié mal payé est un "possédant" qui a quelque chose à perdre alors qu'eux n'ont rien, strictement rien. Pas même l'espoir ! »

Pour créer les zones à touristes, avec les palaces de Sousse-Nord et de Port-el-Kantaoui, l'Etat a exproprié des terres agricoles entre 1976 et 1978. Il les a payées 300 millimes (0,3 dinar) le mètre carré. Certains ont osé aller en justice, ils ont obtenu entre 700 et 900 millimes. L'Etat a assuré les travaux de viabilité. Après quoi la société immobilière qui a fait les lotissements les a revendus entre 22 et 24 dinars le mètre carré, avec un gain de 6000% : les paysans ont été dépouillés.

Autre exemple significatif (toujours dans Le Monde, 1^{er} février 1984) : sur la liste des membres de la commission régionale consultative pour le VI^{ème} plan, qui trouve-t-on ? « les représentants de l'Etat, les dirigeants de la chambre de commerce, les porte-parole du patronat, des directeurs de société et un unique délégué de l'UGTT, la centrale syndicale ; or "ce sont les mêmes qu'on retrouve dans les projets industriels, dans la promotion immobilière, dans les exploitations avicoles ou apicoles. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour bénéficier des aides de l'Etat, voire de passe-droits, n'hésitant pas à écraser ceux qui contestent leurs privilèges et à barrer la route à ceux qui voudraient les partager" ».

Fin 1983, le gouvernement annonce une hausse de 70% sur le prix des pâtes et de la semoule, et le pain voit son prix presque doubler. Un pain long comme le bras passe de 90 à 170 millimes, soit de 1 franc à 1,70 franc.

La vague de la révolte va partir de Douz, dans le Sud profond tunisien, qui a été convertie au tourisme du désert, avec la construction de 3 hôtels et 6 campings. Cela emploie 112 personnes et fournit des clients à 113 chameliers. Ces employés touchent 50 ou 60 dinars. Les autres travailleurs sont employés par l'Etat : réparation de routes, pose de canalisations, édification de barrages contre le sable : 44 dinars par mois. Le sac de 50 kilos de semoule de couscous est passé de 7, 2 dinars à 13,5. La mesure est effective le mercredi 28 décembre. Le lendemain matin, jeudi, tout le monde en parle sur le marché. A 14 heures, une délégation est formée pour aller à la sous-préfecture et envoyer un télégramme au gouvernement pour réclamer l'annulation de cette hausse.

Mais les jeunes n'attendent pas et manifestent dans la rue. La police tire, blessant 4 personnes. Les manifestations ne vont plus s'arrêter à Douz. Le lendemain « *vendredi, c'est au tour de Kébili. (...)* » Là, « *Les gens laissent leurs portes ouvertes et, dans toutes les maisons, on avait préparé de l'eau pour soigner les blessés (...) Des manifestants scandent : "Demain Gabès, ensuite Kasserine, puis Gafsa !" (...) Samedi, des incidents éclatent à El-Hamma et à Souk el Ahad et reprennent à Kébili. Dimanche 1^{er} janvier, c'est le prix du pain qui double dans tout le pays (...) Douz est toujours en fièvre et lundi on enregistrera le premier mort (il y en aura un second). (...) Les incidents s'étendent pour culminer dans les véritables émeutes qui éclatent le mardi à Tunis et dans la plupart des grandes villes, comme si le Sud avait servi de répétition générale.*

"Ce n'est pas pour le pain que les jeunes ont manifesté, explique un professeur du lycée de Kébili, mais parce qu'ils sont victimes du chômage. Dans une société où les riches ignorent les pauvres et les méprisent, ils ont voulu exprimer leurs frustrations, leurs inquiétudes, leurs problèmes psychologiques" . » (Le Monde 31 janvier 1984)

Les populations s'en prennent à tout ce qui a un rapport de près ou de loin avec l'Etat, mais aussi à toutes les marques de richesse : stations de bus, locaux du PSD, postes de police, écoles, grandes surfaces. Immédiatement, le pouvoir accuse l'ennemi Libyen. La révolte s'étend, monte sur Tunis. Là, elle est rejointe par les lycéens et les étudiants. L'un d'eux, Fadhel Sassi, étudiant en droit et économie, est assassiné en plein centre ville. Les banlieues chics de Tunis, où la petite bourgeoisie vivait tranquillement dans ses villas, voit l'arrivée des jeunes des bidonvilles.

Le 3 janvier 1984, Mzali fait un discours arrogant : il maintient toutes les mesures, décrète l'état d'urgence, le couvre-feu, ferme les écoles et les universités et envoie l'armée et ses chars protéger les centre ville. C'est la première fois dans l'histoire du pays que l'armée est utilisée. Jusqu'ici, Bourguiba avait toujours préféré s'en passer, se refusant à prendre le risque de donner un rôle d'importance à l'Etat major.

Mais les manifestations se poursuivent : jets de pierre, pneus incendiés, voitures brûlées, de préférence les voitures neuves. Le pouvoir hésite sur la conduite à tenir. A ce moment-là, note Le Monde, on va voir un changement d'attitude dans une partie de la petite bourgeoisie : « *bien des parents, en particulier dans les classes moyennes, pratiquant une opposition ouverte ou*

larvée au régime, avaient considéré avec une indulgence compréhensive les revendications des lycées. Mais très vite des idéologues et des commandos organisés sont entrés en action tandis que s'engouffraient dans leur sillage des pillards et parfois de simples gens qui voulaient régler leurs comptes avec leurs voisins ou avec la société. Alors, on n'a plus seulement attaqué les symboles de l'Etat et du luxe, on a incendié de petites voitures et saccagé de modestes boutiques. Et ce fut la grande peur de tous les possédants. Les opposants qui, quelques heures plus tôt, applaudissaient ou poussaient des youyous, ont reproché à l'Etat de ne pas faire intervenir brutalement les forces de l'ordre pour protéger leurs biens ». (Le Monde 1^{er} février 1984)

Le 6 janvier, Bourguiba tranche : il annule toutes les hausses de prix. Une manifestation de joie et de soutien à Bourguiba des classes moyennes a lieu : « *Les nantis sont, eux aussi, descendus dans la rue, le vendredi, après que le président Bourguiba eut annulé la hausse du prix du pain, non pour scander "le peuple a gagné" mais pour exprimer leur soulagement.* »

Officiellement, ces 9 jours se sont soldés par 84 morts, plus de 900 blessés, 10 condamnations à mort. La direction de l'UGTT dira, dans un communiqué, qu'elle critique la décision d'augmenter les prix « *dans des proportions aussi importantes* », elle déplore « *les douloureux évènements* » et demande « *une revalorisation des revenus de l'ensemble des salariés* ».

Après les évènements, un certain nombre de gens tenteront de démontrer le rôle qu'auraient eu les islamistes dans l'émeute. Le gouverneur de Douz dit que des islamistes ont transporté des manifestants dans leurs camionnettes. Celui de Gafsa dit avoir reconnu « *des Tunisiens qui étaient passés par les camps d'entraînement de Libye et du Liban et que nous avons aidés à se réinsérer* ». Le Monde lui-même dit que « *les journalistes ont pu constater à Tunis que les émeutiers ont recouru aux mêmes tactiques et techniques* » qu'à Gafsa, à savoir que les incendies étaient provoqués par de petits groupes avec l'essence de leurs vélomoteurs siphonnée sur place. (Le Monde 31 janvier 1984)

Mais pour les responsables de l'UGTT, les islamistes « *ont été laminés par trois vagues d'arrestations* ». Quant aux nationalistes arabes, prolibyens, ou baasistes, ils ont été « *dépassés par les évènements* ». L'explication la plus juste à notre sens, c'est un membre du PC qui la donne : « *A Gafsa, explique-t-il, sur 70 000 habitants, il y a 12 000 chômeurs. Leur rôle a été déterminant* ».

Bourguiba, une fois de plus, après les coups de baguette, veut apparaître comme un homme juste et clément. En guise de mesure d'apaisement après les émeutes de janvier, il gracie et fait libérer aussi 17 dirigeants du MTI (1984). Le premier ministre Mohamed Mzali engage avec le Mouvement de la tendance islamique un début de dialogue, en particulier avec Mourou, considéré comme modéré. Ghannouchi lui-même sera reçu plusieurs fois par Mzali. Le MTI n'obtient pas le statut légal qu'il réclame, mais il est toléré.

En 1986, deux tendances existent dans le MTI, et elles s'affrontent dans un congrès clandestin. Une tendance propose de radicaliser rapidement le mouvement. C'est l'autre, la tendance Ghannouchi qui l'emporte : il préconise de poursuivre la propagande à partir des mosquées. Mais il promet qu'un congrès qui devra se tenir en 1989 aura à décider de passer à la « *deuxième phase* ». Il s'agira alors de parfaire la formation des cadres et de préciser le

programme. Enfin, une troisième phase devra « *déboucher sur la prise du pouvoir en s'appuyant sur la volonté populaire* » (cité par Le Monde 2/9/1987). Le Monde précise : « *alors que tous les partis d'opposition tunisiens militent pour leur « participation » au pouvoir dans le cadre d'une ouverture démocratique, le MTI dit clairement son intention de s'emparer des commandes de l'Etat et d'y rester seul* ».

D'autres groupes islamistes existent également. En 1985, 36 membres de la section tunisienne du Parti de libération islamique, la plupart fonctionnaires, enseignants ou étudiants, passent en procès. Ils disent militer en vue de substituer aux régimes en place dans les pays islamiques des pouvoirs calqués sur le système de gouvernement califal jusqu'à la chute de l'empire ottoman. En août 1986, deux islamistes que Le Monde qualifie d' « *anarchistes islamistes* » sont fusillés, après avoir été inculpés d'association de malfaiteurs, attaque à main armée, vol et détention d'armes et explosifs. Le chef du groupe, Habib Dahoui, s'était réclamé du Djihad, la guerre sainte. La même année, une maison d'édition est fermée par la police et 130 000 exemplaires saisis. L'année suivante, en août 1987, 44 membres d'une « *Cellule islamique* » sont traduits en justice.

En 1984, le MTI semblait encore surtout présent dans les milieux intellectuels, les universités, les lycées. On observait d'ailleurs une forte présence des femmes. Un sociologue donnait ces chiffres statistiques : 21% sont fils de cadres modestes, 46% d'enfants d'ouvriers urbains ou agricoles ; 29% dans des familles où le père est décédé ou en chômage permanent. Et selon Le Monde, dans les universités, « *islamistes et gauchistes occupent le devant de la scène, à égalité de représentants en droit et en lettres* ».

Dès 1987, le MTI paraît s'être développé plus largement dans la population. Le Monde écrit alors : « *Le recrutement se fait dans toutes les couches sociales. Les militants sont plus nombreux dans les quartiers populaires du sud de la capitale que dans les zones résidentielles du nord.(...)* » « *Les membres actifs du MTI ont des moyens financiers et une capacité d'organisation qui leur permettent par exemple de distribuer des tracts en revêtant des tenues de facteurs ou de fonctionnaires des services de gaz et de l'électricité. Certains se déplacent même à bord de voitures maquillées en véhicules de l'administration* ». (...) « *Mais le sous-prolétariat ne constitue pas le gros des troupes. En période de ramadan, il est frappant de constater que les cafés sont fréquentés par les couches sociales les plus démunies qui noient la misère et l'ennui dans un verre de thé, même en période de jeûne* ». (2/9/1987)

Le 23 mars 1987, le MTI organise une manifestation dans Tunis. Des groupes d'étudiants convergent discrètement vers la porte de France. A un moment, quelqu'un crie « *Allah Akbar* » (Dieu est le plus grand) dans un mégaphone et les promeneurs se transforment en manifestants. Ils se mettent à distribuer des tracts, du jasmin et une photo de Ghannouchi, arrêté depuis 15 jours. Ils sont un millier. La plupart réussit à se disperser à l'arrivée des flics. Il y aura des blessés. La police tait le nombre d'arrestations. Elles vont se multiplier, opérées d'une manière particulièrement violente, les forces de l'ordre pénétrant dans les familles avec brutalité.

Selon la Ligue tunisienne des droits de l'homme, il y a déjà eu en septembre 1987 700 condamnations par des tribunaux, pour diffamation du chef de l'Etat ou attroupement illégal. C'est alors que se tient un procès important : 90 militants du MTI comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat. La plupart des accusés, enseignants, ingénieurs, avocats, surprend par la

qualité de leurs interventions et la force de leur conviction. Deux d'entre eux sont condamnés à mort, ainsi que cinq autres qui sont en fuite. Ghannouchi écope de travaux forcés à perpétuité. Le mois suivant, Bourguiba va chercher un certain Ben Ali, à qui il donne la mission de mener la lutte contre les islamistes.

21 – Ben Ali instaure une stabilité de plomb sur la société (1987)

A la différence des 30 années qu'a connues la Tunisie sous Bourguiba, et qui paraissent, rétrospectivement relativement agitées, instables, les 23 années de son successeur Ben Ali vont paraître lisses, stables. Ben Ali va comme paralyser de l'intérieur les forces sociales, politiques, religieuses par où pouvaient se développer les contradictions pourtant toujours en pleine évolution, de la société tunisienne. Bourguiba se battait contre les forces sociales qui lui étaient hostiles, Ben Ali les étouffe.

Diplômé de l'Ecole spéciale interarmes de Saint-Cyr, de l'Ecole d'artillerie de Chalons sur Marne, de l'Ecole supérieure de renseignements et de sécurité et de l'Ecole d'artillerie de campagne antiaérienne des Etats-Unis, Ben Ali est quelqu'un à qui Bourguiba a souvent fait appel pour rétablir l'ordre. Il a été pendant 16 ans directeur de la sécurité militaire. Après une mise à l'écart suite à l'attaque de Gafsa, il est rappelé au lendemain des émeutes du pain de janvier 1984, comme secrétaire d'Etat à la Sûreté nationale. Nommé ministre de l'Intérieur en 1986, c'est donc en octobre 1987 que Bourguiba lui confie le gouvernement tout entier. Premier ministre, ministre d'Etat à l'intérieur, secrétaire général du Parti socialiste destourien. Zine El Abidine Ben Ali, 51 ans, apparaît immédiatement comme le successeur voulu par Bourguiba.

C'est dans un contexte de difficulté que Ben Ali arrive au pouvoir. Difficultés économiques d'abord : l'année 1986 a connu une chute des prix du pétrole, ce qui diminue les rentrées de devises, une baisse du tourisme avec la même conséquence, une diminution également des transferts d'argent effectués par les travailleurs tunisiens émigrés, et enfin une récolte de céréales catastrophique. L'objectif étant, selon le premier ministre Rachid Sfar, de favoriser les exportations « *moteur principal de la croissance et de l'emploi* ». En fait, la Tunisie a dû accepter de passer sous les fourches du FMI en 1986. Et celui-ci l'a obligé à appliquer un programme d'ajustement structurel. C'est un traitement de choc économique. Le dinar a été dévalué de 10% en août. Et parmi les mesures exigées, l'Etat doit démanteler tous les dispositifs de protection des plus pauvres, comme les prix limités pour les denrées de première nécessité.

Difficultés politiques également, car Bourguiba est malade, il a 80 ans, et le problème de sa succession commence à devenir aigu. Les candidats sont nombreux. Et Bourguiba n'indique pas clairement sa préférence, même si les nombreux pouvoirs donnés à Ben Ali ont un sens déjà lourd. Un mois après son arrivée, Ben Ali va régler ce problème. Il organise un coup d'état qu'on appellera « *coup d'Etat médical* ». Avec l'appui de la majorité de l'armée, de la plupart des ministres, il annonce à Radio-Tunis le 7 novembre 1987 que « *face à la sénilité et à l'aggravation de l'état de santé* » de Bourguiba, c'était pour lui un « *devoir national* » que de « *le déclarer dans l'incapacité absolue d'assumer les charges de la présidence de la République* ». Aussi, « *en application de l'article 57 de la Constitution, nous prenons en charge, avec l'aide du Tout-Puissant, la présidence de la République et le commandement suprême de nos forces armées* ».

En France, le journal Le Monde accueille cette arrivée sous les titres : « *Monsieur Ben Ali, un homme d'ordre ouvert au dialogue* », « *En Tunisie, le tournant de l'espoir* ». Pour la population, c'est plutôt l'indifférence. Les responsables et les hommes d'affaires sont satisfaits : ils savaient nécessaire le remplacement de Bourguiba. Et cela s'est bien passé.

Dans un premier temps, Ben Ali va tromper son monde. Il déclare que « *le peuple a droit à une vie politique évoluée* » et il promet « *un projet de loi régissant l'existence des partis* ». A l'occasion de la fête nationale, le 18 mars 1988, il augmente les salaires (SMIG et SMAG, interprofessionnel et agricole) de 5%, il annonce des mesures de grâce en faveur de 2044 condamnés politiques et de droit commun, il supprime les amendes infligées aux journaux d'opposition, pour « *encourager la presse d'opposition* ». En quelques mois, Ben Ali délivrera plus de 6 000 mesures de grâce. Le Parti socialiste destourien PSD change de nom et devient le RCD, rassemblement constitutionnel démocratique (en arabe, le mot destourien est conservé, c'est en français qu'il est traduit par constitutionnel).

Vis-à-vis des islamistes, Ben Ali se montre disposé à une ouverture en direction des plus modérés d'entre eux. Aussi, Mourou, réfugié à l'étranger, au nom du MTI, salue la déposition de Bourguiba comme « *un acte positif et historique* » et qu'il a « *approuvé la déclaration du président* », le matin de sa prise de pouvoir. Simplement, Ben Ali fait savoir qu'il obligera tout parti politique qui veut être reconnu dans le cadre de la future loi à ne se réclamer d'aucune référence raciale ou religieuse, ce qui oblige le Mouvement de la tendance islamiste à changer de nom, devenant Ennahdah, Parti de la Renaissance.

Pendant les deux premières années de son mandat, Ben Ali fait tout pour apparaître comme respectueux de la religion, l'important, à ses yeux étant d'en garder le contrôle : il fait mettre l'appel à la prière par la radio et par la télévision, ce qui ne se faisait pas auparavant ; il crée un secrétariat d'Etat aux affaires religieuses ; il relance le voyage à La Mecque pour le petit pèlerinage. Il nomme également des imams aux ordres dans les mosquées.

Le 2 avril 1989, les islamistes, pour la première fois en Tunisie, se présentent aux élections législatives, sous le couvert de « *listes indépendantes* », mais faciles à reconnaître, avec le même logo pour tous. Le RCD obtient 80,5% des voix. Le premier parti d'opposition, ce sont ces islamistes eux, avec plus de 13% des voix à l'échelle nationale. Dans les circonscriptions de Tunis et Ben Arous, dans la banlieue, où se trouve la plus ancienne concentration ouvrière du pays, les islamistes font 30%. Loin derrière, le MDS de Mestiri, qui a une position alambiquée, signataire du pacte national avec le RCD, fait moins de 4%. Quatre autres partis font chacun moins de 1%.

Ce succès des islamistes, va marquer un virage complet dans l'attitude de Ben Ali. Aux Présidentielles, il est seul candidat, et s'offre le score de 99,27%, son parti récupérant tous les sièges à la Chambre des députés. Intimidations des autres candidats, truquages, démarrent très fort. En Algérie, au même moment, le FIS connaît une forte poussée. Ghannouchi ne croit plus alors à une légalisation de son parti ; le leader d'Ennahdah prend le chemin de l'exil. Effectivement, à partir de 1990, les islamistes vont faire l'objet d'une véritable chasse aux sorcières.

A Ben Arous, dans la banlieue de Tunis, où Ennahdah avait obtenu des résultats impressionnants, Ben Ali utilise deux armes : un dispositif policier impressionnant quadrille les quartiers “*chauds*” ; les arrestations se chiffrent par milliers. La police arrête à l’aube, et l’on n’a plus de nouvelles, pendant des mois. Mosquées et autres lieux de prière sont très surveillés, les cercles de discussion, la littérature islamiste, sont interdits ; leurs tracts, auparavant distribués dans les boîtes à lettres des particuliers, deviennent rarissimes. Et parallèlement, un programme de réhabilitation et d’actions sociales est lancé : canalisations assainies, éclairage public installé, alimentation en eau potable connectée, construction de centres hospitaliers, d’écoles, de terrains de jeu. Des aides sociales sont proposées aux plus démunis.

La police va par ailleurs occuper en permanence, à longueur de journée, les universités, lieu traditionnel de propagande des islamistes. En 2001, Le Monde diplomatique (octobre 2001) chiffre le quadrillage du pays par le parti-Etat : plus de 130 000 policiers, plusieurs dizaines de milliers de cellules du RCD et plus de 7000 organisations gouvernementales, qui font de la Tunisie, « *une prison sans barreaux* ».

Les parents des islamistes sont eux aussi arrêtés, torturés, puisque considérés comme ayant des informations. Il suffit que vous alliez vous adresser à une organisation humanitaire pour vous inquiéter de l’arrestation ou de la détention d’un proche, pour être considéré comme un opposant actif et subir des persécutions. Quant aux femmes que Ben Ali dit promouvoir, celles qui sont emmenées dans ses commissariats y subissent des agressions à caractère sexuel.

Les autres partis, comme le MDS, ferment les yeux sur cette répression qui voit l’Etat développer considérablement le rôle et les actions de la police. « *La plupart des animateurs des petites chapelles de l’opposition légale redoublent d’efforts, écrit Le Monde diplomatique, comme si de rien n’était, pour se faire apprécier du pouvoir. Ces dirigeants, comme certaines personnalités dites “indépendantes”, se montrent fort sensibles aux honneurs, comme si le “processus démocratique” se mesurait au nombre d’audiences accordées par le président Ben Ali. En échange, ils gardent le silence face aux atteintes aux libertés qui se multiplient à partir de 1990, voire tirent à boulets rouges sur quiconque critique la politique présidentielle* » (février 1997).

Un des alibis du pouvoir, c’est son attitude, qui se veut modernisatrice, envers les femmes. Se présentant comme le continuateur de Bourguiba, Ben Ali affirme qu’il va mener le pays « *vers la parité* » hommes-femmes. Il rend obligatoire le consentement de la mère pour le mariage d’une fille mineure ; la Tunisienne mariée à un étranger a la possibilité de transmettre sa nationalité à ses enfants ; il remplace le devoir d’« *obéissance* » de l’épouse envers le mari par l’expression « *bienveillance mutuelle* » ; enfin, il crée un fonds de garantie pour les femmes divorcées « *en cas d’atermoiements ou de défaillance du débiteur* ».

Mais si ce discours peut marcher à l’étranger, il faut bien voir que le véritable pilier du régime est d’une autre nature. C’est le soutien de couches nombreuses dans la population qui explique la longévité et la stabilité de ce régime, qui durera 23 ans, sans vague dangereuse pour lui. Ces couches, on les trouve essentiellement parmi les classes moyennes tunisiennes. Et ce sera leur ralliement en décembre janvier 2010-2011 à la révolte qui atteint alors les villes, au mouvement lancé par les pauvres et par l’intérieur, qui le fera tomber.

Oui, contrairement à ce qui se dit depuis que Ben Ali a été renversé, ce n'est pas son régime policier, ni non plus le caractère mafieux de ses pratiques économiques, qui expliquent qu'il ait tenu si longtemps. S'il en a été ainsi, c'est que des millions de Tunisiens, une grande part de la classe moyenne, ont été la principale assise de sa dictature et de son régime. Dans les années 1990 et 2000, et au moins jusqu'à l'éclatement de la crise mondiale en 2008, très nombreux étaient nombreux qui faisaient les louanges du régime, jusque dans l'émigration en France. La Tunisie était, pour eux aussi, un modèle de réussite économique.

80% des Tunisiens sont propriétaires de leur logement. « *La classe moyenne*, explique Le Monde en 1999, *c'est la griffe de la Tunisie, sa colonne vertébrale – "son ventre mou", corrigent les mauvaises langues. "Si on vivait à Casablanca ou Alger, ma femme et moi, explique un cadre dans une usine de pièces détachées, on n'aurait pas tout ce qu'on possède ici. Les gens, là-bas, ils n'ont pas grand chose à perdre, nous si. (...)* » Il a la télé, la climatisation, le congélateur. « *Ben Ali, ajoute-t-il, c'est un type qui nous ressemble. Un type balourd, un provincial, qui se met de la gomina et de l'after-shave (...)* Mais je ne le soutiens pas. Je vote pour lui, c'est différent. (...) *Dans ce pays, le "deal" est simple. On laisse la politique au président et lui, en échange, il nous laisse manger. (...)* Tu manges et tu te tais ».

Et ce cadre de conclure : « *On n'a pas la liberté d'expression, c'est vrai. Mais est-ce qu'on en souffre vraiment ?* » Oui, une masse de gens de la classe moyenne a fait preuve de lâcheté durant deux décennies. Voilà sur quoi s'est appuyé Ben Ali. Voilà aussi pourquoi le régime a pu aller si loin dans la généralisation des méthodes policières, dans le recul des libertés.

Cette lâcheté était palpable pendant des années. Les rares militants s'en désolaient, car elle rendait leur action quasiment impossible, leur ôtant toute perspective. Mais elle était assumée, on l'a vu avec ce cadre, par plusieurs millions de gens. On en a un reflet aujourd'hui, une fois Ben Ali délogé par le peuple, dans le monde soi disant cultivé, intellectuel, et donc supérieur, des journalistes :

« *Nous avons tous, sans exception, été lâches* », écrit la journaliste Leïla Chammen le 14 janvier 2011 dans La Presse, l'organe ex-quasi gouvernemental. Et le Monde de commenter : « *Des décennies durant, les journaux, radios et télévisions du pays, menacés, bâillonnés, censurés ou volontairement complaisants, ont joué le jeu de la dictature. Avec les diverses polices du régime, ils ont été ses plus solides supplétifs. Ils ont délibérément menti à leurs lecteurs, publié des informations tronquées, voire fausses, sur à peu tous les sujets, les prétendues "stabilité du pays" ou "affection du peuple" pour le dictateur. Ils ont aussi relayé les campagnes les plus crapuleuses d'insultes et de dénigrement de tel ou tel opposant, voire de certains journalistes, tunisiens ou étrangers (...)* Ils ont flatté le maître à qui mieux mieux, félicité à tour de bras, couvert d'éloges et de compliments. Même la presse d'Egypte, pourtant tenue en laisse par le régime Moubarak, apparaissait comme un parangon de liberté ».

22 - Un système quasi mafieux qui se greffe sur un capitalisme national dominé

A la fin des années 1990, il apparaît clairement que, sous le règne de Ben Ali, un nouveau système s'est mis en place : le pouvoir policier se double d'un autre, économique, aux méthodes quasi mafieuses. Le régime utilise les atouts que lui donne un pouvoir sans opposition pour

rançonner, sur le plan économique, les entreprises et les affaires. Une multinationale comme Nestlé voit ainsi Mohamed Sakhr El-Materi, le mari de la fille aînée Nesrine Ben Ali, faire main basse en 2006 sur 40% des actions de Nestlé Tunisie avec son groupe Princesse Holdings. Il lui suffit de les racheter à bon compte à deux organismes d'Etat qui les possèdent, la Banque nationale agricole et la Société tunisienne des industries laitières.

L'opération se fait en dehors de la Bourse et ne coûte donc que 4,5 millions de dinars (3 millions d'euros). Après quoi, le clan au pouvoir réussit à placer le père de ce monsieur à la présidence du conseil d'administration de la filiale. Les géants de Nestlé tentent une action en justice : impossible, ils réalisent alors que l'ordre est venu du Palais, à Carthage. Ils devront payer, deux ans plus tard, le prix fort, pour racheter leurs parts. Le gain pour les Materi aurait ainsi été de 19 millions de dinars. On imagine ce qu'il peut en être du petit entrepreneur tunisien.

Selon les télégrammes diplomatiques de l'ambassade des Etats-Unis à Tunis, révélés par le site Wikileaks en 2010, et explicités par Le Monde, l'organisation était la suivante, jusqu'à la révolution de fin 2010 : « *La prédation n'était pas l'apanage de la famille de l'épouse du chef de l'Etat déchu, Leila Trabelsi. Le clan Ben Ali était aussi partie prenante du pillage. Mais à une échelle moindre.*

Les deux familles s'étaient partagé le territoire, note un télégramme : aux Trabelsi, la région du Grand Tunis, la plus riche du pays ; au clan Ben Ali la région natale de l'ancien président, la zone côtière du centre. Il fallait être d'un clan ou de l'autre, "appuyé par les Trabelsi" ou "épaulé par les Ben Ali". Impossible de pouvoir se prévaloir des deux familles.

Dans la famille Ben Ali, Hayet, une sœur de l'ex-président installée en Allemagne, est propriétaire de plusieurs hôtels et d'immeubles dans la région de Sousse. Elle a casé ses trois enfants : l'un était ministre de l'environnement, le second conseiller à la présidence, le troisième importateur de voitures. Un des frères du président ben Ali, Slaheddine, associé à son fils Kais, était aussi importateur mais de vêtements de seconde main et de ferraille. "On dit qu'ils sont derrière la contrebande d'alcool" ajoute le mémo. Ils étaient également propriétaires d'une firme immobilière et de l'Adam Park, un parc d'attractions également situé dans le centre du pays.

Tijani, un autre frère, était président de la société immobilière Minerva et actionnaire principal d'Aero-Travel, une société de services aéroportuaires. Deux autres sœurs de l'ex-président étaient également dans les affaires : Naima, présente sur le marché des voitures de luxe, et Najet dont le holding, créé avec son époux et leurs deux enfants, se concentrait sur l'import-export (société El-Almana), l'ameublement (Meubles modulaires, groupe Meublatex, Panaboïs, Profilex, Le Matelas...), l'hôtellerie (Hotel Chain), la compagnie aérienne Karthago et les communications (Deternet).

L'emprise de l'autre clan, celui des Trabelsi, sur l'économie nationale, est encore plus impressionnante. Elle tient pour partie aux nombreux frères et sœurs de Leila Trabelsi, l'épouse du président : dix recensés dans un câble, dont sept très actifs, outre Hajja Nana, « la doyenne », la mère de Laila Trabelsi. Dans le clan Trabelsi, tout le monde ou presque est un prédateur, mais la figure de proue du clan est sans conteste Belhassen. "Belhassen incarne tout ce que les Tunisiens détestent chez les Trabelsi", assure un télégramme.

(...) Au volant de puissantes automobiles (Porsche, Cayenne, Bentley, Hummer), il roule à tombeau ouvert dans les rues de la capitale au mépris de toutes les règles. Dans les restaurants, note le diplomate, il n'hésite pas à déposer sur la table le pistolet qu'il porte sur lui. Recenser les intérêts du frère de Leila Trabelsi, c'est dresser la liste d'une part non négligeable du tissu

économique de la Tunisie. Ses participations sont variées, qui vont des transports aériens (Karthago Airlines) aux télécommunications (Global Telecom Networking), en passant par l'assemblage de camions et de tracteurs (AlphaFord International), d'autocars (AlphaBus Tunisie), le tourisme (au moins sept sociétés), la promotion immobilière... La liste n'est pas close. (...) Pour pouvoir continuer à travailler, la firme Citroën sera contrainte de verser une sorte de rançon à Belhassen Trabelsi (...) » (Le Monde 18 janvier 2011)

On a beaucoup dit, depuis la Révolution de l'hiver 2010 en Tunisie, que le système Ben Ali a beaucoup nui à la Tunisie, à son économie. Mais cette affirmation pose plusieurs problèmes. D'abord, elle sous-entend que, sans Ben Ali, ou après Ben Ali, l'économie tunisienne ne peut que mieux se porter, puisqu'elle n'aura plus à être amputée d'une part de ses richesses par un système qui la vampirise.

Ce point de vue est une fumisterie. Le chiffre de 5% de la richesse nationale a été avancé pour dire la part que le clan des familles présidentielles pouvaient capter. Autre chiffre, les Ben Ali auraient une propriété privée de l'ordre de 5 milliards d'euros. Le PIB de la Tunisie (2009) étant de 35 milliards, on pourrait donc imaginer que ces 5 milliards y soient éventuellement ajoutés (ce qui ne peut avoir lieu qu'une fois, alors que le PIB doit être renouvelé tous les ans). On voit bien que l'ordre de grandeur ne change pas l'essentiel.

En imaginant la fin réelle du système de ponction Ben Ali – ce qui n'est ni assuré ni encore totalement réalisé à l'heure actuelle-, est-ce que cela changerait qualitativement l'économie tunisienne ? Est-ce que celle-ci se trouverait alors assainie, devenant capable de meilleures performances, d'une productivité accrue ? Peut-être dans certains secteurs, où les capitaux, se retrouvant dans des mains capitalistes plus classiques, pourraient jouer effectivement un tel rôle. Mais là encore, cela ne jouerait qu'à la marge, bien partiellement. La meilleure preuve en est que les entreprises étrangères issues des pays dominants ont participé à ce système exactement sous la même forme que les entreprises tunisiennes. Si cela avait vraiment entamé leur profit, on peut penser qu'elles auraient cherché à se retirer de la région, et celles qui n'y étaient pas encore, à l'éviter.

Cela n'a pas du tout été le cas, au contraire. Orange Tunisie est détenue à 51% par une société appartenant à Marwan Mabrouk, gendre de Ben Ali. La famille Mabrouk détient les magasins Monoprix et Géant. Une fille de Ben Ali détient le magasin Carrefour de Gabès. (Le Monde 20 janvier 2011)

On nous dit que le problème de la Tunisie est celui du chômage des jeunes diplômés. Là encore, on voit mal ce problème, s'il faut vraiment le poser ainsi, se résoudre du simple fait du départ de Ben Ali, ou de la fin de son système. Ajoutons tout de même que le scandale n'est pas seulement pour les jeunes diplômés. Il en est un autre qu'il faudrait autant dénoncer, c'est le sort des laissés pour compte, qui n'ont aucune chance d'avoir culture et diplômes. Mais il est vrai que c'est une norme dans la société capitaliste de toujours produire ainsi des situations sociales contraires.

Il existe par contre un aspect de ce système que personne ne dit, et qui a joué dans sa remarquable stabilité. Ben Ali n'a pas seulement mis en place un système quasi-mafieux, il l'a fait avec l'intelligence de la mafia ; il a pratiqué le donnant donnant ; tu me donnes une part de

ton affaire, sur laquelle je vais donc tirer une part des profits ; mais en échange, moi, moi qui dispose des moyens de l'appareil d'Etat, je te promets une certaine protection, que je peux garantir grâce aux moyens auxquels je peux accéder. La mafia réussit ainsi à obtenir une adhésion populaire, car elle « protège » -à sa manière- en particulier les plus démunis qui lui font allégeance et la servent, quand l'Etat central les abandonne totalement.

Ben Ali promet une protection que l'Etat tunisien ne peut donner à tous ses démunis. Et cette protection, il l'a donc étendue, avec la même mentalité moyenâgeuse, aux hommes d'affaires consentants, aux élites. Et il faut bien voir que dans les affaires, les coups bas existent, et donc qu'une protection comme celle du clan au pouvoir est fort utile.

A l'opposé, parmi les plus basses couches sociales, le benalisme a offert sans doute bon nombre de postes de flics, d'indics, d'hommes de main, ou de fournir une claque pour les réunions et manifestations officielles. Là encore, le lien, même d'un bas niveau, avec le pouvoir, est suffisant pour que l'on se sente du côté des protégés du régime, et qu'il ne vous abandonnera pas en cas de difficulté insurmontable. Au milieu d'une population livrée à elle-même, on peut se sentir disposer d'une garantie de survie, quand les autres n'en ont aucune.

En tout cas, appliquée donc depuis le sous prolétariat jusqu'aux élites économiques en passant par les classes moyennes - qui elles ont bénéficié de la bonne marche des affaires, de l'attraction des capitaux étrangers - cette méthode lui a apporté en échange une stabilité et une durabilité d'un quart de siècle.

Un membre du PC tunisien, Mahmoud Ben Romdhane, écrit ceci : « *la source du pouvoir fondamentale qui reste au parti est celle de l'instrumentalisation de la politique sociale (...)* Distribuer des " faveurs ", transformer une partie des citoyens en " obligés ", sont les moyens privilégiés pour recevoir, en échange,, une reconnaissance et exercer une fonction et des pouvoirs ». (dans son livre Tunisie, Etat, économie et société, Publisud, cité dans Le Monde 17 février 2011)

C'est donc sur cette société que l'économie tunisienne, sous la houlette de l'Union européenne, du FMI, de la Banque mondiale, est devenue ce que ces gens ont appelé leur « *meilleur élève africain* ».

En 1992, a été décidée la liberté du retour, vers un pays étranger, des dividendes provenant des investissements faits en Tunisie, (en même temps que la libre convertibilité du dinar). En 1997, la Coface, organisme d'Etat français qui étudie les situations des pays étrangers pour aider le patronat national à s'y implanter, invite les investisseurs de l'hexagone à entrer dans le marché tunisien. Principal argument, le faible coût de la main d'œuvre : le SMIG est d'environ 850 francs par mois et 4 francs de l'heure pour ceux qui travaillent sous le régime de 48 heures de travail. Le droit du travail est en train d'être modifié, pour donner plus de « *souplesse* » aux employeurs. Enfin, une entière liberté d'investir existe désormais dans l'industrie, la finance, et l'agriculture (avec pour seule restriction qu'il est impossible d'acheter la terre agricole).

En prévision d'une ouverture totale à la concurrence européenne, l'Etat engage un programme d'aides aux entreprises nationales pour les moderniser, les « *mettre à niveau* », dit-on : achat d'équipements, reconversion des salariés, renforcement de l'encadrement, amélioration

de la qualité des produits ou réorientation de la production. 200 millions de dollars sont ainsi distribués la première année à une soixantaine d'entreprises. Cela signifie aussi une concurrence aggravée dans l'immédiat, en Tunisie même, entre les entreprises, étant entendu que ceux qui ne sauront pas prendre le chemin de la mondialisation seront éliminés.

En 1997, il y avait encore toute une batterie de droits de douane qui pouvaient protéger les produits tunisiens contre les prix plus concurrentiels des produits venant de l'étranger. La fourchette des droits de douane allait de 0% à 190%, la majorité étant de moins de 50%. Un accord signé avec l'Union européenne prévoyait leur réduction progressive sur 12 ans. C'est chose faite. Depuis le 1^{er} janvier 2008, tous les produits industriels européens peuvent entrer « librement » en Tunisie. En échange, la Banque européenne d'investissements et la Banque mondiale auront fait des crédits de 90 millions de dollars chaque année, pendant les dix années précédentes.

On imagine souvent l'économie tunisienne centrée sur le tourisme, vue l'image que le pays donne de lui-même. Eh bien, regardons-y de plus près. Il y a effectivement 6 400 000 touristes par an. Officiellement, ce secteur emploie 400 000 personnes (chiffres aux alentours de 2010), c'est-à-dire bien plus que le secteur industriel (encore que certains « services » sont à notre sens plutôt à compter dans l'industrie) qui en emploie 250 000. Mais si l'on regarde maintenant la part que ces 400 000 personnes dans le tourisme apportent à la richesse du pays, et la part des 250 000 qui sont dans l'industrie, on a une surprise de taille : les chiffres sont de 7% de part du PIB pour le tourisme et de 35% pour l'industrie. En clair, chaque travailleur qui est employé dans l'industrie produit huit fois plus, dans le même temps de travail, qu'un autre employé dans le tourisme. On voit ainsi à quel point le tourisme, en tout cas dans un pays qui reçoit les touristes de pays nettement plus riches que lui, est une industrie de pauvre et de dominé.

La Tunisie de Ben Ali a continué de changer, selon la direction déjà prise sous Bourguiba. L'agriculture ne représente plus que 16% de la population active. La Tunisie exporte aujourd'hui des produits industriels. Mais les entreprises qui sont en état d'exporter sont en majorité des entreprises dont le capital est soit entièrement étranger, soit en partie. Les deux tiers d'entre elles sont dans le textile et l'habillement. Sont également exportés l'équipement électrique, le pétrole (raffinerie à La Skhira, entre Sfax et Gabès). Malgré tous les efforts qui auront été faits, l'économie est restée très majoritairement organisée sur des PME.

La France est encore et toujours le premier fournisseur (avec 22%, devant l'Italie et l'Allemagne ; chiffres 2007) et le premier client de la Tunisie. On compte 1250 entreprises françaises qui y sont installées en 2010, et qui totalisent 110 000 emplois. Cette présence est centrée dans l'industrie manufacturière : textile et habillement, industries mécaniques (Faurecia, Valeo, Latécoère avec sa filiale Latelec, Aerolia filiale d'EADS), électriques et électroniques, et dans les services.

Au départ, limitée au tourisme (Fram, Accor, Club Med) et aux banques (BNP Paribas, Société Générale, BPCE), elle s'est développée ces dernières années à la grande distribution : Carrefour, Casino, à l'assurance (Groupama) et aux centres d'appels (Orange, Teleperformance) et les sociétés de service informatique. La Tunisie est toujours sous une dépendance impérialiste, malgré une petite parenthèse lors de la guerre d'Algérie, en particulier sous celle de la France.

23 – L'avertissement de Gafsa, une masse ouvrière et son aristocratie (2008)

C'est pendant près de six mois qu'une révolte, un avertissement au régime, va secouer le pays, bien que restant circonscrite au bassin minier de Gafsa. Elle va mobiliser la quasi totalité de la population dans une action de masse impressionnante.

L'employeur principal de cette région traditionnellement minière, qui est par ailleurs le vieux bastion ouvrier du pays, c'est la CPG, Compagnie des phosphates de Gafsa : à ceux qu'elle emploie, elle assure la distribution de l'eau, l'électricité, un hôpital, des magasins, des clubs sportifs. Ceci est vrai jusqu'au milieu des années 1970, où une part de ces activités est transférée à d'autres sociétés, publiques ou privées. Lorsque le FMI et la Banque mondiale imposent leur plan d'ajustement structurel à la Tunisie, au milieu des années 1980, on abandonne les activités des mines de fond, pour développer celles à ciel ouvert ; les départs à la retraite ne sont plus remplacés et l'on ne crée plus du tout d'emplois. Les effectifs passent de 14 000 à 5 000 début des années 2000. Tandis que la production va quasiment doubler (8 millions de tonnes en 2008, au lieu de 5,5 millions en 1985).

Selon Wikipedia, depuis mars 2007, une Union des diplômés-chômeurs, tolérée par le régime mais non reconnue, réclame, depuis Tunis, le droit au travail. A Gafsa, Redeyef, Moularès, en existent des petits comités locaux. Le 5 janvier 2008 a lieu un concours d'embauche à Redeyef : 1000 candidats se présentent, pour 81 postes à pourvoir. Les résultats sont affichés : ils scandalisent tout le monde. L'accord signé par l'UGTT avec la CPG qui devait favoriser en priorité les habitants de la région, notamment les enfants des ouvriers de la compagnie morts ou mutilés, est de fait contourné.

On installe des tentes en vue de bloquer les trains entre les carrières et les usines, pour bloquer la production. Et rapidement, les veuves de mineurs, leurs familles, rejoignent le mouvement. Les grèves, les rassemblements et les manifestations qui dénoncent la corruption, le chômage, la vie chère, se multiplient et touchent progressivement plus de monde, au fur et à mesure de la répression et des arrestations : enseignants, étudiants, lycéens, femmes sont maintenant massivement dans ce qui se veut un mouvement pacifique, depuis déjà deux mois.

Le siège régional de l'UGTT de Redeyef est occupé, pour dénoncer le pouvoir local d'Amara Abassi, un personnage qui symbolise à la fois l'arrivisme, le double jeu, le népotisme et la corruption. Abassi est à la fois le leader de l'UGTT régionale, député du parti du pouvoir RCD et patron de plusieurs entreprises de sous-traitance de la CPG...

Mais ce n'est pas seulement un petit potentat local que le mouvement a en face de lui. Les cadres de l'UGTT locale menacent de sanctionner les syndicalistes qui participent au mouvement. Les syndicats de base de Moularès, Mdhila, Metlaoui, refusent également de soutenir le mouvement dans leur localité. Même les ouvriers employés par la CPG restent du côté de l'encadrement de l'entreprise, pour l'essentiel. Ils ont le comportement type de l'aristocratie ouvrière lors d'un moment décisif, et abandonnent les chômeurs et autres laissés pour compte à leur sort, croyant ainsi s'assurer leur salaire relativement favorable.

A Kairouan, un enseignant membre de la LTDH (Ligue tunisienne des droits de l'homme) annonce son soutien : il est immédiatement empêché par la police de quitter la ville. Les partis politiques, à Tunis, n'ont pas le courage de protester. La région de Gafsa est seule. Le mouvement se donne de nouveaux dirigeants : Adnane Hajji, secrétaire général de l'enseignement obligatoire de Redeyef, l'instituteur Bechir Laabidi, Taieb Ben Othman, également instituteur. La réaction de l'UGTT est immédiate : Hajji est suspendu de toute activité syndicale pour une période de cinq ans. Mais très vite, la bureaucratie du syndicat va devoir faire marche arrière, en raison des pressions et des sentiments de la base et des militants du terrain. Hajji et les autres syndicalistes menacés sont réintégrés dans leurs fonctions et la direction de l'UGTT apportera un soutien, même timide, tardif, à tous ceux qui seront traduits en justice.

Hajji a choisi pour devise « *détermination et dignité* ». Avec lui, la population mobilisée demande l'annulation du concours, un accès à l'emploi pour les chômeurs-diplômés, des investissements par l'Etat, des services –eau, électricité, enseignement, santé- pour les plus pauvres. A l'une des entrées de Redeyef, une banderole proclame : « *Nous, le peuple des mines, nous ne sommes jamais injustes, mais si on est injuste envers nous, alors...* » ; suit un juron. Au mois de mai, le pouvoir fait mine de négocier.

Le 7 mai, en colère devant l'occupation générale de leur ville par la police, dont on voit les voitures louées, avec plaque d'immatriculation bleue, à chaque carrefour, les femmes de Redeyef décident de quitter leur ville : la police la veut, qu'ils la prennent ! Des centaines d'habitants prennent un bagage à la main et se dirigent vers la montagne. La police menace : si vous allez en direction de l'Algérie, vous serez accusées de trahison, comme l'ont été ceux d'un village voisin qui ont demandé l'asile politique, quelques semaines plus tôt. Le comité qui négocie avec les autorités leur demande de faire demi-tour. Elles décident alors de rester, pour continuer la lutte.

Mais les petits pouvoirs locaux refusent de reculer. Et la contestation est maintenant élargie à toute une région du pays. Ben Ali va alors choisir de mater le mouvement par la violence. Des jeunes sont d'abord enlevés par des agents en civil de la police politique, torturés, des familles brutalisées ; la police se met à tirer à balles réelles et un premier mort est à déplorer en juin à Redeyef. Loin d'obtenir l'effet de peur escompté, cela accroît la colère.

Le 6 juin, la police tire à balles réelles, lance les gaz lacrymogènes, patrouille avec des chiens. Mais tout le monde est dehors, toute la ville se révolte. Le 7 juin, Ben Ali fait remplacer la police par l'armée : le bassin minier est assiégé par des blindés puis occupé militairement. Hajji est arrêté avec d'autres syndicalistes dans la nuit du 21 juin. Les jeunes vont continuer de manifester. Fin juillet, quatre enseignants sont arrêtés et une militante de la LTDH condamnée en août à 8 mois de prison pour participation à une manifestation.

Mi juillet, le pouvoir recule : il annonce des limogeages en raison des « *irrégularités commises par les responsables de la CPG dans les opérations de recrutements, suscitant la désillusion et la déception des jeunes concernés par ces opérations* » ; le président de la CPG est démis, le gouverneur de Gafsa est muté, le délégué de Redeyef est remplacé et le conseil municipal de Gafsa dissout. Des investissements sont annoncés. En juin 2010, 1300 emplois sont créés avec l'installation d'une entreprise de câbles pour automobile à Moularès et Gafsa et une briqueterie à Mdhila. Mais la police est partout, et le potentat local, Abbassi, est toujours là.

38 syndicalistes passeront en jugement en décembre 2008 : il y a 5 relaxes, les autres sont condamnés de deux ans d'emprisonnement avec sursis jusqu'à dix ans ferme. Les six considérés comme dirigeants l'ont été pour « *avoir pris la tête de manifestations portant atteinte à l'ordre public, lors desquelles des pierres et des cocktails Molotov étaient lancés contre les forces de l'ordre* ». Les fonctionnaires qui ont manifesté sont radiés, laissant leurs familles sans salaire. La répression aura fait au total trois morts parmi de jeunes manifestants (dont deux tués par balles).

Depuis le début, la stratégie du pouvoir a consisté à encercler la région en révolte d'un mur de silence. Et les médias se taisent ! Seule une petite équipe de la télévision pirate Al Hiwar Attounsi (« *Le dialogue tunisien* ») parvient à sortir des images de ces insurrections. Les images sur internet (YouTube) montrent un véritable flot humain à travers la ville. Elles sont diffusées via satellite sur la chaîne italienne Arcoiris et sur France 3. Mais cette stratégie n'aura finalement réussi qu'à donner au pouvoir à peine trois ans de sursis.

Lors du 22^{ème} anniversaire de son accession au pouvoir, le 7 novembre 2009, Ben Ali fait libérer une soixantaine de personnes interpellées, dont Hajji, après un an et demi passé en prison. Les meneurs des grèves ne sont pas réintégrés dans leur emploi. Le syndicaliste Hassan Benabdallah, puis le journaliste Fahem Boukaddous, qui se rendent suite aux libérations conditionnelles, sont arrêtés, condamnés à 4 ans et demi et 4 ans de prison. Ils seront libérés par la révolution le 19 janvier 2011. Juste retour des choses, cette révolution reprendra bien des actions mises au point là, à Gafsa, en 2008.

L'on retiendra également de ces événements que ce n'est pas « *la classe ouvrière* » dans l'acception habituelle de cette expression qui a fait le mouvement. Bien au contraire, cette classe ouvrière s'est fendue en deux camps littéralement opposés, en tout cas au début du mouvement. Les 5000 employés et ouvriers qui disposaient d'un emploi régulier dans la CPG, n'ont pas voulu bouger. Ils ont fait passer la peur de perdre ce qui est devenu un privilège, l'emploi, avant la solidarité avec les autres.

Mais parmi les milliers d'anciens ouvriers et employés, ceux qui ont été licenciés, nombreux étaient présents, de même que l'ont été un certain nombre de ceux qui ne sont employés qu'à la journée, les journaliers. Sans compter toute une jeunesse qui n'a jamais pu travailler. Et il faut ajouter à ce camp des nouveaux damnés de la terre, les femmes, très nombreuses, y compris les femmes au foyer, très présentes dans le mouvement. Enfin, ce mouvement, s'il s'est donné comme cadres des syndicalistes, les a trouvés hors du monde ouvrier, dans la petite fonction publique : instituteurs ou enseignants du secondaire, mais aucun professeur du supérieur, aucun avocat, ni médecin, pas de notable.

Certes, au fil des semaines et des mois, ce clivage, grâce à l'opiniâtreté de ceux qui ont mené la lutte, va se résorber dans une certaine mesure au profit du mouvement. Ne serait-ce que parce que dans une même famille, il peut se trouver un employé à la mine et un ou des chômeurs. Mais lorsqu'on lit les interviews des journalistes, lorsque l'on regarde les professions de ceux qui sont passés en procès, on ne trouve pratiquement pas d'ouvrier, pas de rôle donc de la classe ouvrière traditionnelle, ayant ici un emploi qui plus est concentré. A notre connaissance, seul un technicien de la CPG, Faouzi Almassi, a été licencié pour « *abandon de poste* » : en fait, il a été enfermé trois mois en prison pour avoir participé aux manifestations.

C'est la masse ouvrière qui va entraîner avec elle le soutien des commerçants, des artisans, des élèves... et des ouvriers salariés, dont un certain nombre participe, au moins, aux manifestations.

Ce clivage, à nos yeux, est absolument essentiel à voir et à comprendre, entre ce que nous appelons une aristocratie ouvrière et la masse ouvrière. Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. On continue de parler de « *Gafsa, bastion ouvrier du Sud-Ouest tunisien* » (Le Monde).

24 – Le moteur de l'histoire et de l'émancipation

Nous ne traitons pas ici des événements de la Révolution de l'hiver 2010-2011. Mais l'on peut dire que ce qui a renversé Ben Ali, c'est un mouvement analogue à Gafsa 2008, une vague qui met en branle les mêmes couches très pauvres du pays. C'est une lame de fond qui a balayé Ben Ali. On l'a vu, c'est un mouvement très ancien, qui se renouvelle par vagues depuis des décennies. Il s'est reproduit à plusieurs reprises, et bien avant internet, le téléphone portable ou même le téléphone tout court... Ce sont les plus pauvres, les plus opprimés, qui n'ont eu de cesse de se révolter, se rebeller, et qui à de nombreuses reprises, ont su faire de leur révolte une vague qui a obligé à des changements.

C'est eux qui font bouger la société, depuis les plus pauvres des pauvres, les paysans sans terre, sans outil, le prolétariat des mines –ceux de Gafsa que Le Monde voit seulement désespéré et avili par l'alcool, exactement comme Zola- celui des petites entreprises, les plus nombreuses, une partie aussi des chômeurs qui sont capables de sortir d'une condition moralement écrasante.

C'est le mouvement de ces couches-là qui fait sortir, de temps à autre, des classes moyennes qui ne réagissent que d'une manière strictement égoïste, de la médiocrité, de la veulerie, que ce soit envers l'occupant colonial, ou avec le pouvoir dictatorial ? Bien sûr, des personnalités, une avocate comme Radia Nasraoui, un journaliste comme Toufik Ben Brik ont osé sortir de ce comportement, heureusement, et cela continuera de se produire. Mais la question est de savoir vers qui ces gens vont ensuite se tourner : leur proximité au moins professionnelle ne va-t-elle pas les attirer vers le service des classes moyennes ? celles-ci, en tout cas, comptent bien là-dessus.

Et puis, il faut enfin dire deux mots du mouvement ouvrier. D'abord, on doit souligner que le mouvement a été accompagné, soutenu, par de nombreux militants de base de l'UGTT, qui y ont sans doute mis le meilleur d'eux-mêmes, en particulier dans le centre et le Sud. C'est donc un fait que malgré le fait que le syndicat a été mis sous la tutelle directe de l'Etat, que sa direction a été réprimée, épurée, enrégimentée au fil des décennies, qu'on en a fait un appareil se faisant essentiellement le haut parleur de la politique gouvernementale, il n'en est pas moins resté, qu'à la base, dans un certain nombre d'unions locales, d'entreprises, des groupes et des militants sont restés fidèles à leur camp, celui du monde du travail. Bâillonnés aux échelons un peu élevés du syndicat, ils ne sont pas soumis.

Deuxième fait : la classe ouvrière n'est pas apparue en tant que telle, indépendamment des autres, dans les événements de la Révolution tunisienne de 2010-2011. Nous ne pensons pas pour autant que ce doit être considéré comme un mal, comme une tare, qui limiterait d'avance l'avenir des possibilités, contrairement à ce que dit en France, une certaine extrême-gauche (Lutte Ouvrière). On l'a vu, depuis le début du 20^{ème} siècle, le mouvement ouvrier tunisien a connu à la fois de fortes capacités d'organisation et de combat, mais aussi un rôle important joué par diverses couches d'aristocraties ouvrières. Et celles-ci ont aiguillé les luttes vers le nationalisme avant l'indépendance, vers le soutien au gouvernement par la suite.

Le présent n'est jamais une copie conforme du passé. Ni dans les événements de Tunisie, ni dans tous ceux qui agitent ensuite tout le Maghreb et le Moyen-Orient arabe, il n'y a pas de parti qui dirige en quoi que ce soit les révoltes. Et évidemment pas de parti révolutionnaire et encore moins communiste, dans le sens qui est le nôtre, pour préparer ou aider à ces mouvements.

L'histoire du 20^{ème} a supprimé cette possibilité. Il nous faut l'accepter, et certainement pas s'en lamenter ou s'en désespérer. Au contraire, on voit, depuis deux mois, des centaines de millions d'êtres humains, une fraction de la planète, bouger par eux-mêmes. Cette démonstration, aux yeux des peuples et des opprimés du monde entier, est quelque chose de formidable. Cela dit aux autres que, effectivement, vous qui n'avez rien, rien que la répression, vous pouvez changer votre monde, sortir de la peur, la faire changer de camp, sortir de l'immobilisme qui fait que des régimes dictatoriaux durent des décennies. Comment ne pas imaginer qu'ensuite, quand les peuples s'empareront largement de cette idée, ne vont pas émerger des idées plus avancées, capables de reprendre les leçons essentielles des révolutions passées, pour aller vers la conscience, que nous souhaitons pour notre part, de la possibilité de libérer le monde des Etats, des exploitations. Les choses ne peuvent se passer que dans cet ordre-là. Et elles sont en train de se passer.

Chronologie des luttes populaires

	<p>6^{ème} siècle : révoltes des tribus berbères contre l'Empire Byzantin</p> <p>700 Résistance des Berbères contre l'invasion de l'Islam arabe (La Kahina)</p> <p>1864 Révolution de 1864, des tribus du Sahel, contre la capitale et les présences française et italienne</p>
1881 Colonisation française	<p>1881 Insurrection contre l'invasion militaire française</p> <p>Mai 1904 Première grève quasi générale, partie du bâtiment</p> <p>Novembre 1911, émeute du peuple de Tunis contre le colonialisme et son mépris de la religion</p> <p>1912 Révolte générale des tribus du Sud</p> <p>1936 à 1938 vagues de Grève ouvrières</p> <p>août 1947 : grève générale depuis Gafsa et Sfax</p> <p>1948 vagues de grèves ouvrières</p> <p>1952-1954 actions terroristes contre l'Etat français</p>
1956 Indépendance Bourguiba	<p>Janvier 1978 : Grève générale : le 26 janvier « Jeudi noir »</p> <p>Janvier 1980 : prise de Gafsa par des jeunes</p> <p>Décembre 1983- janvier 1984 : émeutes du pain (Douz, Kebili, jusqu'à Tunis)</p>
1987 Ben Ali	<p>Janvier à juin 2008 : Grèves et révoltes de Redeyef / Gafsa</p> <p>Décembre 2010-Janvier 2011 : Révolution politique (depuis Sidi Bouzid)</p>

Bibliographie

- La Tunisie
André Raymond et Jean Poncet ; PUF Que sais-je ? n°318, 1961/1977
- La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952),
Mustapha Kraïem, presses de l'UGTT, 1980
- Les Fondateurs, Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)
Juliette Bessis, L'Harmattan 1985
- La Tunisie et la France
Habib Bourguiba, MTE 1954
- Qu'as-tu fait de ta jeunesse ? itinéraire d'un opposant au régime de Bourguiba (1954-1979)
Gilbert Naccache, Mots passants, Editions du Cerf, Tunis-Paris 2009
- La France de Vichy 1940-1944
Robert O. Paxton, Seuil 1997
- Tunisie
Michel Zéraffa, Seuil microcosme Petite planète n°8, 1978
- Boucherie de l'espérance, œuvres théâtrales
Kateb Yacine, Seuil 1999
- Maghreb : les classes populaires, la bourgeoisie nationale et l'impérialisme
CLT n°11, supplément au n° 880 de Lutte Ouvrière, 1^{er} mars 1985
- 1936, vague de grèves dans les colonies
texte de l'exposition, Lutte ouvrière, Pentecôte 1986
- Tunisie : Michel Camau, Roger Coque, Claude Lepelley, Robert Mantran, Jean Ganiage
Encyclopédie Universalis, corpus 24, 2008
- Les Arabes, les femmes, la liberté
Sophie Bessis, Albin Michel 2007
- Le Monde : archives particulières (1981-2010).

février 2011